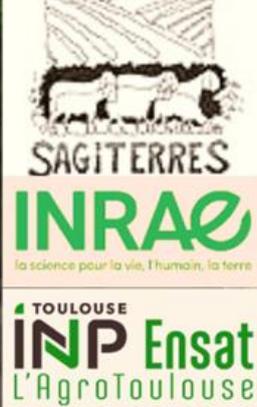


Crédit photo : Jean-Pierre Delbos



Pérenniser les initiatives collectives d'intégration culture-élevage sur le territoire audois :

Quelles formes de coordination ?

CHASTAGNER Clara

Septembre 2023

Co-encadrée par Marc Moraine (UMR Innovation), Véronique Lucas (UMR Bagap), Sonia Ramonteu (Acta) et Julie Ryschawy (tutrice pédagogique, UMR Agir)

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Institut National Polytechnique – Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse
Spécialisation SYSPÉL : SYStèmes et Produits de l'ÉLevage

Avenue de l'Agrobiopole – BP 32607 – Auzeville-Tolosan 31326 CASTANET-TOLOSAN Cedex

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES
Pour l'obtention du titre
Ingénieure Agronome de l'INP-ENSAT

**PERENNISER LES INITIATIVES COLLECTIVES D'INTEGRATION
CULTURE-ELEVAGE SUR LE TERRITOIRE AUDOIS : QUELLES
FORMES DE COORDINATION ?**

Présenté par
CHASTAGNER Clara

Etude réalisée à L'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et
l'Environnement

Sous la supervision de **Marc Moraine** – Unité Mixte de Recherche INNOVATION
2 place Pierre Viala (Bat. 27) – 34000 MONTPELLIER

Co-encadré par **Véronique Lucas** – Unité Mixte de Recherche BAGAP
65 rue de Saint-Brieuc, CS84215, 35042 RENNES Cedex

Co-encadré par **Sonia Ramonteu** – ACTA-Instituts techniques agricoles
149 Rue de Bercy, 75012 PARIS

Tutrice INP-ENSAT : **Julie Ryschawy** (Unité Mixte de Recherche AGIR)

_____ *Septembre 2023* _____

REMERCIEMENTS



Concertation dans le Minervois (Crédits : Clara Chastagner)

Je voudrais d'abord remercier sincèrement l'ensemble de mes coencadrant.e.s. Merci à Sonia Ramonteu, pour tout l'intérêt porté à mon travail et son soutien permanent, et à Marc Moraine, pour tous ses conseils avisés et son investissement. Merci à Véronique Lucas pour cette introduction à la sociologie rurale très enrichissante. Enfin, merci à Julie Ryschawy, pour sa bienveillance et sa sérénité à chaque discussion. Merci à eux quatre pour m'avoir fait découvrir le monde de la recherche sous un autre angle, avec un engagement social inspirant.

Je remercie bien sûr toute l'équipe SagiTerres, Jade Ching (PNRNM), Andréa Cassagnes (BioCivam11), Fabien Stark, Myriam Grillot, Imad Shaqura et les deux autres stagiaires Théo Falcou et Jacem Ben Hamden (tous à l'Inrae Selmet ou Agir) pour ces moments d'échanges toujours très intéressants.

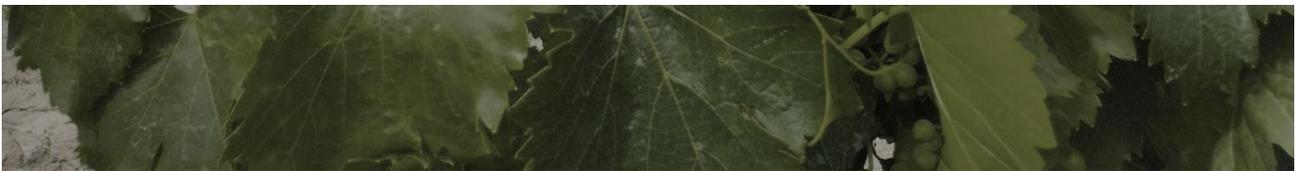
Je remercie ensuite vivement chacun des acteurs du terrain que j'ai pu rencontrer. Bergers, vigneronns, élus, animateurs... Tous ces parcours de vie sont plus qu'inspirants. Ce fut toujours un plaisir de discuter aussi librement avec eux et de faire un petit pas dans le monde si passionnant.

Et enfin, un grand merci aux copains de l'UMR Innovation pour ces six mois mémorables. Mention spéciale au Bureau Plantes, qui n'aura jamais aussi mal porté son nom, et à toute l'équipe pauses-café, en particulier les stagiaires, pour la bonne humeur et le soutien apporté.

RESUME

Avec une agriculture très spécialisée, orientée vers la viticulture, et des paysages partagés entre garrigues, pinède et zones urbanisées très sensibles au risque incendies, l'Aude offre un contexte propice à l'étude des dynamiques d'intégration culture élevage. Au sein du projet SagiTerres, les freins et leviers à la mise en place et à la pérennisation de ce type d'échanges ont déjà été constatés par les acteurs du territoire. La question suivante reste cependant sans réponse claire : **comment la coordination des acteurs, par leur profil et leur organisation en réseau spécifique, impacte-elle la pérennisation de dynamiques d'intégration culture élevage du territoire audois ?** Dans nos trois cas d'études, les bergers/éleveurs sont dans une situation plus ou moins précaires, isolés culturellement et professionnellement au sein du territoire. Des animateurs extérieurs aux échanges accompagnent les communes ou coopératives dans l'animation et la coordination de ces échanges avec pour objectif de réduire cette distance entre monde animal et végétal. La pérennisation de ces dynamiques se réfléchit en deux temps, via la facilitation des forces en présence permise par l'interconnaissance et la collaboration des acteurs autour d'une histoire commune, mais aussi via la montée en compétences du territoire transmise d'acteurs en acteurs.

Mots clés : intégration culture élevage, acteurs locaux, réseaux social, coordination, co-construction



ABSTRACT

With highly specialized agriculture focused on viticulture and landscapes divided between scrubland, pine forests, and urban areas highly sensitive to the risk of wildfires, the Aude region provides a conducive context for studying the dynamics of cultural livestock integration. Within the SagiTerres project, the barriers and facilitators to the establishment and sustainability of such exchanges have already been observed by local stakeholders. However, the following question remains without a clear answer: **How does actors' coordination, in terms of individuality and of network organization, impact the durability of crop-livestock integrations projects in the Aude area?** In our three case studies, shepherds/farmers find themselves in varying degrees of precariousness, culturally and professionally isolated within the region. External facilitators assist the municipalities or cooperatives in organizing and coordinating these exchanges with the objective of reducing the gap between the animal and plant worlds. Therefore, the sustainability of these dynamics is considered in two stages: firstly, through facilitating the collaboration of existing resources enabled by mutual recognition and the shared history of the actors, and secondly, through the enhancement of the region's capabilities passed on from one actor to another.

Keywords: crop-livestock integration, local actors, social network, coordination, co-construction

GLOSSAIRE

AB : Agriculture Biologique

ACTA : Association de coordination technique agricole

ADEAR : Association pour le développement de l'emploi agricole et rural

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

AOC : Appellation d'Origine Contrôlée

AOP : Appellation d'Origine Protégée

BEA : Bien-Etre Animal

BRL : compagnie d'aménagement du Bas Rhône et du Languedoc (conception, exécution et exploitation d'ouvrages hydrauliques)

CIVAM : Centres d'Initiatives et de Valorisation de l'Agriculture et du Milieu rural

GES : Gaz à Effet de Serre

CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole

DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer

DFCI : Défense des Forêts Contre les Incendies (stratégie environnementale)

FEADER : Fonds Européens Agricoles pour le Développement Rural

GRIS : Groupe de Recherche Innovations et Sociétés (Université de Rouen, département sociologie)

ICET : intégration culture-élevage à l'échelle territoriale

ICHN : Indemnité Compensatoire pour Handicap Naturel

IGP : Indication Géographique Protégée

INP-ENSAT : Institut National Polytechnique – Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse

INRAE : Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'Environnement

MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

PAEC : Projets Agro-Environnementales et Climatiques

PNRNM : Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée

OLD : Obligation Légale de Débroussaillage

ONF : Office National des Forêts

RGA : Recensement Général Agricole

RGPD : Réglementation Générale de Protection des Données

RPG : Registre Parcellaire Graphique

SAU : Surface Agricole Utile

SdC : système de culture

SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif

SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours

STH : Surface Toujours en Herbe

SUAMME : Service d'Utilité Agricole Montagne Méditerranée Elevage (organisme inter-établissement du réseau des Chambres d'Agriculture)

TCS : Techniques culturales simplifiées

VD : Vente directe

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Représentation graphique des différents niveaux d'ICET induit par différentes coordinations spatio-temporelles et sociales (Moraine M. et al., 2016)	4
Figure 2 : Analyse multiniveaux des processus de diffusion de l'innovation (Geels W.F., 2002)	8
Figure 3 : Grille d'analyse (bilan des freins et leviers à la pérennisation des initiatives à différentes échelles) (Source : C. Chastagner)	18
Figure 4 : Légende des schémas de réseaux d'acteurs (Source : C. Chastagner)	23
Figure 5 : Schéma du réseau d'acteurs du cas d'étude 1a (Source : C. Chastagner)	24
Figure 6 : Schéma du réseau d'acteurs du cas d'étude 1b (Source : C. Chastagner)	28
Figure 7 : Schéma du réseau d'acteurs du cas d'étude 2 (Source : C. Chastagner)	31
Figure 8 : Schéma du réseau d'acteurs du cas d'étude 3 (Source : C. Chastagner)	34
Figure 9 : Schéma explicatif du barème de tarification des échanges (ébauche d'idée) (Source : C. Chastagner)	46
Tableau 1 : Ancrage territorial des différents types de projets d'ICET (Moraine M. et al., 2019)	5
Tableau 2 : Problématiques secondaires et hypothèses associées post état de l'art (Source : C. Chastagner)	13
Tableau 3 : Récapitulatif des cas d'études en fonction des acteurs impliqués (Source : C. Chastagner)	16
Tableau 4 : Echantillon total reprenant à la fois les acteurs identifiés, les réunions importantes et entretiens des années passées ayant permis un apport à l'analyse (Source : C. Chastagner)	19
Tableau 5 : Etat des lieux des caractéristiques organisationnelles des échanges (Source : C. Chastagner)	36
Tableau 6 : Profils des éleveurs/bergers par cas d'études tel que ressentis par eux-mêmes (C. Chastagner)	40
Tableau 7 : Bilan de la place des communes dans les échanges et de leur perception (Source : C. Chastagner)	43
Tableau 8 : Comparaison des différents types de contrats et de leurs avantages pour l'éleveur/berger (informations tirées des entretiens ainsi que du travail de Clara Chambre (2022)) (Source : C. Chastagner)	45

TABLE DES MATIERES



Vignes du Minervois (Crédits : Clara Chastagner)

INTRODUCTION.....	1
I. INTEGRATION CULTURE-ELEVAGE : DES BENEFICES RECONNUS AUX LIMITES DE MISES EN ŒUVRE.....	3
A. INTEGRATION CULTURE-ELEVAGE : ETAT DES LIEUX	3
1. <i>De l'exploitation au territoire : définition d'une reconnexion.....</i>	3
2. <i>Diversité des formes de coordinations et niveaux d'intégration.....</i>	4
3. <i>Typologie de projets connus et perspectives</i>	5
B. CONNAISSANCES ACTUELLES AUTOUR DES FREINS ET LEVIERS	6
1. <i>Des freins et leviers caractéristiques des innovations de niches ...</i>	6
2. <i>... qui varient en fonction du stade de la dynamique et s'articulent à différentes échelles</i>	8
i <i>La théorie des coûts de transaction comme cadre théorique.....</i>	8
ii <i>Focus sur la notion de capital social.....</i>	9
C. CONTEXTE INSTITUTIONNEL : LE PROJET SAGITERRES	10
1. <i>Parties prenantes du projet.....</i>	10
2. <i>Périmètre géographique.....</i>	11
3. <i>Cas d'études du projet SagiTerre.....</i>	12
D. PRESENTATION DU STAGE	12
E. PROBLEMATISATION DE L'ETUDE.....	13
II. MATERIELS ET METHODES.....	14
A. DEFINITION DES CAS D'ETUDE.....	14
1. <i>Cas d'étude 1 : Massif de la Clape.....</i>	14
2. <i>Cas d'étude 2 : SCIC Graines-Equitables</i>	15
3. <i>Cas d'étude 3 : Commune de Félines-Minervois.....</i>	15
B. ENQUETE QUALITATIVE ET ENTRETIENS COMPREHENSIFS : LES GRANDES ETAPES	16
1. <i>Construction de la grille d'analyse.....</i>	17
2. <i>Construction de l'échantillon.....</i>	18
3. <i>Construction et adaptation des guides d'entretien.....</i>	19
4. <i>Conduite des entretiens et traitement.....</i>	20
C. ANALYSE ET ILLUSTRATION DES RESULTATS	20
1. <i>Étudier les dynamiques en trois temps.....</i>	20
2. <i>Construction du schéma d'acteur</i>	21

III. COMPRENDRE LES ACTEURS ET L'ORGANISATION DES ECHANGES POUR REFLECHIR A UNE PERENNISATION DES DYNAMIQUES D'ICET A PLUSIEURS

ECHELLES	23
A. QUELLE CONFIGURATION DE COORDINATION DES ECHANGES POUR QUELS PROFILS ?	23
1. Chaque dynamique s'organise en réponse à un contexte spécifique	23
__i Cas d'étude 1a : une transhumance inverse co-animée par deux acteurs territoriaux, la commune et le PNR.....	24
__ii Cas d'étude 1b : une présence à l'année compromise par un conflit autour du foncier	28
__iii Cas d'étude 2 : organisation tripartite des acteurs	31
__iv Cas d'étude 3 : des échanges portés par la commune	34
__v Bilan des cas d'études.....	36
2. Profils d'acteurs : variation des contraintes et des approches	38
__i Un constat invariable : les éleveurs/bergers sont en porte à faux	38
__ii Collectivité : un impact conséquent, pour le meilleur et pour le pire	41
B. PERENNISER LES DYNAMIQUES VIA LA FACILITATION DES FORCES EN PRESENCES	44
1. Orientation de l'effort de facilitation par les animateurs	44
__i Reconnaître et appuyer le travail du Bergers/Éleveurs	44
__ii Impliquer les vigneron et céréaliers	47
__iii Accompagner les collectivités dans la réalisation des échanges	47
2. Adaptation du travail d'animation à différentes échelles d'action	48
3. Interconnaissance et inter-reconnaissance	50
C. PERENNISER LES DYNAMIQUES AU-DELA DES CHANGEMENTS D'ACTEURS	51
1. Transmission et montée en compétences : co-construction territoriale.....	51
2. Acceptabilité de la dynamique au sein du territoire	52
3. Questionnement du rôle des politiques publiques.....	53
4. Anticiper de grosses problématiques à venir	54
D. LIMITE DE L'ETUDE ET PERSPECTIVES	55
CONCLUSION	57
BIBLIOGRAPHIE	58

TABLE DES ANNEXES



Brebis pâturant le communal de Vinassan (Crédits : Jean-Pierre Delbosc)

<u>ANNEXE I : CARTES DE LA SPECIALISATION DU TERRITOIRE FRANCAIS</u>	I
<u>ANNEXE II : SCHEMA DE LA DEMARCHE GLOBALE DU STAGE</u>	III
<u>ANNEXE III : CARTE DES 4 DYNAMIQUES D'ICET (REGISTRE PARCELLAIRE GRAPHIQUE 2020, GEOPORTAIL)</u>	IV
<u>ANNEXE IV : SCHEMA REPRENANT LES DIFFERENTS VERROUS SOCIOTECHNIQUES A LA PERENNISATION DES DYNAMIQUES</u>	V
<u>ANNEXE V : GUIDE D'ENTRETIEN TYPE ELEVEUR</u>	VII
<u>ANNEXE VI : FICHE RGPD</u>	IX
<u>ANNEXE VII : ATTESTATION DE STAGE</u>	X
<u>ANNEXE VIII : EVALUATION DE STAGE</u>	XI

INTRODUCTION



Vignes du Massif de la Clape (Crédits : Clara Chastagner)

C'est au sortir de la Seconde Guerre mondiale, période encore contrainte par le rationnement des denrées alimentaires, que débuta la spécialisation des systèmes de production. Jusqu'alors basés sur la polyculture-élevage à petite échelle, ils se développèrent de façon à résoudre dans l'urgence les problèmes de sécurité alimentaire d'un continent affaibli par la guerre. Portés par de nombreux progrès technologiques et une conjoncture économique favorable (PAC, échanges mondialisés, ...), les exploitations agricoles françaises s'orientèrent peu à peu vers des systèmes de grande culture dès qu'une alternative à l'élevage était rendue possible, ces systèmes perdant en attractivité (Chatellier V. et Gaigné C., 2012 ; Therond O. et al., 2017). Profitant entre autres de la mobilisation de nombreux intrant ou d'une mécanisation inédite, les systèmes végétaux se sont intensifiés à une vitesse folle, avec des niveaux de productivité par unité de travail bien plus attractif que ceux des systèmes d'élevage restaient toujours aussi contraignant. La **dissociation spatiale des productions végétales et animales** s'opérait alors, de façon plus ou moins franche en fonction des régions, à l'échelle de l'exploitation, puis petit à petit du territoire par effet d'homogénéisation, menant aux zones de productions que nous connaissons aujourd'hui (Cartes en Annexe 1). Les « moteurs de la spécialisation » sont à l'heure actuelle encore en marche, véritables cercles vicieux, inextricablement ancrés dans un contexte de production alimentaire à grande échelle (Martin G. et al., 2016). Pourtant, s'ils ont un jour permis de mener à une autonomie alimentaire relative, ces systèmes sont aujourd'hui remis en question, faisant face à de nombreuses controverses. L'impact environnemental de cette révolution verte tend aujourd'hui à être reconnu : « L'agriculture est une force majeure qui pousse l'environnement au-delà des limites planétaires" (Foley et al. 2011, tiré de Therond O. et al., 2017).

De nombreuses controverses ont ainsi émergé face à ce constat. L'érosion des sols est ainsi un vrai sujet, certaines estimations suggérant que près de 80 % des terres cultivables mondiales sont concernées (Petit M., 2010). À cela sont aussi liés des dégâts sur la biodiversité, avec la destruction d'habitats, une diversité inter et intra-spécifique qui s'est écroulée, l'arrivée d'espèces invasives etc. La vigne est elle aussi concernée par ces controverses, auxquelles s'ajoute le sujet brûlant de l'irrigation. Les systèmes d'élevage suscitent eux aussi des débats, impliquant des préoccupations environnementales et morales, et conduisent à des prises de positions plus binaires. 60 à 80 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à l'alimentation occidentale sont causées par l'élevage (Duru M. et al., 2021), qui affecte aussi la qualité de l'eau et la biodiversité, notamment par la déforestation pour la production de soja en Amazonie. Il soulève également des questions sur la monopolisation terres

agricoles cultivables à l'heure de la croissance démographique, monopolisant 39 % des terres cultivables en France : c'est la feed-food competition (Mottet A. et al., 2017). La question du bien-être animal (BEA) est elle aussi incontournable. L'évolution de la société a conduit à une prise de conscience croissante de la nécessité de garantir le BEA des animaux. En plus des controverses, les productions animales sont confrontées à de vrais défis socio-économiques majeurs, notamment la charge de travail et les coûts de main-d'œuvre élevés (Martin G. et al., 2016). Les réglementations de plus en plus strictes, en réponse aux problèmes évoqués précédemment, entraînent des investissements importants pour la modernisation des exploitations, ce qui peut constituer un risque financier élevé en l'absence de débouchés (fermeture d'abattoirs, d'ateliers de transformation, etc.) (Martin G. et al., 2016 ; Moraine M. et al., 2014). En réponse, la course à la productivité persiste avec l'objectif de réduire les coûts et d'augmenter les rendements grâce à l'adoption de technologies innovantes, en parallèle d'initiatives engagées allant à contre-courant.

Mais si certains systèmes d'élevage semblent être en opposition totale avec les attentes sociétales actuelles, d'autre s'intègrent tout naturellement dans la transition agroécologique en cours en participant aux missions d'approvisionnement et de vitalité des territoires (Ryschawy J. et al., 2017). C'est notamment le cas des systèmes herbagés, qui en constituent un véritable levier (Barbieri P. et al., 2022 ; Duru M. et al., 2021), permettant à cette fois de répondre aux enjeux de BEA mais aussi et surtout aux enjeux environnementaux, valorisant des surfaces indisponibles pour l'alimentation humaine. Dans ce sens, la reconnexion végétale et animale semble être une solution pour faire face à ces enjeux, offrant une place à l'élevage dans la transition agroécologique et facilitant l'évolution des productions végétales via la valorisation de nouvelles cultures.

L'intégration culture élevage, qui correspond à la combinaison d'activités agricoles dans l'espace et dans le temps (Therond O. et al., 2017), s'exprime selon des formes très diverses au sein du territoire. Pourtant, invariablement, ces dynamiques subissent de très nombreux verrous socio-techniques (Asai et al. 2018 ; Thiery et al., 2019) inhérents aux niches d'innovations (Geels W.F., 2002).

I. Intégration culture-élevage : des bénéfices reconnus aux limites de mises en œuvre

A. Intégration culture-élevage : état des lieux

L'ICET répond ainsi à trois enjeux : elle permet de refermer les cycles de matières, de promouvoir les services écosystémiques par la réorganisation des pratiques dans une démarche d'agroécologie intensive et d'augmenter la résilience des territoires et exploitations face au changement climatique et socio-économique associé (Martin G. et al., 2016).

1. De l'exploitation au territoire : définition d'une reconnexion

Productions végétales et animales sont donc complémentaires, offrant de vraies synergies au sein des exploitations et territoires (Ryschawy J. et al., 2017). Elles sont ainsi définies comme des systèmes de productions « dont les activités agricoles sont combinées dans l'espace et dans le temps, à différents niveaux organisationnels » (Therond O. et al., 2017). Cette diversité de production est donc la clef de la création de nouveaux services au sein du territoire et fait donc cohabiter systèmes traditionnels et intensifs, poussant petit à petit les filières à évoluer. Ces dynamiques subissent cependant de nombreuses concurrences et des compromis doivent être trouvés entre culture et élevage.

Culture et élevage peuvent tout d'abord être combinés à l'échelle de l'exploitation. La poly-culture-élevage est donc définie par la production et la commercialisation de chacune de ces deux dimensions dans des systèmes en interactions partageant des flux de matières (Mancel L., 2022).

Culture et élevage peuvent aussi se combiner à l'échelle du territoire (ICET). On distingue ici les ICET bilatérales, désignant les échanges directs entre deux exploitations, et les ICET multilatérales, impliquant une tierce personne dans l'animation des échanges (Moraine M. et al., 2020). Et c'est de cette dernière que traitera l'ensemble de ce mémoire.

Ainsi, ces initiatives d'ICET peuvent s'organiser de différentes façons dans l'espace (Charmeau et Ryschawy J., 2017 ; Ramonteu S. et al., 2019). Elles peuvent être multirelationnelle, apparaissant çà et là au sein du territoire sans réelle structure organisationnelle. Les ICET polycentrales, elles, sont coordonnées de façon locale en plusieurs collectifs. Enfin, elles peuvent être centralisées autour d'un intermédiaire qui se charge de mettre en place l'échanges : les deux systèmes n'interagissent donc pas forcément directement.

2. Diversité des formes de coordinations et niveaux d'intégration

Il y a donc inévitablement différents niveaux d'intégration, de par l'articulation des acteurs de ces dynamiques entre eux d'un point de vue spatio-temporel et social (Martin G. et al., 2016 ; Moraine M. et al., 2016). La *Figure 1* illustre donc ces propos.

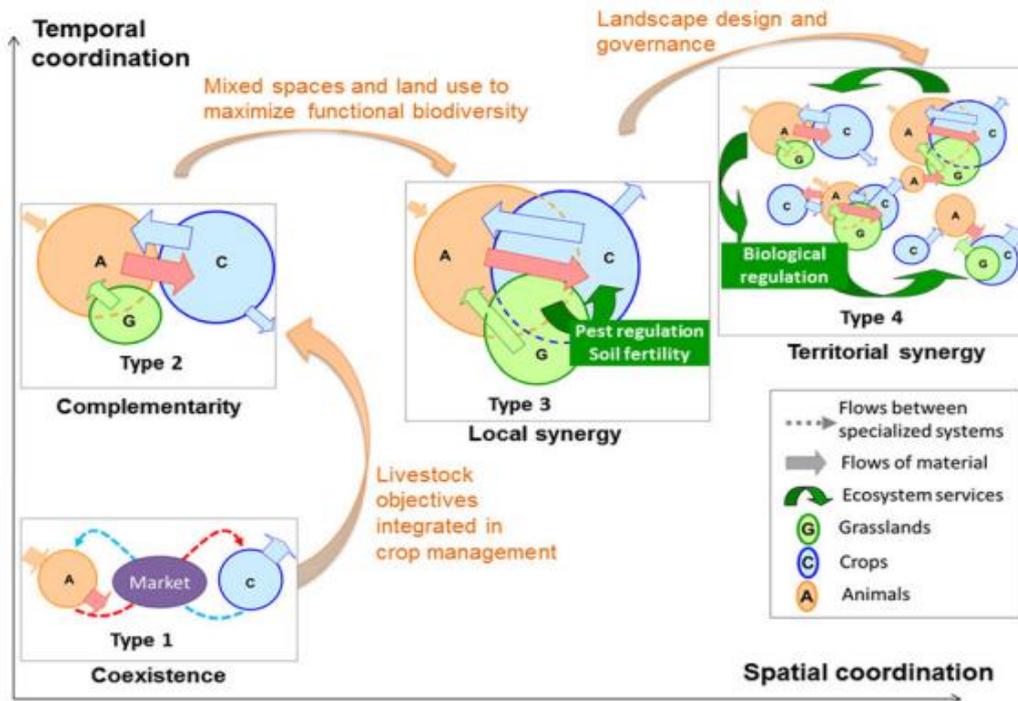


Figure 1 : Représentation graphique des différents niveaux d'ICET induit par différentes coordinations spatio-temporelles et sociales (Moraine M. et al., 2016)

Le niveau le plus simple d'ICET correspond à la coexistence de différents systèmes, à échelle globale et/ou locale. Il s'agit ici d'échanges indirects par filières interposées, de façon plus ou moins localisée. Il y a donc une vraie distance entre production végétale et animale : c'est bien le système dominant actuellement. Les échanges sont coordonnés par des entités économiques ancrées dans un marché et ne concernent pas les agriculteurs.

Le niveau supérieur correspond à la complémentarité des systèmes. Là, les agriculteurs s'organisent entre eux pour réaliser les échanges qui suivent une réalité temporelle (saisonnalité...).

Enfin, la synergie correspond au niveau d'ICET le plus haut. En plus de prendre en compte une notion de temporalité, la synergie implique une gestion de l'espace dans la mise en place de l'échange, induisant l'introduction d'acteurs satellites aux échanges en termes d'appui technique et organisationnel. On ajoute alors une dimension sociale à la coordination.

Ainsi, se sont donc bien des synergies que nous cherchons à mettre en place et à pérenniser au sein des territoires. Ces actions, étant collectives par essence même, intègrent donc une très grande diversité d'acteurs, issus de milieux parfois très éloignés, avec des réalités parfois, souvent, très différentes. Ces divergences de perception, nous le verrons, ont un impact réel sur la durabilité de ces dynamiques. Mais avant d'être un frein, c'est d'abord ce qui a permis leur émergence, rapprochant des acteurs autour d'une cause commune.

3. Typologie de projets connus et perspectives

En pratique, l'ICET se traduit en une grande diversité de forme d'échanges. Moraine M. et al. (2019) ont ainsi proposé une typologie de projets en mettant en avant les dimensions techniques, organisationnelles et territoriales spécifiques à chaque type de dynamique et illustrant certaines convergences. C'est ce que montre le Tableau 1, directement tiré de l'article.

Tableau 1 : Ancrage territorial des différents types de projets d'ICET (Moraine M. et al., 2019)

Type	Dimension matérielle	Dimension organisationnelle	Dimension identitaire
Type A Autonomie Herbe	∅	Groupes d'échanges connaissances	« Passage à l'herbe » Valoriser ressources locales
Type B Autonomie TCS	Equipement adapté aux TCS: semoir, outil travail du sol	CUMA Groupes d'échanges connaissances	Conservation du sol Devenir plus céréalier Autonomie exploitation
Type C Autonomie SdC	Equipement adapté aux nouvelles cultures	CUMA Groupes d'échanges connaissances	Diversification culturelle Conservation du sol Devenir plus céréalier Autonomie exploitation
Type D Echanges Collectif	Unités transformation : séchage luzerne, tourteaux Echanges céréaliers - éleveurs	Complémentarités entre fermes Organisation du travail Partage du risque	Partenariats céréaliers – éleveurs Valoriser les ressources locales Autonomie en groupe
Type E Filières courtes Collectif	Unités transformation Commercialisation Echanges céréaliers - éleveurs	Complémentarités entre fermes Organisation du travail Partage du risque	Image du territoire Valoriser la diversité locale Lien producteur-consommateur
Type F Foncier Diversification	Mise à disposition parcelles (viticoles)	Partenariat multi-acteurs Animation importante pour gestion parcelles	« Retour de l'élevage » Solidarité vs. Précarité foncière Diversification du territoire
Type G Méthanisation Collectif	Cultures ou couverts Gestion digestats Utilisation chaleur	Organisation du travail Investissement collectif	Production énergie Réduction impacts environnementaux
Type H Méthanisation EIT	Méthanisation multi-sources Gestion digestats Utilisation chaleur	Nouvelles activités / filières Echanges multi-partenaires	Méthanisation liée au territoire et au développement local

Huit types de projets ont été dégagés pendant l'analyse des dynamiques tirées de différents projets territoriaux. Les trois premiers correspondent plutôt à une reconnexion végétale/animale à l'échelle de l'exploitation, en polyculture-élevage donc. Il s'agit d'une recherche d'autonomie de la part de l'agriculteur selon trois itinéraires différents : par l'incorporation et la gestion de prairies, via les techniques culturales simplifiées (TCS) et enfin grâce à la diversification des systèmes de culture (SdC dans le tableau). Le quatrième groupe, à l'échelle territoriale cette fois, correspond aux échanges de produits au sein d'un collectif. On parle ici de mutualisation de productions et de moyens au service du développement conjoint de nouvelles activités. La notion d'animation du réseau de partenaires fait alors son apparition. Le cinquième type d'échange se base sur le même principe, mais introduit la notion de commercialisation de la production à échelle locale, s'appuyant sur une image positive. Ces deux types de dynamiques s'appuient sur une véritable complémentarité des exploitations, partageant les risques liés à chaque production. Le sixième type de projet, lui, est un peu unique en son genre, puisqu'il s'axe plutôt sur de la mise à disposition de foncier, soit des ressources non utilisées comme des friches soit des surfaces directement intégrées à un système cultural (pâturage d'inter-rang de vignes,...). Enfin, les deux derniers types de projet concernent la production d'énergie via la méthanisation, à l'échelle d'un collectif d'agriculteur d'abord, puis du territoire, sur le modèle de l'écologie industrielle.

Ainsi, cette typologie souligne une grande diversité de mise en pratique de cette intégration culture-élevage. Au sein même de chaque catégorie, les différents projets ne suivent par ailleurs pas forcément les mêmes trajectoires, les mêmes niveaux d'intégration : chaque projet est spécifique à un territoire, à un réseau d'acteurs, et ce fort ancrage rend difficile toute montée en généralité. Des convergences entre types de projets sont tout de même apparues, notamment concernant les objectifs et motivations des acteurs (diversification des assolements, mutualisation de ressources et production d'énergie) qui ont menés de façon cohérente à des formes d'organisations spécifiques.

Mais au-delà de ces projets répertoriés et étudiés, illustrant des processus d'écologisation de l'agriculture française, d'autres dynamiques continuent d'émerger, inconnues des acteurs des filières et du grand public. Qualifiée d' « agroécologie silencieuse » (Lucas V., 2021), nombreux sont les exemples de coopérations entre agriculteurs n'ayant pas cherché de soutiens extérieurs pour reconnecter mondes végétal et animal de façon plus ou moins formalisée et abouties. Ces innovations, inscrites dans la transition agroécologique, ne sont pourtant pas reconnues comme tel, encore moins revendiquées. Elles existent, pourtant, continuant d'émerger çà et là sur le territoire français, tentant de perdurer dans un contexte socio-économique incertain. Bien que l'ampleur de cette « agroécologie silencieuse » soit porteuse d'espoir, ces dynamiques vont à contre-courant d'un processus de spécialisation qui suit toujours son cours, nous l'avons vu, portés entre autres par des politiques publiques orientées en ce sens. Ainsi, ces dynamiques font face à de nombreux freins à la fois spécifiques aux niches d'innovations et à l'ICET en tant que tel.

B. Connaissances actuelles autour des freins et leviers

1. Des freins et leviers caractéristiques des innovations de niches ...

Nous l'avons donc compris, l'ICET entre donc dans la catégorie des systèmes innovants et s'inscrit donc dans la transition agroécologique. Cependant, ce système doit coexister avec le système actuel dominant, menant à la recherche de synergie, ou à défauts de compromis. Cette partie vise donc à présenter le modèle de diffusion de l'innovation tel que présenté par Geels (2002) et complété par Pigford et al. (2018) via une approche plus écosystémique, afin de mieux comprendre les freins et leviers rencontrés dans nos systèmes d'ICET.

Face aux enjeux actuels déjà évoqués plus tôt, la fonction de production alimentaire telle qu'elle est exécutée au sein des territoires évolue, via des changements de pratiques, de réglementation, de réseaux d'acteurs impliqués, etc. : c'est la **transition technologique** telle que défini par Geels (2002) et contextualisant le modèle de diffusion de l'innovation. Ladite transition se caractérise donc par le passage d'un régime sociotechnique à une autre, c'est-à-dire une modification de l'agencement d'un ensemble hétérogène d'éléments (acteurs, ressources, ...), dans des processus de ré-assemblage, par association, substitution, ou modification. Il discute ainsi de l'appropriation de cette innovation par les acteurs et réseaux associés, formés via différents types de liens, illustrant les interactions entre ces derniers et le rôle des politiques d'innovation et des structures de soutien à différentes échelles.

Ces régimes sociotechniques sont en fait le résultat de « routines organisationnelles et cognitives » construites à travers la coordination, partagées par tout un réseau d'acteurs constituant le système de production alimentaire (Geels W.F., 2002). Sur ce point, Pigford A.-A. et al. vont plus loin

en parlant d'**écosystème sociotechnique**, incluant ainsi les acteurs informels et divers actants spécialisés (terme non développé ici, issus de la théorie de l'acteur-réseau de Bruno Latour, 2005), n'appartenant pas au système de base malgré leur impact indirect sur celui-ci. Cette approche met donc l'accent entre autres sur le rapport à l'environnement des acteurs, intéressant dans notre étude.

Enfin, ces écosystèmes sociotechniques sont intégrés au sein d'un paysage général, correspondant au contexte territorial au sein duquel il évolue (contexte socio-politique, économique, écologique...). Écosystèmes et paysages sociotechniques ainsi imbriqués, ce sont les pressions mutuellement exercées entre les deux qui permettent l'apparition de niches d'innovation, véritables espaces tests in-situ de solutions imaginées en réponse aux contraintes du paysage sociotechnique. Pigford A.-A. et al. en font la définition suivante : « Les niches d'innovation sont définies comme des espaces qui permettent aux acteurs d'expérimenter, de co-innover et de créer de nouvelles technologies, pratiques et institutions pouvant soutenir les transitions vers une agriculture durable en favorisant les interactions à travers les frontières (par exemple, sectorielles, organisationnelles, professionnelles, disciplinaires, culturelles, etc.) dans les systèmes agricoles ». Les parties prenantes se réunissent ainsi pour définir des objectifs communs et s'engager dans l'apprentissage social afin de soutenir un processus d'innovation.

La notion de communauté d'innovation apparaît ainsi et mérite d'être un peu développée. Elle consiste en une collection dynamique d'acteurs (gouvernements, universités, industrie, institutions de soutien, experts, entrepreneurs, système financier, consommateurs, société civile, groupes culturels) qui évoluent au fur et à mesure que les personnes et les organisations se réunissent pour produire et/ou utiliser une innovation spécifique (Pigford A.-A. et al., 2016).

Ainsi, la véritable "transition transformationnelle" (Therond O. et al., 2017) induite par la diffusion des niches d'innovation suit un processus très précis, illustré et décrit par Geels W.F. (2002) en Figure 2 page suivante. Les niches d'innovation émergent généralement en réponse à des changements ou des besoins particuliers. Elles s'accumulent, chacune proposant une mise en pratique territorialisée d'une des réponses possibles, beaucoup disparaissent, quelque-unes perdurent et tendent à progresser au sein de l'écosystème sociotechnique. Cette progression est permise par une ou plusieurs "fenêtres d'opportunités" qui se manifeste lorsque des tensions émergent au sein du régime en place. Ces tensions peuvent résulter de changements dans le paysage, tels que la concurrence croissante pour des ressources essentielles comme l'eau, l'énergie et les terres, ainsi que des préoccupations socio-économiques telles que l'émergence de nouveaux marchés, le développement communautaire et la santé humaine et environnementale, notamment en lien avec les défis posés par le changement climatique. Un processus très progressif de reconfiguration de l'écosystème sociotechnique commence alors, constituant un enchaînement de changements en cascades à plusieurs niveaux s'associant et se renforçant mutuellement. Petit à petit, un nouvel écosystème s'établit contribuant à de nombreux changements au sein du paysage global. Kemp et al. (2001, p.277) (ici extraite de Pigford A.-A. et al., 2016) parlent en ces termes : "C'est l'alignement des développements (processus réussis au sein de la niche renforcée par des changements au niveau du régime et au niveau du paysage sociotechnique) qui détermine si un changement de régime se produira".

Les niches d'innovations sont donc soumises à de nombreuses luttes de pouvoirs, confrontant des écosystèmes alternatifs à l'écosystème dominant. Et de nombreux verrouillages sociotechniques persistent, limitant leur diffusion au sein de l'écosystème. Un tri est donc effectué au sein des innovations (Meynard et al., 2013), en particulier de celle remettant complètement en cause les stratégies de références de l'écosystème. Dans le contexte actuel, beaucoup parlent d'un verrouillage complet de cet écosystème face à l'innovation, entre autres à cause du paradigme autour des technologies (Mancel L., 2022). Le seul espoir quant à la diffusion de l'innovation issue des niches réside donc dans leur structuration (Meynard et al., 2013).

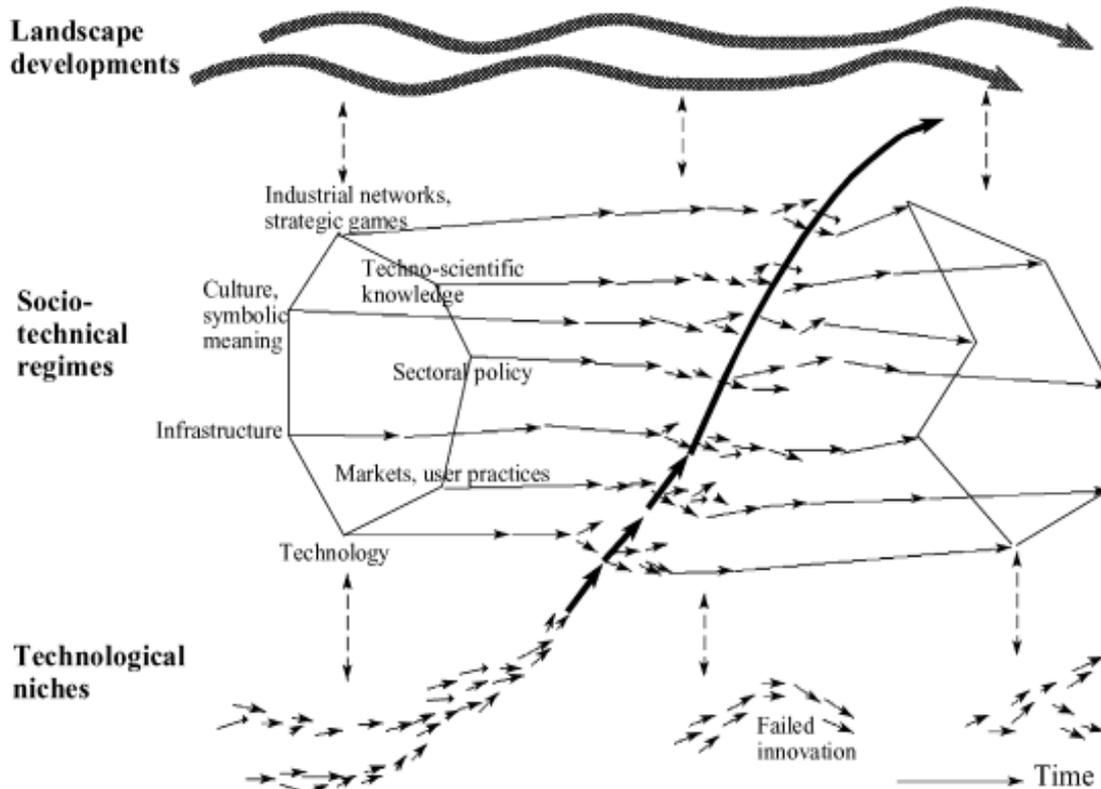


Figure 2 : Analyse multiniveau des processus de diffusion de l'innovation (Geels W.F., 2002)

2. ... qui varient en fonction du stade de la dynamique et s'articulent à différentes échelles

i La théorie des coûts de transaction comme cadre théorique

Les coûts de transaction sont définis comme les facteurs limitant l'échange d'un objet (bien ou service) d'un acteur à un autre et impactant alors l'organisation des dynamiques, ici d'ICET, et ce à chaque phase du processus d'intégration (Asai et al. 2018). Théorie issue de l'économie (Williamson O.E., 1985), Asai et al. (2018) puis Thiery et al. (2019) l'ont adapté aux coopérations entre acteurs dans le domaine de l'agriculture. Ainsi, ces coûts se découpent en trois catégories : les coûts d'information, de négociation et de mise en œuvre. S'ils peuvent freiner la mise en place de ces échanges, ils impactent aussi leur pérennisation, ne permettant pas aux acteurs de se projeter sur le long terme.

La première catégorie de coûts correspond aux **coûts d'information**. Nous parlons ici des difficultés liées à la collecte d'informations liées aux ressources, au moment de l'initiation de la démarche, mais aussi à l'adaptation face aux aléas impactant inévitablement les dynamiques. Cela comprend donc les ressources techniques et opérationnelles, à savoir les connaissances permettant la mise en place des échanges, mis aussi les ressources sociales : qui sont les acteurs référents dans la dynamique, sur qui est-il possible de s'appuyer. La notion d'ambiguïté de performance apparaît donc ici, définie comme l'inaptitude à mesurer les apports d'une innovation. Or, dans le cas des ICET, « les lacunes restent importantes quant à la quantification des intérêts de ces coopérations aussi bien au niveau économique, qu'environnemental ou social » (Thiery. E, 2019). C'est d'autant plus vrai que les impacts de ces initiatives se mesurent sur le long terme.

Les coûts de négociation sont aussi influencés par cette ambiguïté de performance, à laquelle s'ajoute l'incompatibilité de but. Cette notion se réfère à une absence de consensus autour de l'objectif collectifs du groupe dans la mise en place d'une dynamique commune, par absence de discussion ou par inadéquation avec les objectifs et contraintes individuelles. Ces coûts sont proportionnels au nombre de personnes impliquées, à la distance culturelle entre les acteurs, au lien de confiance qui existe entre eux, aux incertitudes qui persistent. Ces incertitudes sont multiples, liées à l'environnement, avec des variations intra/interannuelles délicates à anticiper de par l'amplitude du changement ou la diversité des sources, ou encore liées au comportement des acteurs, avec des comportements difficiles à prévoir, notamment à cause d'une distance culturelle persistante. Celle-ci désigne ici l'incompréhension entre monde végétal et animal causée par la séparation forte de ces systèmes de production au sein des exploitations et des territoires. Nous le verrons, son rôle est central dans les freins à la pérennisation des dynamiques d'ICET.

Enfin, les coûts de transactions comprennent aussi les **coûts opérationnels**, liés à la mise en œuvre de ces mêmes dynamiques. Cela correspond donc aux efforts de planification, de coordination et d'animation de celles-ci, impactés par la distance (géographique) entre les acteurs, les coûts humains et monétaires liés au pilotage et au suivi des échanges, etc.

L'interdépendance entre ces coûts est réelle, et s'ils sont importants à la mise en place d'une démarche, ils influencent aussi sa pérennisation, en impactant sa structuration au sein du territoire. Des solutions peuvent cependant être mobilisées pour faire face à ces difficultés, comme l'appui technique ou le dialogue territorial permettant de réduire l'ensemble des coûts par l'interconnaissance des membres composant le réseau social. Car le constat suivant imprègne fortement les dynamiques d'ICET : « Le changement d'échelle des interactions entre culture et élevage, le passage de l'échelle exploitation à l'échelle territoriale ajoutent une dimension humaine prégnante dans les échanges. Il est indispensable de la prendre en compte, en conséquence de quoi, la faisabilité des coopérations pourra sérieusement être remise en cause, quels que soient leurs intérêts agronomiques ou environnementaux » (Thiery. E, 2019).

ii Focus sur la notion de capital social

Les projets d'ICET sont en effet basés sur la co-construction et la collaboration et dépendent donc de l'investissement des acteurs et des relations interpersonnelles qu'ils entretiennent. Bourdieu (1984) définit ainsi le capital social de la façon suivante. Il s'agit pour lui de « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus

ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance ». Les acteurs peuvent donc tirer bénéfice des liens qui les unissent de façon plus ou moins durable, et ces bénéfices sont proportionnels à la qualité de ces liens (Lallement M., 2003). Une des fonctions majeures de ce capital social serait alors de réduire les incertitudes décrites plus tôt.

Ainsi, l'humain est au centre des freins et leviers à la pérennisation de ces dynamiques d'ICET, notamment en tant que composante d'un réseau. Il l'est aussi forcément en tant qu'individu, de par son histoire de vie, son fonctionnement cognitif et psychologique. Bien qu'extrêmement riche, ces dimensions à la frontière de la psychosociologie ne seront pas approfondies dans le cadre de ces travaux, trop éloignées de mon champ de compétences.

C. Contexte institutionnel : le projet SagiTerres

S'inscrivant dans un contexte de transition, développé plus haut, le Projet SagiTerre, ou « Stratégies collectives pour une agroécologie de territoire par les coopérations cultures-élevages » est financé pour trois ans (2022 à 2025) via le programme CO3 (Co-Construction de Connaissances), soutenu entre autres par l'ADEME, la Fondations Agropolis et la Fondation Daniele&Nina Carasso.

Son objectif est ambitieux : il s'agit d'identifier les modèles agroécologiques permettant l'ICET, via 1) l'analyse des bénéfices et limites des initiatives innovantes du territoire, 2) l'analyse de la complexité des interactions entre systèmes et acteurs et 3) la construction et l'évaluation de scénarios de développement.

1. Parties prenantes du projet

De nombreux acteurs sont impliqués au sein du projet, ayant leurs propres objectifs à différentes échelles et permettant ainsi une réflexion transdisciplinaire à plusieurs échelles et une mutualisation des réseaux d'acteurs.

Les **coordinateurs du projet** sont répartis au sein et BioCivam11 (société civile) et de l'Inrae (recherche public). Le **BioCivam11** a lui aussi une place essentielle dans ce projet. Association de producteurs bio créée en 1986, elle œuvre aujourd'hui pour l'organisation et le développement des filières bio locales via l'accompagnement des producteurs, l'animation de différents projets territoriaux collectifs ou encore la promotion et la sensibilisation autour de l'AB. Ainsi, poussée par ses adhérents, le BioCivam s'est intéressée petit à petit aux échanges cultures-élevages jusqu'à être à l'heure actuelle animateur central au sein de plusieurs dynamiques. Son objectif principal quant à sa participation à SagiTerres est de mettre en avant les pistes de progrès concernant l'accompagnement des acteurs dans leurs démarches de transitions agroécologiques. Concernant l'**INRAE**, trois UMR sont engagés, **INNOVATION**, **SELMET** et **AGIR**, apportant ainsi des connaissances et compétences complémentaires, essentielles dans l'accompagnement d'innovations mettant en jeu divers acteurs du territoire.

Les **partenaires techniques** sont eux aussi centraux, qu'ils soient porteurs d'initiatives ou acteurs du territoire. Ce sont eux qui font le lien avec les dynamiques du territoire de façon concrète, permettant l'analyse de leur mise en pratique. Ils participent souvent à ces dynamiques via leur animation et en sont même parfois à l'origine.

Ainsi, la **SCIC Graines-Equitables** (société coopérative d'intérêt collectif) fut une des première structure incluse, identifiée comme modèle d'innovation, tant en termes de production que d'organisation. Elle permet ainsi de valoriser les productions de céréales et d'oléo-protéagineux d'une quarantaine d'adhérents répartie sur les départements du Sud Occitanie via un outil de triage innovant. De problématiques rencontrées dans les itinéraires culturels, comme la destruction des couverts, sont nés les premiers échanges avec bergers et éleveurs, dont ils tirent aujourd'hui grande satisfaction. Grâce à leur participation au sein du projet SagiTerres, ils souhaitent ainsi renforcer la visibilité de ces types d'échanges en communiquant autour de leurs bénéfices. Parmi les autres partenaires financés par le projet, nous retrouvons ainsi le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée (**PNRNM**), l'**ADEAR11**, la **Chambre d'Agriculture de l'Aude** ainsi que **Chemin Cueillant** (association du Minervois œuvrant entre autres pour une agriculture paysanne diversifiée), s'investissent dans ces démarches à titre d'expert technique.

Enfin, de nombreux autres partenaires secondaires font aussi partie des interlocuteurs sans être directement impliqué, c'est le cas de la DDTM et du Conseil départementale de l'Aude, de Carcassonne Agglo ou encore du PNR du Haut-Languedoc.

Ainsi, le projet SagiTerres s'appuie sur une collaboration forte entre les différents acteurs du territoire, impulsée par des dynamiques individuelles innovantes donnant lieu à des cas d'études spécifiques à chaque secteur du territoire audois.

2. Périmètre géographique

C'est donc au sein du département de l'Aude qu'est implanté le projet SagiTerres (un cas d'études déborde sur le territoire héraultais). L'Aude est un territoire multiple, de par son climat, surtout méditerranéen, et son relief, des plaines encadrées par la Montagne Noir et le Sud-est Pyrénéens. Si cela a permis de conserver une certaine diversité dans les pratiques agricoles locales, riche de son terroir, le département n'a pas échappé au phénomène de spécialisation évoqué en introduction.

L'activité est essentiellement viticole, avec de nombreux AOP et IGP (Corbières, la Clape, Minervois,...) : 65 % des exploitations du département sont en viticulture (Agreste, 2022). C'est encore plus flagrant dans les communes étudiées au sein des cas d'études, où la viticulture correspond en moyenne à 90 % de l'activité agricole (RGA 2020, Agreste). D'autres productions n'en restent pas moins présentes, comme les grandes cultures dans les plaines du Nord-ouest, qui représentent 13 % des exploitations (Agreste, 2022), ou encore d'ovins/bovins viande, plutôt sur les massifs (Pyrénées, Corbières et Montagne noire), correspondant à 9 % des effectifs.

Cependant, l'Aude n'échappe pas aux dynamiques nationales. L'agriculture est en recul : 1200 exploitations en moins entre 2010 et 2020, un recul de 10 % de la SAU, essentiellement en grandes cultures, baisse de 30 % de la main d'œuvre agricole ... Mais de par une sensibilité accrue du territoire aux sécheresses et un contexte socio-économique en mutation, l'agriculture audoise a évolué dans ces pratiques et s'est particulièrement tournée vers différentes alternatives. Un exemple pourrait être la croissance continue des conversions en AB qui place le département à la troisième place régionale en termes de surfaces, au moins avant la crise du bio récente (Agreste, 2022). Les acteurs des filières ont ainsi dû s'adapter et de nouvelles dynamiques ont vu le jour : réhabilitation des friches, diversification des rotations culturales, création de collectifs ...

L'activité pastorale fait donc partie de ces dynamiques émergentes ponctuellement au sein du paysage audois et permet aujourd'hui de valoriser l'ensemble des ressources du territoire via du pâturage extensif. Les troupeaux y sont très mobiles et valorisent à la fois de la végétation spontanée et cultivée : c'est de l'élevage agro-pastoral (Carrière V., 2022). Certains viticulteurs sont ainsi très intéressés par le retour de ces troupeaux, ayant disparu du département après les années 60. Ils considèrent le vitipastoralisme comme une réponse aux controverses rapidement présentées en introductions apportant de plus un vrai atout commercial. Pourtant, ces initiatives sont aussi source de craintes, de part des verrous sociotechniques qui persistent, en particulier l'ambiguïté de performance et la distance culturelle. Elles font de plus face à de nombreux défis, entrant en concurrence avec l'agriculture moderne et des dynamiques d'urbanisation, encore très fortes à ce jour, et devant aussi faire face à une fermeture progressive du milieu malgré les efforts en cours. Les acteurs du territoire ont cependant bien compris que le pastoralisme lui-même pouvait constituer une solution aux problématiques auxquelles il est confronté. Ils collaborent donc de façon à comprendre et pérenniser ces dynamiques, gardant en tête ce contexte très rapidement résumé. Et le projet SagiTerres offre un cadre supplémentaire à cette collaboration à travers 5 cas d'études répertoriés succinctement dans la prochaine partie.

3. Cas d'études du projet SagiTerre

C'est donc dans ce contexte très favorable à l'ICET que s'est implanté le projet SagiTerres, afin d'étudier **5 cas** mettant en jeu des réseaux d'acteurs différents et répartis sur les territoires du **Minervois** et du **Narbonnais** :

- Le cas Félines-Minervois : pâturage de communal et d'inter-rang de vignes avec facilitation de la commune
- Le cas de Graines-équitables : deux dynamiques impliquant les adhérents de la SCIC
 - Chantier de fauche commun chez les céréaliers
 - Pâturage d'inter-rang chez les vigneron et/ou de couverts chez les céréaliers
- Le cas du GIEE Pasto en Minervois : pâturage de communal et d'inter-rang de vignes avec facilitation de la commune
- Les cas du Massif de la Clape
 - Dynamique de transhumance inverse : pâturage de communal et de privé
 - Pâturage itinérant (communal, zones compensatoires...) sur 4 secteurs
- Le cas de Chemin Cueillant : pâturage de couverts porté par une association

D. Présentation du stage

Ainsi, ce projet de fin d'études d'une durée de 6 mois vise à compléter les travaux déjà effectués par Romane Mettauer (Mettauer, 2021), sur l'identification des dynamiques d'ICET existantes (émergence de SagiTerres) et Victor Carrière (Carrière, 2022), qui a approfondi la caractérisation de ces dynamiques dans de nouvelles études de cas. Via une approche sociologique cette fois, cette étude va donc tâcher d'apporter un élément de réponse à la problématique générale du projet SagiTerres, qui est d'identifier les freins et leviers au maintien et au développement de l'ICET du Minervois et du Narbonnais, et ce du point de vue des coordinations entre acteurs du territoire. Dans une volonté de bien comprendre les objectifs de la présente étude, c'est d'abord posée la question des besoins des parties prenantes du projet SagiTerres. Il s'agit dans un premier temps de faire un état des lieux des dynamiques actuelles, en observant et analysant leur évolution, le positionnement actuel des acteurs,

les perspectives, ... Dans un second temps, une incompréhension persiste quant à l'échec de certaines dynamiques malgré les conditions facilitatrices en place, pourtant efficaces dans d'autres cas. Si la littérature apporte déjà des réponses, il s'agira donc ici d'avoir un regard in-situ pour répondre aux questions des partenaires en matière d'accompagnement des dynamiques et des acteurs. L'objectif de ce stage est donc de mettre à plat les échanges actuels afin de comprendre de façon approfondie le fonctionnement des différents réseaux d'acteurs, du personnel, avec les verrous individuels tels que les sentiers de dépendances, à l'interpersonnel avec le capital social, afin d'en tirer des enseignements d'accompagnement des acteurs (outils, condition de mobilisation, compétences ...).

E. Problématisation de l'étude

A partir de ce contexte général et spécifique au projet, se pose donc la question suivante : **Comment la coordination des acteurs, de par leur profil et leur organisation en réseau spécifiques, impact-elle la pérennisation de dynamiques d'intégration culture élevage du territoire audois ?** Au fur et à mesure de ma compréhension du sujet, cette question a donc mené à de nouvelles réflexions, qui n'ont cessé d'évoluer. Le Tableau 2 résume ainsi les différentes questions qui ont émergé tout au long de la phase de préparation du terrain associées à différentes hypothèses, qui seront validées ou invalidées dans le cadre spécifique des cas d'études choisis pour le présent stage et détaillés dans le prochain paragraphe.

Tableau 2 : Problématiques secondaires et hypothèses associées post état de l'art (Source : C.Chastagner)

Questions secondaires	Hypothèses de départ
Quelle sont les corrélations directes entre profils d'acteurs et durabilité d'une dynamique d'ICET ?	Les bergers (éleveurs transhumants ou sans terres) ont plus de difficultés à s'intégrer au tissu social que les éleveurs fixes de par leur mode de vie et leur système d'exploitation
	Les céréaliers et viticulteurs n'ont pas conscience du service rendu par le berger/éleveur
	La personnalité du berger est souvent perçue comme un facteur important dans le succès ou non d'une dynamique
	Les élus/viticulteurs etc. ayant (ou ayant eu) un lien direct avec l'élevage sont plus à même de favoriser ces dynamiques
Quelles sont les corrélations directes entre réseau d'acteurs et durabilité d'une dynamique d'ICET ?	Le porteur de la dynamique a mobilisé un large réseau d'acteur pour l'appuyer dans sa mise en place
	Les conflits au sein du réseau ne peuvent être réglés sans interventions neutres extérieurs
	Le rôle des collectivités est centrale dans ces dynamiques
Quelles sont les lacunes/bonnes pratiques actuelles dans la coordination d'une dynamique d'ICET ?	La mise en place a été longuement préparée (mobilisation d'acteurs, cartographie de la ressource etc.)
	Les concertations entre tous les acteurs impliqués dans une dynamique sont essentielles au lancement de celle-ci
	Les dynamiques qui sont suivi avec des concertations répétées sont celles qui fonctionnent le mieux
	Les médiations gérée par des acteurs non neutres sont sans issues
	Les discussions informelles sont un appui à la relation de confiance
Les rencontre entre acteurs de mêmes types sont rassurantes et donne du poids au groupe, une reconnaissance des individus	

Quels outils/moyens peuvent être mobilisés pour résoudre ces problématiques spécifiques à chaque profils et configurations	La contractualisation est un outil efficace uniquement si le projet est stabilisé et qu'une relation de confiance existe entre les acteurs. Sa forme est décidée en réponse à un contexte et des besoins.
	La sensibilisation des acteurs aux contraintes liés à l'agriculture et plus spécifiquement à l'élevage est important

II. Matériels et méthodes

A. Définition des cas d'étude¹

Au vu de la durée et des objectifs du stage, il était impossible d'étudier l'intégralité des cas d'études. Une sélection a donc été faite en fonction des questions persistantes sur le terrain, issues de constats déjà évoqués plus tôt, comme le fait que l'investissement de nombreux acteurs dans une dynamique et la mise en place de bonnes pratiques de coordinations ne suffisent pas à la durabilité de celle-ci. Le choix s'est ainsi opéré de façon à étudier ces questions en conservant une certaine cohérence avec les autres stages effectués dans le cadre du projet, afin d'éviter les redondances et d'approfondir des points précis. Trois cas d'études ont donc été identifiés, permettant d'étudier des dynamiques à différents stades, de l'émergence à l'essoufflement, et avec différentes coordinations, plus ou moins institutionnalisées, tout en gardant des caractéristiques communes à des fins de comparaison. S'ils seront détaillés dans la partie résultat, voici une rapide présentation des 4 dynamiques sélectionnées au sein des trois cas d'études. En Annexe III, une carte illustre la répartition géographique des quatre dynamiques et l'identification des différents types de parcelles du territoire associé (RPG 2020, Géoportail).

1. Cas d'étude 1 : Massif de la Clape

Le Massif de la Clape est donc situé sur le littoral audois. Son paysage est assez diversifié, entre garrigues méditerranéennes, bois de pins d'Alep, escarpements rocheux et bien sûr de nombreux vignobles. Le PNRNM agit en véritable chef d'orchestre sur ce territoire, réunissant les différents acteurs autour d'objectifs communs : maintien des habitats et de la biodiversité, ouverture des milieux pour lutter contre le risque incendie, lutte contre la prolifération du chêne Kermès, développement économique soutenable ... En ce sens, le pastoralisme est une opportunité pouvant avoir un apport sur l'ensemble de ces objectifs. Des diagnostics pastoraux ont ainsi été fait par le passé pour rationaliser les boucles de pâturage et adapter les troupeaux à la capacités du territoire : cela reste des milieux très pauvres avec de fortes variabilités intra et interannuelles. Malgré la présence de différentes zones Natura 2000, le Massif reste une zone urbanisée, avec des axes routiers, des constructions ... Il s'agit d'un espace très fréquenté, ce qui ajoute de nombreuses difficultés au pastoralisme. Il y a tout de même actuellement deux dynamiques sur ce territoire, fortement soutenues par le PNRNM.

La dynamique de transhumance inverse (Cas d'étude 1a) se déroule intégralement dans la commune de Gruissan, sur le littoral audois. Par définition, cet hivernage correspond au départ du

¹ Dans un souci de simplification et d'anonymisation, l'emploi du masculin a été choisi pour décrire les acteurs.

troupeau d'un massif montagneux pour redescendre dans les plaines à la recherche d'une meilleure ressource. Le berger déplace ainsi l'intégralité de ses animaux par camion sur ce secteur et y reste trois mois, pâturant à la fois du communal et du privé (friches, garrigues et inter-rangs). La responsabilité d'animation est partagée entre la commune, très facilitatrice, et le PNRNM. Les défis rencontrés sont ici la très forte urbanisation du territoire couplé à une activité touristique constante (malgré un pic estival). De plus, il y a un passif sur la commune : deux bergers sont déjà venus par le passé, laissant un très mauvais souvenir aux acteurs du territoire. Ainsi, bien que la mairie soit très facilitatrice, avec au moins deux acteurs travaillant sur ces sujets, elle doit aussi œuvrer dans son intérêt.

La seconde dynamique correspond à de l'agro-pastoralisme à l'année (Cas d'étude 1b). Le berger suit ici une boucle de pâturage sur quatre communes, valorisant une grande diversité de ressources. Il est soutenu par deux acteurs majeurs, le PNRNM et la Chambre d'Agriculture de l'Aude, mais est au centre d'un conflit initié par une concurrence sur l'accès au foncier et un débat sur l'équité. La commune a ici un impact négatif fort.

Nous retrouvons donc l'ensemble des conditions que nous cherchons à comparer au travers de ces deux dynamiques, qui illustre à la fois la facilitation par une collectivité, mais aussi l'impact négatif de celle-ci, en plus de mettre en avant le travail d'animation d'un acteur tiers.

2. Cas d'étude 2 : SCIC Graines-Equitables

La SCIC Graines-Equitables ayant déjà été présentée dans la partie partenaires du projet Sa-giTerres, je ne reviendrai pas dessus ici. Je préciserai seulement que les intérêts de la coopérative dans ces échanges sont nombreux et qu'il s'agit bien du gérant de celle-ci qui a souhaité initier ces échanges. L'idée était (dans le cadre de notre dynamique) de valoriser un couvert végétal pour l'alimentation animale plutôt que de simplement le détruire, permettant ainsi, d'une pierre deux coups, de récupérer de nouvelles aides PAC et de rendre service à des éleveurs dans le besoin. La pression sur la ressource est assez importante dans cette zone, qui connaît comme dans le Massif de la Clape une assez forte variabilité climatique interannuelle qui impacte donc les rendements. Ces tensions se répercutent donc sur les échanges, comme nous le verrons dans la présentation des résultats.

Comprenant deux dynamiques distinctes, nous nous focalisons uniquement sur celle concernant le chantier commun de fauche pour deux raisons. D'une part, nous évitons de solliciter des acteurs déjà mobilisés par les partenaires, ce qui est le cas avec la dynamique de vitipastoralisme, et d'autre part, nous pouvons ainsi observer le processus d'institutionnalisation en cours tant la configuration de coordination du réseau d'acteurs du chantier commun continu de s'affiner année après année. Cette dynamique est une articulation de trois pôles structurés : un Civam portant les éleveurs, une coopérative représentant les céréaliers et enfin le BioCivam pour s'assurer de l'animation de la dynamique. Nous pouvons ici discuter de l'absence de commune dans les échanges.

3. Cas d'étude 3 : Commune de Félines-Minervois

Cette petite commune héraultaise de moins de 500 habitants (2019) (Carrière V., 2022) se caractérise ici encore par un climat méditerranéen, avec une période estivale très sèche. Il y a cependant une vraie diversité d'environnement entre les zones de basses altitudes de la commune, à 143m, et les zones hautes qui atteignent 916m d'altitude et sont valorisées dans le cadre de la dynamique d'intégration culture élevage. La ressource est diversifiée, entre garrigues, vignes, de nombreuses

friches et sous-bois. Le paysage est ici moins urbanisé, beaucoup plus rural et moins fréquenté. La fermeture progressive des milieux augmentant la vulnérabilité aux incendies, la commune a souhaité réintégrer un berger, répondant ainsi à de nombreux objectifs de développement : mise en avant de la culture et du patrimoine, protection des population et autonomie alimentaire (Carrière V., 2022). Elle a donc largement œuvré en ce sens depuis des années, seul moteur dans la mise en place de l’initiative d’ICET. Celle qui est en cours est la troisième sur le territoire. Le berger est présent sur la commune la moitié de l’année, alternant entre la plaine, en basse altitude et le plateau sur la période estivale. La ressource étant insuffisante sur la commune, il passe l’automne/hiver sur une seconde commune qui, elle, n’est pas du tout impliquée dans les échanges.

Ainsi, ces initiatives se déroulent donc dans un contexte plus ou moins fort d’urbanisation et de flux humains inter-saisonnier important, impactant les dynamiques et leur gestion. Le Tableau 3 ci-dessous récapitule rapidement les trois points de comparaisons entre chacune des initiatives, permettant de mettre en avant la spécificité de l’organisation des échanges à un contexte social.

Tableau 3 : Récapitulatif des cas d’études en fonction des acteurs impliqués (Source : C. Chastagner)

		Berger/Éleveur permanent	Berger en transhumance inverse
La mairie est impliquée	Facilitatrice	Cas d’étude 3	Cas d’étude 1a
	Limitante		Cas d’étude 1b
La mairie est absente			Cas d’étude 2
Un acteur extérieur accompagne l’animation de l’échange			

B. Enquête qualitative et entretiens compréhensifs : les grandes étapes

Au vue de mes compétences, appréhender l’étude de ces initiatives via une analyse qualitative, à partir d’entretiens compréhensifs semblait approprié. Cela a été complété par des observations participatives de réunions. L’objectif est ainsi de comprendre « le système de pensée associé à une innovation » et de l’articuler avec l’opinion et le ressenti de chacun des acteurs mis en jeu (Darré J.-P., 1996). L’enjeu a donc été d’alterner entre « compréhension, écoute attentive, et prise de distance, analyse critique » (Kaufmann J.-C., 2016), afin d’une part d’avoir des témoignages individuels détaillés en plus d’une vision systémique du cas d’étude, transdisciplinaire. Dans le prolongement de l’approche semi-directive, il a s’agit ici de favoriser au maximum des réponses spontanées afin de percevoir leur ressenti personnel quant aux dynamiques d’ICET, leur perception des échanges et des acteurs y participant, pour ensuite croiser ces discours. Le matériel de recherche n’a ainsi cessé d’évoluer au fur et à mesure des nouveaux éléments émergents, qui se répercutaient invariablement sur les découvertes passées en y apportant un nouvel angle de vue.

La grande difficulté a résidé dans la libération de la parole, certains craignant l’enregistrement, d’autre préférant rester dans le politiquement correcte de par leur rôle dans le territoire. Il m’a fallu faire preuve d’intuition, apprenant petit à petit à détecter les doubles sens, les sous-entendus, improvisant de nouvelles questions pour débloquer la parole ... J’ai ainsi dû dans un premier temps me baser sur une grille répertoriant l’ensemble des éléments à prendre en compte dans mon analyse des réseaux d’acteurs, et donc dans les questions à leur poser.

1. Construction de la grille d'analyse

La première étape de mon travail d'enquête a été de construire une grille d'analyse, illustrée en Figure 3 page suivante, à trois finalités différentes. La première consistait à capitaliser et ordonner les différents freins et leviers évoqués dans l'ensemble des ressources à disposition (littérature scientifique, littérature grise ...) afin d'en avoir une vue d'ensemble (effets d'induction/inhibition, échelle d'impact, etc.). La seconde finalité était d'appliquer cette grille à mon guide d'entretien, afin d'avoir une base de questions commune à l'ensemble des acteurs concernés par l'enquête. Enfin, cette grille a surtout été construite pour permettre une analyse stabilisée de mes entretiens.

Une proposition de classement des freins et leviers en fonction de l'échelle d'action et de leur catégorisation a ainsi été proposée (le schéma, plus explicite, ayant précédé la grille est disponible en Annexe IV). De façon assez classique, ils ont d'abord été répartis par composante, selon s'il s'agit d'une caractéristique sociale, technico-économique et environnementale ou plutôt organisationnelle. A noter que le terme d'intelligence sociale a été distingué du capital social développé en première partie, me permettant ici de distinguer la ressource sociale de la capacité d'un acteur à mobiliser cette dernière. Le terme « intelligence », bien que contesté en psychologie (Davis K. et al., 2011) a été volontairement préféré à « compétence », mettant ainsi en avant l'articulation inné/acquis que l'on ne retrouve pas dans cette dernière. Une fois ce premier classement fait. J'ai ainsi pu organiser les freins et leviers selon les systèmes influencés. La première échelle est celle de l'humain : en tant qu'individus à part entière, quels ont les freins et leviers cognitifs, les choix de vies, etc. qui vont influencer la prise de décision en faveur ou non des dynamiques d'ICET. Et de la même façon, la seconde échelle permet de mettre en évidence ces questionnements à l'échelle de la structure, soit de l'exploitation agricole ou de l'organisme (commune, PNR, CIVAM ...). Ces deux premières échelles me permettent ainsi d'établir un profil pour chaque acteur étant partie prenante d'une dynamique. A l'échelle de la dynamique sont regroupés les freins et leviers étant plus ou moins issus des blocages précédents mais ayant un impact à l'échelle du projet commun, subissant un effet de groupe amplificateur. Enfin, ces systèmes subissent aussi évidemment l'influence du territoire dans lequel ils sont ancrés et qui induit inévitablement des freins sur lesquels il est toutefois possible d'agir.

La grille ainsi construite, elle n'a cessé d'évoluer au grès des entretiens compréhensifs. Par ailleurs, dans le cadre de cette tâche et de par la mobilisation, entre autres, des travaux de Romane et Victor (Mettauer R., 2021 ; Carrière V., 2022), j'ai pu identifier les acteurs spécifiques les plus à même de répondre à mes questions, commençant ainsi mes réflexions autour de la construction de mon échantillon.

Profil		Echelle			
		Humaine	Système	Projet	Territoire
FREINS	Social	Capital social négatif Intelligence sociale faible Sentier de dépendance et héritage <i>Convictions et opinions</i> Peur du changement, de l'innovation et du risque		Capital Social collectif négatif Distance culturelle entre les acteurs Incertitude comportementale	Conflit entre acteurs
	Technique	<i>Connaissances et éducation</i> Affinités, éthique ...	Ambiguïté de la performance		Absence de ressources nécessaires (inexistantes ou inconnues)
	Economique	<i>Besoins personnels</i>	<i>Objectifs techniques</i> <i>Contraintes techniques</i> <i>Objectifs économiques</i> <i>Contraintes économiques</i>	Incompatibilité de but	
	Environnemental	Perception personnelle	Variabilité de la ressource	Incertitude économique Incertitude environnementale	
	Organisationnel	<i>Charge de travail, temps disponible, objectifs personnels</i>		Distance géographique entre les acteurs Répartition des rôles et liens	
Gouvernance					
LEVIERS	Social	Capital social positif Intelligence sociale élevée		Capital social collectif fort <i>Rencontres informelles...</i> Espace commun de communication : CONCERTATION	Médiation et SENSIBILISATION
	Technique		Regrouper la connaissance chiffrée et la communiquer EVALUATION ET FORMATION		Mobilisation du réseau d'acteurs du territoire : qui sont les acteurs référents (intermédiaires communs/systématiques)
	Economique		Permettre l'adaptation permanente des systèmes individuels au service du projet : APPUI et CONSEIL	Prendre le temps d'arriver à un objectif commun : MEDIATION	
	Environnemental			Concertation	
	Organisationnel			Optimisation des échanges	
Gouvernance			Mobilisation d'outils de gestion de projets		

Figure 3 : Grille d'analyse (bilan des freins et leviers à la pérennisation des initiatives à différentes échelles)

2. Construction de l'échantillon

L'objectif de l'échantillonnage n'est pas d'avoir de représentativité à l'échelle du territoire mais plutôt à l'échelle de la dynamique. L'étude étant fortement territorialisée et ne visant pas une montée en généralité, les enquêtés doivent être sélectionnés de façon à amener la meilleure compréhension possible d'une dynamique, en croisant les points de vue des différentes personnes impliquées.

Dans un premier temps, une pré-sélection des acteurs impliqués dans chaque cas d'études a été faite, en détaillant leur rôle et leur place supposée au sein de leur réseau à partir des anciens travaux et des discussions de cadrage avec les parties prenantes du projet SagiTerres. A partir de cela, j'ai pu procéder à une élimination raisonnée en fonction des contraintes de l'étude. Le premier point était d'éviter la sur-sollicitation des acteurs : ceux ayant déjà été interrogés et n'étant pas absolument centraux étaient éliminés. De la même façon, il existe des tensions voire de vrais conflits au sein du territoire, qui ont impacté cet échantillonnage. Le choix d'orienter la sélection des viticulteurs et céréaliers en fonction de leur non intégration à ces dynamiques a par ailleurs été fait, afin de confronter ces discours aux témoignages favorables déjà acquis par le passé. Ils étaient ainsi sélectionnés uniquement dans le cas où ils avaient déjà montré de l'intérêt à ces dynamiques (participation à des concertations, interactions/discussion avec des participants, etc.). Il s'agit donc d'un échantillonnage basé sur la diversité, spécifique à chaque dynamique et adapté aux contraintes, qui a été construit de façon progressive, avec un effet boule de neige qui a ainsi permis l'inclusion de nouveaux acteurs dans l'échantillon n'ayant jamais été rencontrés jusqu'à maintenant.

Ainsi, le Tableau 4 récapitule l'ensemble des acteurs identifiés et rencontrés, dans un premier temps dans le cadre de cette étude, puis complété par l'analyse d'entretiens passés. En effet, de par le contexte de conflits et la période des entretiens, il a parfois été très difficile de mobiliser les acteurs (six refus, absence de réponses, etc.). La solution a donc été d'inclure une sélection d'entretiens effectués par le passé. Il s'agit là aussi d'entretiens semi-directifs, ils n'ont cependant pas été mené à partir de ma grille d'analyse ni dans le même but : ils ne sont pas mobilisés dans leur entièreté. J'ai aussi eu la possibilité d'assister à certaines réunions d'animation, très riches en information et qu'il était important d'inclure dans mon analyse. De la même façon, des entretiens complémentaires ont été effectués avec certains animateurs et font aussi partie de l'échantillon complémentaire (et non principal par soucis de distinction de méthodologie d'entretiens).

Tableau 4 : Echantillon total reprenant à la fois les acteurs identifiés, les réunions importantes et entretiens des années passées ayant permis un apport à l'analyse (Source : C. Chastagner)

	Cas 1a		Cas 1b		Cas 2		Cas 3		
	Etude actuelle	Etudes passés							
Eleveurs/Bergers	1/1		1/1		1+0/2	+2	1/1		
Céréaliers	0/0		0/0		0/3	+5	0/0	+1	
Vignerons	2/5	+3	0/2	+2	0/0		0/3		
Elus	1/1		1/3	+1	0/0		1/1		
Animateurs	2/2				2+1/3	+1x2	0/0		
TOTAL	6	+3	2	+3	3+1	+1	2	+9	3+11/ 28+16

Format 1+0/6 = 1 réunion ou entretien complémentaire + zéro entretiens sur 6 possibles identifiés

Format +1x2 = la même personne a été rencontrée 2 fois

= entretiens qui vont manquer dans les résultats

3. Construction et adaptation des guides d'entretien

Afin de permettre une certaine transversalité et exhaustivité, les guides d'entretiens ont été adaptés à chaque acteur. L'Annexe V illustre un exemple de guide. A partir de la grille d'analyse exposée plus haut, la trame commune du guide a été construite, de façon à conserver une cohérence tout au long de l'enquête. Une fois ce fils conducteur construit, j'ai ensuite adapté son déroulé en fonction du secteur d'activité des acteurs enquêtés, les questionnements évoluant forcément en fonction de son rôle au sein du territoire et/ou de la dynamique. Cet effort d'adaptation fut par ailleurs très bénéfique à ma compréhension du sujet, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives (Ramos E., 2015). Une dernière adaptation a été faite de façon très individualisée afin d'adapter la trame en fonction des informations déjà acquises au sein du projet ou encore des dires d'acteurs au grès des entretiens. Les guides s'organisent ainsi en trois parties une concernant l'échelle individuelle/structure, afin de comprendre le profil de l'acteur, et les deux autres sur les échelles de la dynamiques et du territoire, mettant en perspective la place de l'acteur au sein de la dynamique et sa vision de celle-ci à travers le réseau d'acteurs avec lequel il est en lien.

4. Conduite des entretiens et traitement

Le premier défi rencontré pendant l'entretien a été d'instaurer un vrai climat de confiance, important vis à vis de la qualité de l'information récoltée (Olivier De Sardan J.-P., 1995 ; Kaufmann J.-C., 2016). Avec cela en tête, j'ai entamé chaque conversation en contextualisant ma présence, choisissant un point d'entrée spécifique à chaque interlocuteur et me positionnant systématiquement comme apprenante, insistant sur deux points : le caractère confidentiel de l'échange et la liberté de parole (empathie, absence de jugement, respect). Malgré cela, certains biais n'ont pu être évités, de part des contextes sociaux, parfois conflictuels, avec des acteurs sur la défensive ou encore à la recherche de soutien, de reconnaissance. Toujours avec cet objectif de maintenir une conversation naturelle, fluide, j'ai dû faire preuve d'adaptabilité. La grille d'entretien n'a ainsi jamais été suivie à la lettre, orientant mes questions au grès de mes observations comme l'exige l'approche compréhensive telle que décrite plus tôt. Cela a ainsi nécessité un véritable apprentissage entretien après entretien, afin de comprendre les sous-entendus, les contre-sens et autres.

A noter qu'un travail d'anonymisation des acteurs a été effectué, dans le respect de la réglementation générale de protection des données (RGPD). Les acteurs rencontrés ont ainsi consenti à être enregistrés et un document a été signé en ce sens au début de chaque entretien. Celui-ci présentait l'étude et le projet SagiTerres dans lequel elle s'inscrit et permettait ensuite à l'acteur de choisir le niveau de confidentialité qu'il souhaitait. L'Annexe VI présente ledit document.

Une fois les entretiens réalisés, le matériel d'analyse a dû être préparé en respectant différentes contraintes. Aucune analyse thématique n'étant prévue, la retranscription intégrale de chaque entretien ne s'est pas avérée utile. Cependant, puisqu'inscrit dans le cadre d'un projet multi-acteur, il était nécessaire de conserver une certaine exhaustivité afin de capitaliser l'information au mieux. Les notes prises pendant chaque entretien ont donc été mises au propre dans la continuité de celui-ci, afin de s'appuyer sur la mémoire à court terme. Elles ont ensuite été complétées par une réécoute des enregistrements, de laquelle ont été extrait quelques verbatim jugés pertinents. Enfin, un résumé des principaux enseignements tirés de l'entretien a été incorporé en première page du compte-rendu. L'information a ainsi été synthétisée, permettant une compréhension rapide de ce qui est ressorti de cette rencontre, tout en rendant possible une relecture complète de celle-ci en cas de besoin.

C. Analyse et illustration des résultats

1. Étudier les dynamiques en trois temps

L'analyse des résultats s'est faite en trois temps, permettant une mise en perspective des différents freins et leviers à la pérennisation des dynamiques au sein de systèmes complexes.

L'analyse a commencé par un travail à l'échelle de l'acteur. L'objectif n'est pas ici d'analyser en profondeur chaque entretien mais de regrouper les observations pour, dans un second temps, les mettre en perspective par rapport à celles effectuées pendant les autres entretiens. Il sera par ailleurs aussi intéressant de comparer les approches entre types d'acteurs (comparaison entre bergers des différentes dynamiques par exemple). La façon de procéder est simple : la grille d'analyse construite est adaptée de façon à pouvoir être complétée. Il est alors plus évident de mettre en lien les points ressortant de chaque entretien et de chercher un lien entre un frein, un levier, et un profil d'acteur. Dans un second temps, l'analyse se fait par dynamique, afin de mobiliser les observations faites plus tôt en les comparant. J'ai suivi ici le principe de triangulation des données tel que défini par Denzin N.K. (2012)

et repris entre autres par Kaufmann J.-C. (2016), de façon à comparer les différents dires d'acteurs au sujet d'une même dynamique. Il s'agissait ici d'une triangulation complexe (Olivier De Sardan J.-P., 1995), dans le sens où l'échantillon sélectionné tel que décrit plus tôt a été raisonné de façon à obtenir un discours contrasté. L'idée est en effet de mettre en exergue à travers cette analyse les divergences et convergences de perceptions entre acteurs et de comprendre les processus y ayant mené. Ainsi, nous cherchons à lier un frein, un levier, à un système d'acteur, soit à un réseau et à sa coordination. En utilisant toujours la même grille de base, les entretiens sont comparés thématique par thématique. Enfin, une dernière lecture de l'enquête est faite au travers d'une analyse transversale de l'ensemble des cas d'études. Elle permet de comparer les dynamiques entre elles, à la recherche de potentiels facteurs communs de réussite ou d'échec spécifiques aux caractéristiques du territoire.

Ainsi, afin d'illustrer les résultats obtenus et avoir un support à l'analyse, différents schémas d'acteurs ont été construits.

2. Construction du schéma d'acteur

L'objectif de ce schéma est donc de formaliser l'articulation des acteurs en réseaux telle que perçue par eux-mêmes dans le cadre des échanges culture-élevage. En me basant sur les entretiens effectués ainsi que sur des discussions informelles, j'ai ainsi pu illustrer l'organisation des dits échanges et les interactions entre individus ayant un impact sur la dynamique.

L'idée est d'une part de mettre en avant la répartition des différentes missions liées à l'animation et la mise en place des échanges au sein du réseau en distinguant le rôle initial de chaque acteur dans le territoire donné (rôle de production ou de développement et d'animation territoriale) ainsi que son impact sur les dits échanges. Autrement dit, j'illustre ici le caractère facilitant ou non d'un acteur via ses interactions avec les autres et/ou ses actions sur la dynamique d'ICET tirées d'une expertise spécifique lié à la place au sein du territoire. Cela me permet ainsi de dégager des points de comparaison entre types d'acteur et ainsi proposer une ébauche de typologie.

Dans un second temps, il a s'agit de caractériser les différents liens (ici les échanges) entre les acteurs, uniquement d'un point de vue qualitatif afin de s'affranchir de toute temporalité (durée et fréquences), souvent perçue de façon très subjective. Ont ainsi été distinguées les notions de formalité, à savoir si l'échange est cadré par un coordinateur ou non, de réciprocité, d'impact et d'aboutissement soit : le lien aboutit à une communication ou à un échange tangible de matière ou d'argent (toujours après une communication).

Enfin, de par leurs actions et les choix qu'ils effectuent, les acteurs peuvent avoir de réelles apports pour la dynamique, ou au contraire induire des points critiques, ce qu'il semblait important de prendre en compte dans la formalisation de ces dynamiques.

La construction de ces schémas s'est faite manuellement via un outil de conception graphique. L'utilisation de logiciels de cartographie de réseaux plus puissants comme Gephi a été rejetée pour plusieurs raisons. En effet, la taille des réseaux étudiés ainsi que les objectifs de l'étude ne permettaient pas de justifier l'utilisation d'outils aussi performants, nécessitant la construction d'une base de données spécifique et d'un temps conséquent alloué à la spatialisation, qui se base sur différents calculs issus de la théorie des réseaux (Williamson O.E., 1985). Celle-ci est de plus assez éloignée du cadre d'analyse privilégié dans cette étude et développé plus haut. Ainsi, cette formalisation

est inspirée de l'approche de cartographie cognitive utilisée par Christiansen dans le cadre de recherches/action sur la place de l'humain dans la transition agroécologiques (Christiansen G. et al., 2023) : j'articule et formalise la vision des acteurs du réseau impliqué dans une dynamique d'ICET concernée.

La schématisation des réseaux, bien que manuelle, a suivi plusieurs règles afin d'uniformiser les représentations. Les étapes ont toujours été les mêmes : ajout de l'ensemble des acteurs évoqués dans les entretiens, application d'un code couleur en fonction des missions au sein de la dynamique, regroupement des acteurs associés au sein de structures (Civam, coopératives, etc.), placement des acteurs autour de l'éleveur/berger, formalisation des différents liens et application d'un code couleur et de formalisation, repositionnement des acteurs de façon à alléger et simplifier le schéma au maximum sans perdre d'informations. Si la légende du schéma (Figure 4 en page suivante) illustre les choix de mises en forme, il convient de justifier certains points. Tout d'abord, concernant la caractérisation des acteurs, le terme « clé de voûte » a été choisi pour faire le parallèle avec le terme employé en écologie et se réfère aux individus/structures dont la présence est indispensable à l'existence même de la dynamique de par ses actions et sa place dans l'imaginaire collectif. De plus, les missions d'animation de ces dynamiques ont été découpées en trois sections afin de distinguer au mieux les différents rôles de chacun des acteurs et les gradients de couleurs mettent en avant la multiplicité des actions prises en charge par certains acteurs.

Concernant la caractérisation des échanges, le code couleur a été établis selon la norme suivante : l'échange est perçu comme facilitateur de la dynamique par tout le réseau (vert), il est inversement perçu comme conflictuel (rouge), les acteurs ne perçoivent pas l'échange de la même façon (jaune).

III. Comprendre les acteurs et l'organisation des échanges pour réfléchir à une pérennisation des dynamiques d'ICET à plusieurs échelles

A. Quelle configuration de coordination des échanges pour quels profils ?

1. Chaque dynamique s'organise en réponse à un contexte spécifique

Ainsi, les acteurs de chaque dynamique s'articulent en réseau afin de mettre en place ces échanges, de façon plus ou moins formalisée et avec un impact plus ou moins positif. Nous allons voir qu'il existe de vraies divergences entre les réseaux avec différents niveaux d'implication. Le partage du territoire semble cependant être une problématique récurrente.

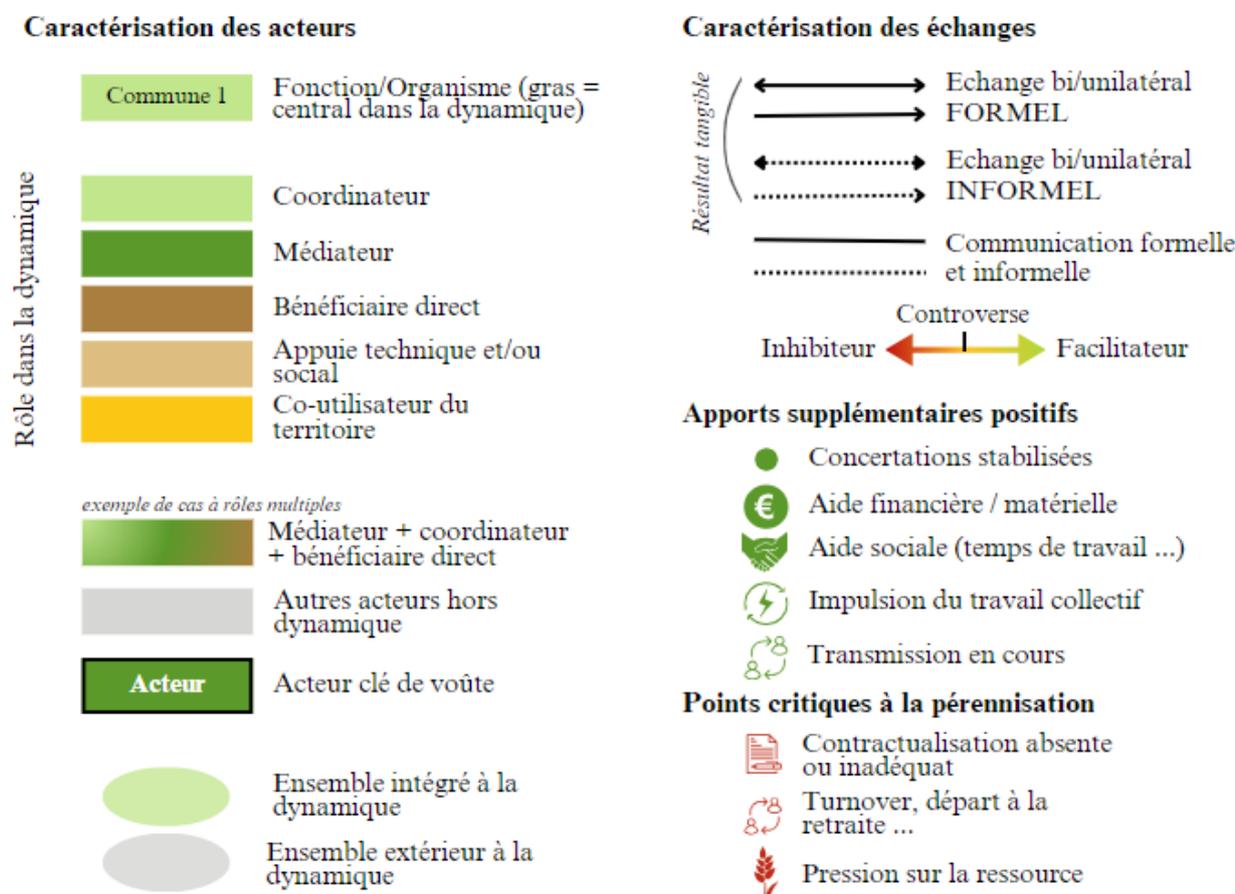


Figure 4 : Légende des schémas de réseaux d'acteurs

i Cas d'étude 1a : une transhumance inverse co-animée par deux acteurs territoriaux, la commune et le PNR

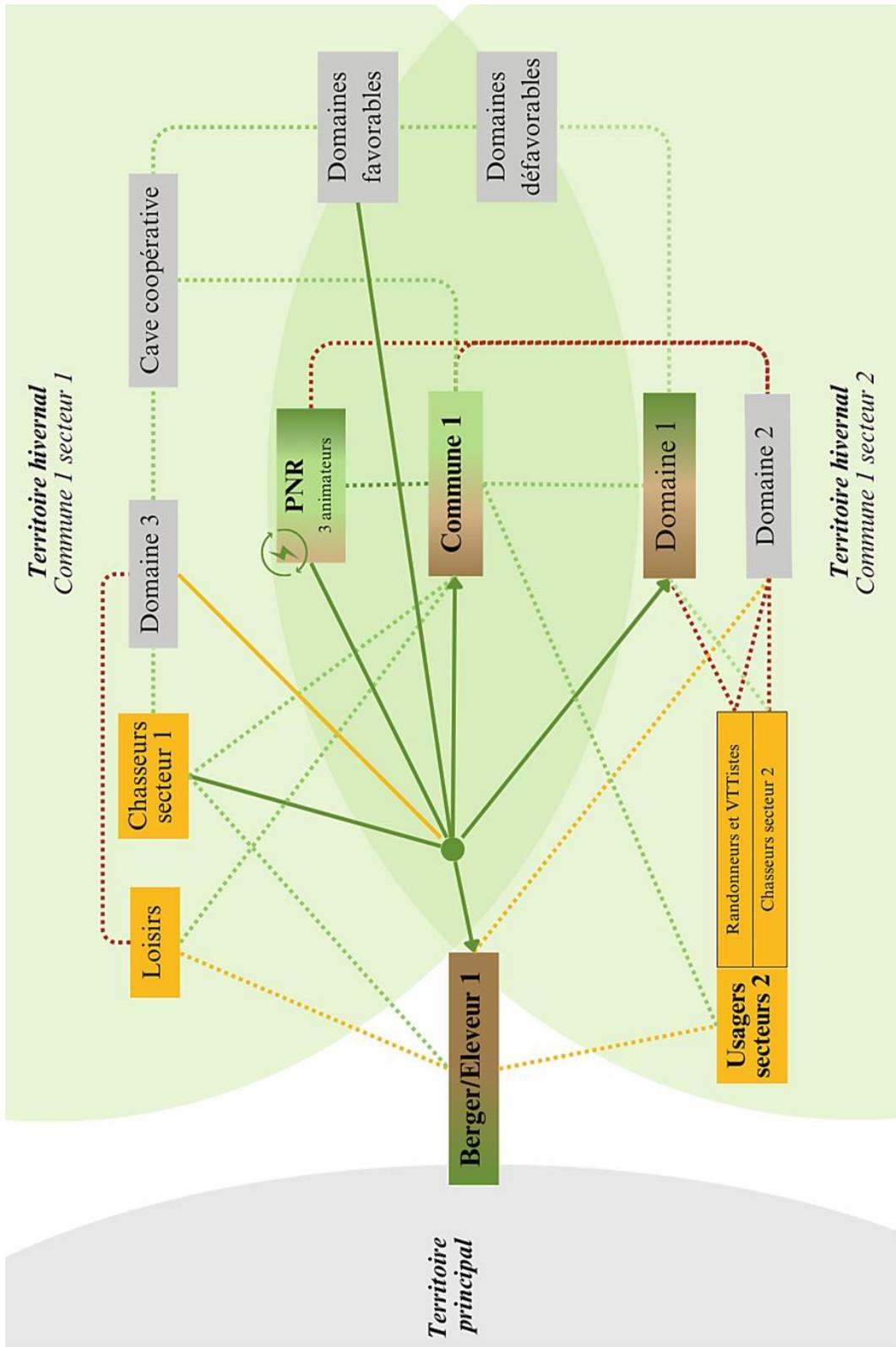


Figure 5 : Schéma du réseau d'acteurs du cas d'étude 1a

Située dans les Pyrénées, cette petite exploitation de 200 brebis mérinos était à la recherche d'un secteur sur lequel effectuer une transhumance inverse. Presque intégralement autonome grâce aux 100ha de parcours encerclant les bâtiments d'élevages ainsi qu'à l'accès à une estive, c'est la période hivernale qui pose problème. La rentrée obligatoire des animaux en bergerie en raison du climat rend nécessaire l'apport en foin, impossible à produire sur les surfaces disponibles en raison de la topographie. La transhumance inverse constitue donc une alternative, répondant en plus de cela aux objectifs de bien-être animal (BEA) tels que perçus par l'éleveur, à savoir garder le troupeau en semi-liberté autant que possible. L'opportunité s'est présentée au hasard d'une discussion impromptue avec un animateur du Conservatoire du littoral lors d'une estive via le groupement pastoral qui emploie le berger). Quelques intermédiaires plus tard, une rencontre était programmée pour organiser la venue du troupeau sur le territoire du PNR.

C'est donc dans ces conditions de collaboration et de confiance relative permise par un certain lien territorial, c'est-à-dire ici l'interconnaissance des acteurs impliqués dans ces dynamiques, que s'est construit progressivement le réseau social présenté Figure 5 ci-contre.

Quatre acteurs forment le noyau de cette dynamique dont trois qui collaborent sur le sujet depuis quelques années.

Le **PNR** occupe ici un rôle important dans la coordination de la dynamique, organisant les concertations entre élus, viticulteurs, berger et chasseurs conjointement à la commune, qui le considère comme un véritable soutien. C'est aussi lui qui mobilise ressources et compétences techniques pour évaluer et suivre la ressource fourragère et l'évolution du territoire. De ce fait, il occupe aussi un rôle de médiateur, porté par sa connaissance du territoire et des dynamiques voisines qui lui confèrent une certaine expertise.

La **commune** occupe elle aussi un rôle central dans la dimension d'organisation des échanges. Deux personnes sont ainsi référentes, se chargeant de l'animation des échanges de la mobilisation des acteurs et de la communication. En ce sens, la commune reste un des interlocuteurs principaux de nombreux usagers du territoire. Au-delà de cet aspect, elle participe aussi à la mise en pratique de l'échange, fournissant aux alentours de 300ha de communal sur le secteur 1, ce qui correspond à l'intégralité de la ressource pour les cinq premières semaines de l'hivernage. De la même façon, le **domaine viticole 1** constitue un accès à une ressource de toute autre qualité, puisque ce sont 70ha qui permettent largement de nourrir le troupeau durant le même laps de temps. Très aux faits de ces pratiques et de leur bien-fondé, le vigneron du domaine 1 en est le porte-parole auprès des viticulteurs, qu'il a tenté de mobiliser par le passé sans franc succès.

L'implication des vignerons du territoire est très variable. Si la commune se félicite du nombre de participants aux réunions de concertation, une faible part des vignerons du territoire est effectivement présente (6 domaines sur les 33 de la commune, au final un seul participant, RGA 2020), et dont certains (le domaine 3) sont défavorables au pâturage des troupeaux, marqués par des expériences passées négatives ou peu intéressés par les coopérations entre agriculteurs. Seul le vigneron du **Domaine 3** s'est déplacé pour participer au dialogue et ainsi aborder les points négatifs et conséquences de ces expériences passées. Ce fut d'ailleurs très apprécié par les acteurs du noyau de la dynamique tant il a pu faire avancer la discussion dans une démarche de co-construction des échanges et d'apprentissage.

Le domaine viticole 2 était positionné comme grand facilitateur par certains acteurs rencontrés, mettant à disposition surfaces, logement, bâtiments d'élevage ... mais ne souhaite aujourd'hui plus participer à l'échange. Son positionnement sur le schéma traduit sa sortie de la dynamique suite à un vrai manque de communication lors de l'arrivée du troupeau.

Enfin, un dernier constat est unanimement évoqué par les acteurs, bien qu'un peu minimisé par la commune : **le partage du territoire** entre acteurs constitue un véritable challenge parfois pesant pour les agriculteurs quels qu'ils soient. Randonneurs et cyclistes sont ainsi perçus comme un véritable fardeau, en particulier pour les Domaines viticoles qui subissent tout au long de l'année leurs atteintes plus ou moins préjudiciables (violation de propriété privée, dégradation de surfaces et de matériels, ...). La perception de ces dommages est moindre pour le berger, lui-même victime d'attaque de chiens de randonneurs, plus à même de relativiser de par la ponctualité de sa présence et sa personnalité plus encline à relativiser.

Plusieurs caractéristiques ressortent donc du réseau social du cas d'étude 1a. De vrais **points de convergence** rapprochent les acteurs de la dynamique. Le groupe partage un même rapport à la nature, une même éthique environnementale : ils souhaitent tous un développement véritablement durable pour leur territoire, permettant la préservation des différents milieux et espèces présents sur ce secteur. La commune oriente une grande partie de ses actions en ce sens, de la même façon que le PNR, qui par définition est affilié à ces missions. Le domaine 1 est en biodynamie et le 2 prépare une réorientation totale de ses pratiques dans une direction similaire. Il s'agit aussi de la motivation première du berger dans l'exercice de son métier. Et cet amour du vivant inclus de la même façon un rapport particulier aux animaux et à l'élevage. Tous ont un lien avec celui-ci, plus ou moins récent : certains sont originaires de zones d'élevage, l'ont côtoyé pendant toute l'enfance, ont été bergers et voient son arrivée à Gruissan comme « une véritable Madeleine de Proust », d'autres s'en sont rapprochés au grès d'expériences et de rencontre. C'est le cas de la commune, pour qui l'apprentissage a été réel, au fur et à mesure des deux échecs passés. Cette dynamique est ainsi à part puisque les acteurs tendent vers une meilleure compréhension du métier de berger, de ces difficultés et partagent avec lui la même perception de ce qu'est la meilleure façon de faire (présence continue auprès du troupeau, ...). L'ensemble des acteurs impliqués semble donc reconnaître le service rendu par le berger. Ainsi, en s'appuyant plus ou moins consciemment sur ces convergences, les acteurs se sont rapprochés avec une volonté de collaboration qui a le plus souvent abouti, soutenue par le PNR.

Plusieurs points de divergence ont aussi été perçus autour de deux constats : un conflit se profile autour du **partage du territoire**, une **distance culturelle** persiste, plus ou moins relative, entre le monde viticole avec celui de l'élevage et tous les acteurs ne perçoivent pas de la même façon **l'effort d'animation**.

Le premier constat divise d'un côté ceux qui subissent ce partage de plein fouet, les agriculteurs, et de l'autre la commune, qui constate en quelque sorte les dommages collatéraux d'une activité qui lui rapporte : le tourisme. Car si la commune tend à réduire sa distance avec le monde agricole par l'apprentissage, l'incompréhension du monde paysan par beaucoup d'utilisateurs lambda persiste et questionne fortement la notion de partage du territoire et de hiérarchisation de son usage. Ce constat est d'autant plus fort lorsque l'on introduit la notion de propriété privée et explique en partie la divergence de perception de ce constat entre domaines, propriétaires, et berger, partageant nécessairement le territoire. Divergence de perception, donc, et divergence d'intérêts : l'économie de la commune

étant basée sur le tourisme, il semble difficile pour elle de se positionner frontalement en opposition aux comportements problématiques de certains des usagers. Elle ne semble pas avoir conscience de cette tension sous-jacente, minimisant le problème et discutant plutôt de la communication en place.

De plus, bien que des convergences aient été démontrées, une distance culturelle persiste entre les acteurs : le réseau de la dynamique est encore fragile, encore directement ou indirectement impacté par les expériences négatives passées. La divagation de moutons abandonnés par les anciens bergers est encore aujourd'hui un véritable problème, avec des dégâts sur les vignes tous les printemps. Couplé à leur vécu, aux différents échos émanant parfois d'acteurs de la dynamique eux-mêmes, les préjugés autour des bergers, de la néoruralité et du vitipastoralisme sont ainsi renforcés. Le chemin est aussi encore long pour la commune dont beaucoup de contraintes liées à l'activité agricole lui échappent (incompréhension autour de la nécessité d'avoir un Patou ...).

Enfin, l'effort d'animation de la commune mais aussi parfois du PNR n'est pas forcément compris, parfois même remis en question. L'opinion des domaines sur le sujet semble différée de celui du reste du réseau de la dynamique, très satisfait. Eux jugent parfois le travail de la mairie d'insuffisant : pas assez d'acteurs mobilisés, pas de vraie liberté de parole, pas d'écoute active et de prise en compte de leurs problématiques, animation intéressée et individualiste ... Bien que souvent caricaturés pendant les échanges, les préjugés sous-jacents à ces allusions illustrent là aussi une certaine distance culturelle.

Cet **équilibre convergence/divergence** est fragile, les rapports de forces ayant sans cesse lieu entre ces freins et leviers, allant parfois jusqu'à constituer des obstacles à la pérennisation de la dynamique. A l'heure actuelle, les tensions semblent se cristalliser autour du premier constat développé dans la partie précédente concernant l'usage du territoire. Le principal frein semble ici être la gestion du conflit à venir sur le sujet. Le réseau peut cependant s'appuyer sur les convergences évoquées plus haut, qui constitue en socle commun prometteur. La montée en compétences des acteurs par et pour le groupe semble possible, les acteurs prenant encore leurs marques après cette première année test et ayant conscience des incertitudes persistant ainsi que des erreurs ayant été commises.

ii Cas d'étude 1b : une présence à l'année compromise par un conflit autour du foncier

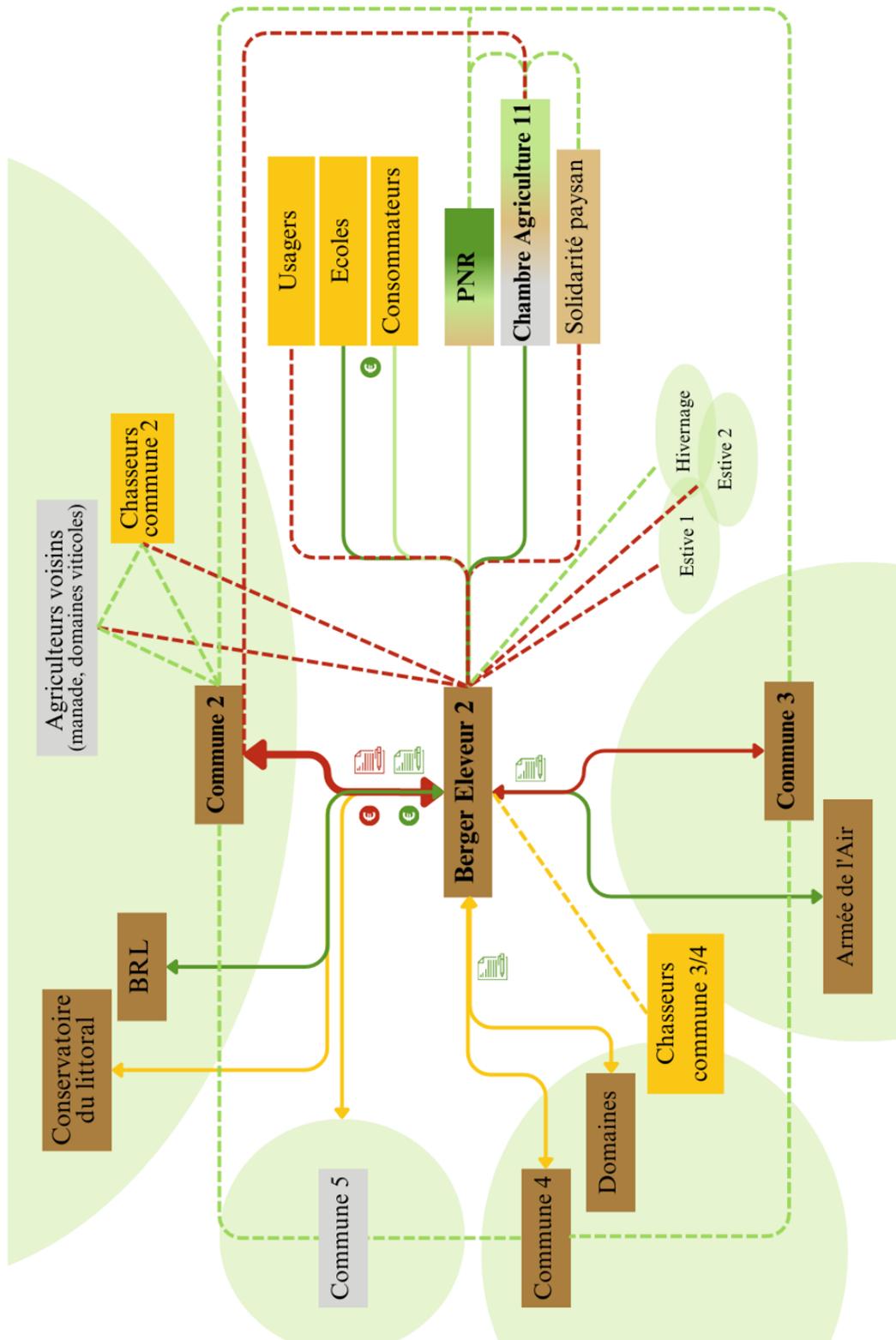


Figure 6 : Schéma du réseau d'acteurs du cas d'étude 1b

En 2014, le Plan pastoral était lancé sur tout le Massif de la Clape. Coordonnés par le PNR, des diagnostics pastoraux ont été faits par la Chambre et le Conservatoire des espaces naturels et des rencontres acteurs ont été organisées entre chasseurs, communes et propriétaires privés (le massif est composé en très grande partie de surfaces privées). Le travail sur la mise en place de pratique d'ICET au sein du massif était donc en court lorsque la commune 2 a souhaité avoir son propre berger. En 2016, le berger d'une commune a ainsi été choisi directement par la commune malgré l'appel à projet que la PNR avait lancé en parallèle pour des raisons de praticité : il connaissait déjà le contexte pédoclimatique. La Figure 6 illustre ainsi le réseau tel qu'il est aujourd'hui, 7 ans plus tard.

Plusieurs choses ont donc été mises en place pour faciliter son installation, notamment au niveau de la sécurisation de la ressource, grâce à l'animation du PNR et à la facilitation de la commune. La négociation du contrat de prestation de services sur les zones compensatoires de BRL (organisme d'aménagement territorial lié à l'eau) a permis un apport financier de départ pour lancer l'activité. De nombreux autres contrats ont ensuite été signés au fur et à mesure, notamment grâce à un travail de mise en réseau de la commune. Le berger avait ainsi plus de 350ha de communal en fermage sur trois communes différentes au bout de la première année, auxquelles se sont ajoutés quelques commodats sur des surfaces viticoles, ainsi que des conventions de pâturage (Conservatoire du littoral). Toujours dans l'idée de pérenniser la présence du berger, la commune lui a ainsi facilité l'achat d'une petite parcelle d'1/2 ha et lui a accordé un permis de construire afin d'implanter un tunnel qui servirait de bergerie, dossier sur lequel le PNR a lui aussi durement travaillé.

Selon un constat partagé par deux des acteurs rencontrés, c'est bien ce point qui a initié le conflit au sein du territoire, induisant des rivalités et jalousies de voisinage, les vigneron s'étant eux vu refusé ce permis de construire, qui n'étaient cependant pas un problème tant que la commune facilitait le berger. Cela changea du tout au tout en 2020, avec l'arrivée d'un nouveau Conseil municipal. Le Covid-19 ayant empêché les travaux, le permis de construire put être réévalué par la commune, qui le rejeta face aux pressions engendrées par supposément par les vigneron s, l'éleveur voisin et les chasseurs. A ce jour, les animateurs ne peuvent que constater l'escalade du conflit et la fermeture totale du dialogue territorial notamment avec la commune 2, malgré les tentatives de discussions entre autres par le président de la Chambre d'agriculture de l'Aude, qui s'est pourtant déplacé sur place. Le PNR a organisé des concertations, sans succès puisque les représentants des différents acteurs étaient absents à tour de rôle. Sur le terrain, cela se traduit de différentes façons. Le conflit continue de se propager au sein du territoire : de nombreux habitants / agriculteurs / élus perçoivent négativement la présence du berger, dont la posture résolument défensive ne permet pas de désamorcer ces perceptions. Des surfaces sont aussi retirées à ce dernier, l'obligeant à vendre des animaux (réduction du troupeau de 600 à 150 brebis). Le berger parle aussi de sabotages très fréquents : destruction des clôtures, vols d'agneaux et de brebis (deux avérés, avec preuves matérielles et aveux), girobroyage de l'aphyllanthe sur les parcelles en fermage par les ouvriers de la commune 2, ...

Ainsi, malgré la densité et la diversité relationnelle autour du berger, sa pérennisation au sein du territoire semble impossible. Il est aujourd'hui fatigué par ce conflit, dépassé par les proportions qu'il est en train de prendre. Trois organismes entourent le berger et l'accompagnent, le PNR, la Chambre, qui le suit tant d'un point de vue personnel qu'économique, et Solidarité Paysan, sur un pan psychologique. L'échange avec ce dernier c'est par ailleurs très mal passé avec le berger, qui a trouvé ces discussions trop difficiles à mener. Ces organismes sont cependant limités dans leur champs d'action ne pouvant substituer le travail de la commune. « Aidé par tout le monde et personne à la fois », le berger se raccroche ainsi pour l'instant aux quelques échanges positifs qu'il entretient avec ses clients, et les écoles qui viennent découvrir le métier de bergers quelques fois dans l'année.

Son isolement est traduit en pratique par une réduction drastique des surfaces disponibles, d'autant plus vrai qu'elle est aussi entrée en conflit sur ses estives, ne pouvant donc y retourner.

L'analyse du réseau d'acteurs est rendue complexe par la prééminence du conflit entre eux. Hormis les usagers de l'espace naturel que sont les chasseurs et pratiquants d'activités de loisirs plein air, la plupart des acteurs semblent souhaiter la même chose pour le territoire : des paysages ouverts et entretenus. C'est le cas du berger, bien sûr, qui souligne son gros apport en ce sens mais ne pouvant plus faire son travail correctement faute de soutien des municipalités. C'est aussi le cas du PNR, dont le rôle de coordination n'est pourtant pas toujours reconnu par le berger ni par les communes. Les communes suivent cet objectif d'entretien des paysages dans le cadre de la lutte contre les incendies, mais leur investissement dépasse rarement la mise à disposition de surfaces pour le pâturage.

Ainsi, l'objectif commun ne semble pas avoir structuré une vraie dynamique de groupe, tous les acteurs ne percevant pas forcément leur rôle dans les échanges, en particulier les communes, qui malgré leur intérêt ne semblent pas vraiment aux faits des contraintes et difficultés rencontrées par le berger, ou du moins ne sont pas prêts à les reconnaître et à agir en appui. L'objectif commun, insuffisamment fédérateur, est donc remis en cause par l'absence de concertation collective et l'existence d'habitants opposés à la présence du berger.

De la même façon, il semble difficile d'identifier clairement les points de divergence du réseau, tant le conflit semble personnel, fondé sur quelque chose d'assez abstrait. Un véritable imaginaire semble ainsi s'être construit autour de la personnalité du berger au grès des discussions, mélangeant traits de caractères réels et fantasmés, décontextualisés et amplifiés. Le berger est ainsi isolé du réseau, tenu pour responsable de l'échec de l'échange par une partie des acteurs. Plusieurs facteurs accentuent cet isolement dans un cercle vicieux, à commencer par la posture des acteurs. Le berger est logiquement sur la défensive, faisant face à de nombreuses pressions. Les acteurs de l'animation semblent eux plutôt résignés, impuissants. D'autres encore se positionnent de façon totalement extérieure à la dynamique, n'ayant aucun rôle à jouer bien qu'ils participent pourtant aux échanges et soient ravis de recevoir le berger. Cette ambivalence illustre une réalité de ce type de dynamique : nombreux sont les acteurs souhaitant la présence du berger sans pour autant investir du temps et de l'énergie (sans parler d'argent) pour faciliter celui-ci. Sur ce cas en particulier, cette contradiction semble accentuée, sur dire d'acteur, par une distance culturelle très marquée, où à la dualité culture/élevage s'ajoutent celles entre gros propriétaires et petit berger sans terre, entre étrangers et locaux, nouveaux agriculteurs et anciens, ...

Ainsi, la mise en pratique de l'échange semble possible du point de vue de la ressource, viable jusqu'à plus de 600 brebis, avec une vraie demande territoriale. Il semble par ailleurs évident que certains acteurs ne demandent qu'à s'intéresser à ces sujets, en témoigne l'implication d'une commune au travers des échanges. Dans ce cas très particulier, le frein majeur à la pérennisation apparaît comme être le portrait du berger tel qu'il est dépeint d'une commune à une autre. Les acteurs ne semblent donc pas vouloir s'engluer dans un conflit selon eux causé par celui-ci, sans forcément percevoir leur rôle dans cet échange. Par ailleurs, peu de leviers semblent pouvoir être actionnés, verrouillé par un dialogue territorial complètement bloqué de part et d'autre. La seule chose empêchant l'arrêt total de la dynamique semble être les baux signés à l'initiation de celle-ci, qui ne suffiront cependant pas longtemps au maintien du troupeau au vu des pressions subies.

iii Cas d'étude 2 : organisation tripartite des acteurs

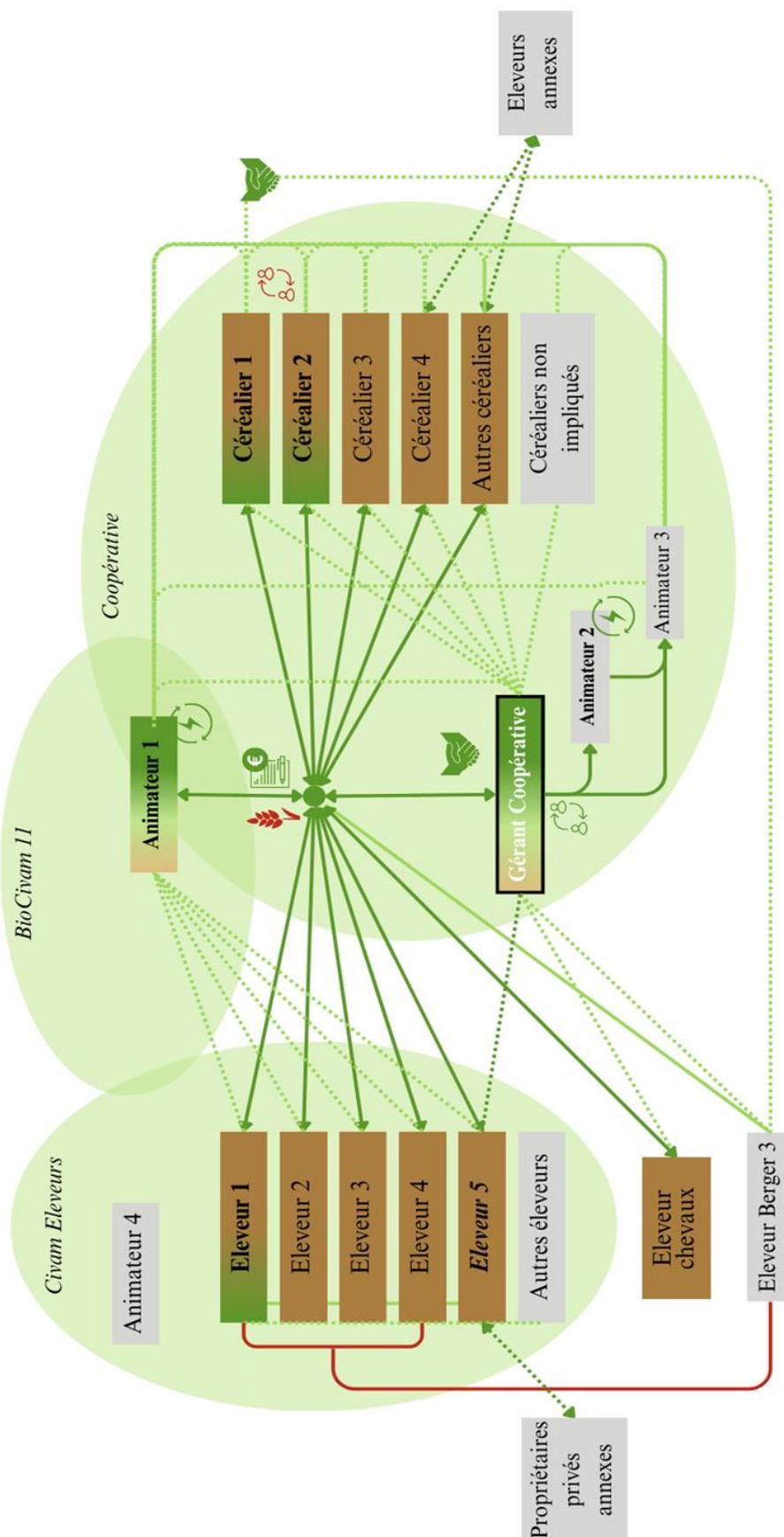


Figure 7 : Schéma du réseau d'acteurs du cas d'étude 2

Cette dynamique est née à l'initiative de la coopérative, portée par son gérant et inspirée d'un autre cas au sein du périmètre de la SCIC. On note là encore l'importance du réseau dans l'émergence de ces coopérations. Cette dynamique avait alors pour objectif d'offrir une alternative au girobroyage des couverts de luzerne et sainfoin présents dans les rotations culturales des céréaliers adhérents avec quelques avantages économiques (économie de carburant, accès à de nouvelles aides PAC grâce aux numéros de pacage etc.). Ce même gérant, très présent au sein du territoire, a ainsi mobilisé son réseau et mis en contact céréaliers (lui-même en faisant partie) et éleveurs par l'intermédiaire d'un ami de la profession, qui ont organisés des chantiers de fauches communs sur les surfaces mises à disposition. La dynamique a évolué : de nouveaux acteurs l'ont intégré notamment dans la dimension animation ce qui a permis un meilleur cadrage des échanges et l'ouverture de la discussion autour de l'équité de l'échanges, que j'exposerai dans la suite du présent rapport.

Contrairement aux réseaux précédents, nous remarquons grâce au schéma Figure 7 une structuration plus marquée avec les acteurs des dimensions végétales et animales formant deux groupes distincts coordonnés par un acteur extérieur plus neutre qui accompagne le porteur de la dynamique.

Le **pôle végétal** comprenait cette année 4 céréaliers (présent à la concertation annuelle) ainsi que deux propriétaires privés (représenté sur le schéma puisque fournisseur important mais absent à la concertation). Parmi les adhérents volontaires, une petite rotation s'effectue chaque année en fonction des cultures en places au printemps, excluant un ou deux céréaliers tout au plus. Si ces volontaires se connaissent bien, échangeant régulièrement de façon informelle et participant aux échanges depuis plus ou moins cinq ans, l'interconnaissance au sein du réseau de céréaliers de la coop s'arrête là. C'est en ce sens que le gérant de la coop occupe une place centrale puisqu'il possède une grande partie de la connaissance autour du réseau d'acteurs (contacts, états, pratiques en cours, ...), ce qui aurait pu poser un problème de durabilité en rendant le fonctionnement de la coop acteur-dépendant. Cela a cependant été anticipé, de par la perspective de retrait progressif du gérant. Une restructuration de la coopérative est en cours via un projet parallèle, mobilisant deux animateurs afin de capitaliser ces savoirs et de répartir les missions du gérant. L'animateur 2 a intégré l'équipe afin d'animer le réseau (surtout en lien avec le projet parallèle), appuyé au niveau technique par l'animateur 3, responsable de l'activité de production de la coopérative (stockage, tri etc.). Ils permettent ainsi la stabilisation de la coopérative et participent donc à la pérennisation de ces échanges culture-élevage, insufflant une énergie nouvelle au sein du territoire.

De l'autre côté, le **pôle animal** est constitué de cinq éleveurs du Civam local, ayant différents types de production. Tous ont un site d'exploitation et des surfaces cultivables qu'ils exploitent. Celles mises à leurs dispositions dans le cadre de la dynamiques, bien que complémentaires, sont une alternative à l'achat de foin nécessaire à l'alimentation des troupeaux de chacun. Le groupe semble soudé, le lien social s'étendant au-delà de la sphère professionnelle. Il est intéressant de voir la façon dont ils se regroupent derrière un leader : l'éleveur 5, d'abord, lien direct avec le gérant, puis l'éleveur 1 suite à son décès prématuré. Ce dernier est ainsi devenu le porte-parole du groupe, chargé d'en exposer les revendications. Deux autres éleveurs ont aussi souhaité participer aux échanges, avec plus ou moins de succès. L'éleveur de chevaux ne participant pas aux échanges via le chantier commun et fut accepté sans problème. L'éleveur/berger 3, en revanche, a été perçut avec plus de méfiance, nouveau concurrent dans l'accès à une ressource qui s'annonçait maigre sans qu'ils n'apportent de garantie quant à sa participation au chantier. La main tendue par le céréalier 1 démontre cependant la capacité de collaboration du groupe, avec un capital social fort.

Ainsi, comme nous pouvons le voir sur le schéma du réseau, ces deux pôles se réunissent en amont de chaque chantier pour une réunion de préparation **co-animée** par le gérant et l'animateur 1 de façon très complémentaire. Ce dernier occupe une place importante au sein du réseau, étant

d'abord chargé du suivi des contrats de partage de numéro de pacage, contrôlés par la DDTM (il s'agit en effet d'une politique publique de la PAC sur laquelle les acteurs peuvent s'appuyer pour mettre en place ce type d'échange). Il a de plus été essentiel au rétablissement d'un certain équilibre entre pôles végétal et animal, donnant la parole aux éleveurs. Les contacts téléphoniques informels qu'il a avec eux pour discuter de leur état d'esprit, l'inclusion des céréaliers dans la charte de bonnes pratiques, qui formalise les engagements des groupes dans la mise en pratique de la dynamique, ... sont autant d'actions qui ont permis de responsabiliser et légitimer les éleveurs dans leur prise de parole. Il est donc le médiateur principal en cas de tension, appuyé par le gérant, référent naturel du groupe, ainsi que de l'éleveur 1 et des céréaliers 1 et 2. Cela illustre une communication fluide, avec une compréhension mutuelle des différents acteurs permettant la recherche de compromis. Enfin, nous pouvons constater la présence d'acteurs satellite de part et d'autre du réseau officiel de la dynamique. Illustrant le principe d'agroécologie silencieuse évoqué en première partie du mémoire, ces acteurs sont impliqués dans le même type d'échanges que décrit plus haut. Découvert au fil des conversations, ils ne participent pas aux concertations, ne souhaite pas de contractualisation.

Ainsi, de nombreux constats positifs émergent de cette lecture du réseau d'acteurs de la dynamique. Ils partagent tout d'abord une vraie **histoire commune**. Tous les participants directs aux échanges sont agriculteurs dans un territoire où l'élevage n'a jamais vraiment disparu : ils partagent une profession, un monde social. Tous partagent aussi ce territoire depuis plus de 10 ans, s'ils n'y sont pas nés, à l'exception de l'animateur 1, qui a cependant parfaitement su s'intégrer. Depuis 5 ans que dure cette dynamique, ils en arrivent à un certain niveau d'interconnaissance, permis en partie par des concertations régulières et sagement organisées. Le groupe est ainsi réunis autour d'objectifs individuels et communs et s'engage à respecter certaines contraintes techniques, ce qui est régulièrement rappelé, et parfois renégocié, dans un dialogue ouvert et franc permis par les compétences des animateur et le climat de confiance relative sous-jacent.

Deux points sont cependant source de divergence au sein du réseau. La sempiternelle **distance culturelle** entre monde animal et végétal s'applique aussi ici, toujours en défaveur de l'élevage. Malgré le travail d'animation et les négociations récentes, des tensions persistent autour de l'iniquité des engagements pris, ce qui reste incompris par la majorité des céréaliers. Car si les éleveurs s'engagent à impérativement venir faucher dans le respect de certaines contraintes, il n'y a aucune contrepartie en cas de faible rendement sur les parcelles, les obligeant la moitié du temps à travailler à perte. Et cela n'ira pas en s'améliorant au vu du changement climatique. Enfin, ces tensions face à l'incertitude environnementale, issues d'une divergence d'impact subie, illustrent deux **perceptions de la collaboration face au risque**. Si certains (les céréaliers) y voient une opportunité de s'entraider plus largement au sein du territoire, ne subissant pas de pertes (ils n'auraient de toute façon pas valorisé le couvert), d'autres (les éleveurs) optent pour une posture plus défensive, fermant le réseau du reste de l'écosystème social (afin de limiter la concurrence autour d'une ressource précieuse).

C'est donc bien cette tension sur la ressource qui constitue le principal frein à la pérennisation de cette dynamique, exacerbée par des iniquités entre types d'acteurs. L'institutionnalisation progressive des échanges offre cependant un cadre très sécurisant, avec des animateurs au service de la dynamique. Par leur travail, ils permettent d'actionner les leviers adaptés en réponse à cette tension : réflexion autour de l'intégration de nouveaux céréaliers dans la démarche, prise de contact au sein du réseau, rationalisation de la répartition des surfaces en fonctions des besoins de chaque éleveur etc.

iv Cas d'étude 3 : des échanges portés par la commune

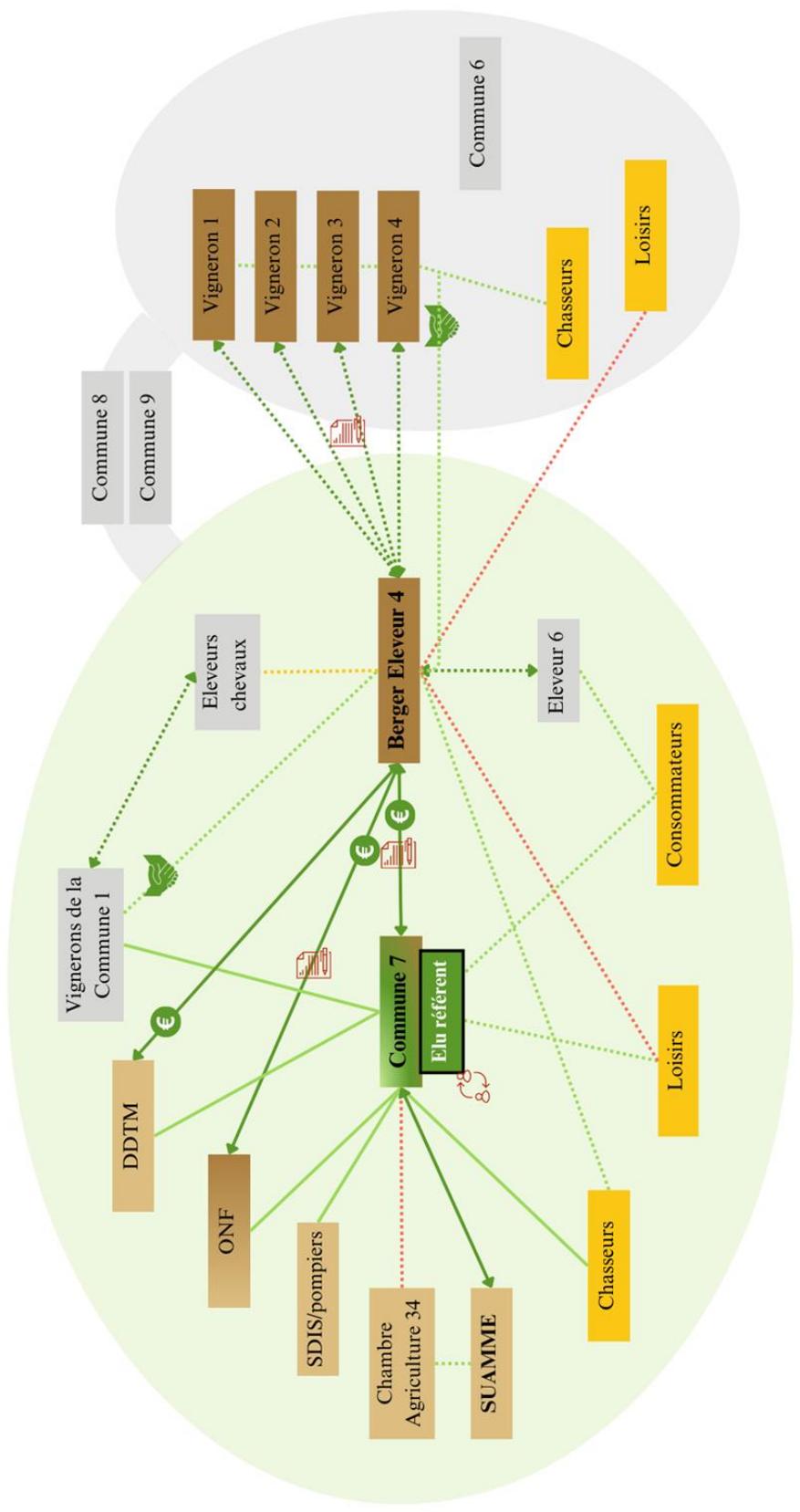


Figure 8 : Schéma du réseau d'acteurs du cas d'étude 3

Les discussions autour de l'installation d'un berger dans la Commune 7 ont émergés vers 2008, en réponse à deux nouvelles problématiques induites par l'arrachage massif de vignes, dans les années 1990/2000 : le risque incendie et la remise en question des AOP/AOC Minervois et la Livi-nière. Alors que plus d'un tiers des surfaces viticoles étaient en friches, la commune a pris conscience de la nécessité de maintenir les milieux ouverts afin de conserver le potentiel agronomique des sols et limiter le risque de départ de feu. Ils ont donc sollicité le SUAMME (Service d'Utilité Agricole Montagne Méditerranée Elevage), dont le contact a été transmis par la Chambre d'Agriculture de l'Hérault après leur refus de collaborer (raisons politiques), afin de réaliser un diagnostic pastoral et ainsi concrétiser l'arrivée d'un berger. La commune a ainsi intégralement monté le projet, organisant régulièrement des concertations multi-acteurs, incluant l'ONF, la DDTM, le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), les vigneron, les chasseurs et représentant d'associations patrimoniales. Le **réseau d'acteurs et institutions** autour de l'initiative était alors conséquent. Aujourd'hui encore ces acteurs sont mobilisés très ponctuellement, aux moments clefs des dynamiques comme nous pouvons le voir sur la Figure 8, qui représente le réseau social actuel de l'initiative en cours.

L'intégration de chacun des bergers qui se sont succédé a donc été préparée, avec une identification des ressources, des aides mobilisables (par exemple les ICHN), ainsi que des contraintes imposées par le territoire. Ce dernier point inclut entre autres les craintes des vigneron et des chasseurs, qui ont impactés la réalisation des échanges. Les chasseurs ont ainsi négocié une clause dans les conventions entre les bergers, la commune 7 et l'ONF, interdisant l'accès des troupeaux aux surfaces mises à disposition par ces deux acteurs pendant la période de chasse, du 15 août au 15 mars. Si cette défiance des chasseurs n'a aujourd'hui pas beaucoup changé, aucune tension n'est en vue, la boucle du berger respectant ces conditions. Côté vigneron, l'issue reste mitigée, variable en fonction du domaine. L'entente est cordiale et malgré leurs craintes de départs, certains seraient demandeurs de la venue du berger/éleveur 4, incompatible avec son calendrier de pâturage, lui apportant même leur aide pendant les transhumances de celui-ci. D'autres, pourtant, continuent de lui soustraire des parcelles. Il ressort toutefois du discours des acteurs une perception très positive des interactions au sein du réseau, avec un renforcement du lien social autour cette dynamique.

En effet, nous pouvons aujourd'hui constater une véritable densité relationnelle autour du berger/éleveur 4, avec une diversité d'acteurs. Installé depuis 2020 à la suite de son prédécesseur, il a ainsi profité du travail social effectué par celui-ci, qui l'a directement mis en contact avec notamment les vigneron 1 à 4 de la commune 6 durant la période de transition. Le berger éleveur 4 a ainsi repris la même boucle de pâturage et alterne entre trois sites : les vignes de la commune 6 en hiver, plateau de la commune 7 jusqu'en juillet et second plateau (surfaces gérées par l'ONF) jusqu'à octobre. Les transhumances se font toutes à pied, avec parfois l'aide des voisins. La pression sur la ressource est dans l'ensemble très faible, avec assez de surfaces pour nourrir presque deux troupeaux comme le sien. Il laisse donc de la végétation disponible sur les plateaux et rejette des offres sur la commune 6, ne pouvant y amener le troupeau par manque de temps. Un verrou apparaît cependant peu à peu dans la commune 7, avec l'accaparement des terres par l'éleveur de chevaux, pointé du doigt par plusieurs acteurs. Le berger tendrait ainsi à manquer de terres autour de son bâtiment d'élevage pendant la période d'agnelage, certains viticulteurs lui ayant déjà retiré des terres en faveur des équidés. Ainsi, bien que le berger soit bien entouré, aider par un second éleveur dans la commercialisation de sa production, appuyer par les vigneron face aux chasseurs et grandement facilité par la mairie, une certaine pression subsiste autour de son système, exacerbé par une forte charge de travail.

Là encore les acteurs semblent converger autour d'une **histoire commune**, l'apprentissage autour de la présence du berger continuant de progresser **porté par la commune 7**. C'est d'ailleurs celle-ci qui guide les acteurs du territoire dans la même direction, avec une politique de développement accès autour de la culture et de l'agriculture. Un des objectifs principaux de la commune est de tendre vers une autonomie totale du territoire. En ce sens, ils ont facilité l'installation de différents agriculteurs sur ces dernières années, dont le berger. Cette trajectoire commune mobilise tous les usagers, tous les corps de métiers, se traduisant sur le territoire en un resserrement progressif du lien social. Un lien de confiance continue donc de s'établir à partir d'une interconnaissance perpétuellement en construction au travers des événements au sein de la commune (marché de producteurs hebdomadaire, manifestations culturelles régulières etc.).

Cette trajectoire commune n'est cependant pas suivie par l'ensemble des acteurs. L'accaparement des terres par l'éleveur de chevaux cité plus tôt en est l'exemple. La pression qu'il applique ainsi sur la ressource sans produire de service (alimentaire ou loisir) en faveur du territoire est dommageable pour la dynamique.

L'incertitude autour de cette ressource pèse sur le berger, qui n'a de garanties contractuelles que sur 50% des surfaces mises à sa disposition. Il constate d'ailleurs une absence de considération de cette crainte, incomprise par les autres acteurs. L'absence de contractualisation convient parfaitement aux vigneron, par exemple, qui se sentent plus libres d'action bien qu'ils souhaitent absolument continuer les démarches. Ils ne perçoivent pas l'absence de sécurité, observant plutôt une grande quantité de surfaces disponibles pour l'éleveur en cas de désistement. De la même façon, la contractualisation actuelle auprès de l'ONF et surtout de la commune est remise en question par le berger. Les conventions pluriannuelles de pâturage sont signées pour une durée de cinq ans avec possibilité de renouvellement annuel à l'issue de cette échéance. Le berger anticipe ici le terme du contrat, qui se rapproche. Cette possibilité d'être « mis dehors du jour au lendemain » le préoccupe, l'empêchant de se projeter au-delà de l'année à venir et le positionnant complètement à la merci de toute réorientation des politiques de la commune en cas de changement d'élus par exemple. Face à cela, la commune reste très sereine. L'élu référent de la dynamique travaille sur la commune depuis 1996 malgré les changements de mairies et observe depuis toujours des acteurs particulièrement ouverts au dialogue, qui viennent lui demander des explications en cas de litige et qui l'écoute. Suite à cela se pose par ailleurs la question de la transmission. Une incertitude plane ainsi au-dessus de la dynamique sur la transmission des missions de cet élu, qui partira très prochainement à la retraite.

Ainsi, un seul point semble pouvoir freiner la pérennisation de cette dynamique encore en cours de construction : l'incertitude qui règne autour de la ressource malgré le réseau social très dense et diversifié qui entoure le berger/éleveur 4 et le climat de confiance sous-jacent. Celui-ci semble ainsi être le principal levier face à cette problématique. Le dialogue semble ouvert entre les acteurs et la discussion informelle a spontanément été citée pour maintenir la trajectoire au sein du territoire.

v **Bilan des cas d'études**

Les quatre dynamiques présentées précédemment ont donc des similarités. Le cas d'étude 2 sort un peu du lot, de par l'absence d'implication de collectivités, le type d'échange étudié ou encore l'implication d'une filière. Toutes mettent malgré tous en avant les mêmes ressorts sociologiques dans l'articulation du réseau et les liens interpersonnels qui en découlent. Le Tableau 5 page suivante récapitule ainsi les paramètres et l'état actuel de chaque cas d'études.

Tableau 5 : Etat des lieux des caractéristiques organisationnelles des échanges (Source : C. Chastagner)

	Cas d'étude 1a	Cas d'étude 1b	Cas d'étude 2	Cas d'étude 3
Historique précédent	Négatives	Négatives	/	Positives
Début des échanges	2017	2016	/	2009
Type d'échange	Transhumance inverse	Circuit de pâturage	Chantier de fauche commun	Circuit de pâturage
Types de surfaces	Communales, viticole	Communales, privées et publics	Céréalières	Communales, ONF et viticoles
Présence annuelle	2/3 mois	10/12 mois	Permanant	Permanant
Pression sur la ressource	Faible : plus d'offre que de besoin	Forte : des portes se ferment avec le conflit	Forte : rendements faibles, augmentation des besoins	Faible : quantité et qualité suffisante pour les projections
Contractualisation	Convention tripartite	Fermage, convention de pâturage, prestation de service	Contrat de partage de numéro de pacage	Convention de pâturage
Monétarisation ...	Non	Oui	Oui (via la PAC)	Oui
En faveur de ...	/	Partagé	Céréalières	Commune, ONF
Début de l'échange en cours	2022 (<1ans)	2016 (7 ans)	2018 (5ans)	2021 (2 ans)
Stade d'évolution de la dynamique	Première mise en pratique : Découverte de l'écosystème de la dynamique	Déclin : Verrouillage total de l'écosystème social	Ajustement : Négociation pour plus d'équité	Croissance : Evolution du troupeau pour répondre aux besoins
Liens au sein du réseau	Bons, excepté avec 2 vigneron	Globalement mauvais	Bons malgré les désaccords	Bons
Convergence	- Rapport au vivant et au travail - Perception de la collaboration	Objectif commun : garder le milieu ouvert	- Ancrage territorial - Histoire commune - Direction commune	- Lien de confiance - Histoire commune - Direction commune
Divergences	- Distance culturelle - Intérêts dans l'usage du territoire	- Distance culturelle - Concurrence sur le foncier	- Distance culturelle - Iniquité face aux aléas	- Perception du risque - Distance culturelle
Freins perçus	Conflit d'usage du territoire	Fermeture totale du dialogue territorial	Tension sur la ressource et iniquité	Sécurisation limitée
Leviers actionnés	Sensibilisation	Politique (sénateur)	Négociation ouverte	Discussion informelle
Efficacité du levier	Faible	Nulle	Bonne	En cours

Ce que nous pouvons donc observer, ce sont les liens entre l'historique des initiatives au sein du territoire, le stade d'avancée de celle en cours et l'état actuel du réseau d'acteurs.

Ainsi, nous remarquons que les convergences au sein des dynamiques sont plus nombreuses et importantes dans les cas 2 et 3, qui mettent en jeu des acteurs plus aguerris sur ces sujets, de par l'ancienneté de la dynamique en cours et/ou l'apprentissage effectif vis-à-vis des expériences passées. Le cas 1b est ainsi particulier, puisque malgré ses 7 ans d'existence, les convergences entre tous les

acteurs de la dynamique se limite à un objectif qui n'est même pas négocié et clairement établi. Au-delà du conflit, cela illustre l'absence d'une réelle dynamique de groupe, d'une histoire commune. Deux interprétations sont ainsi possibles : soit le conflit a gommé cette histoire commune, soit elle n'a jamais existé, faute d'une coordination incluant l'intégralité des acteurs concernée.

Les divergences, elles, semblent plutôt liées à l'historique du territoire ainsi qu'à la dépendance de l'acteur à la ressource mobilisable et son niveau de sécurité/satisfaction vis-à-vis de celle-ci. La distance culturelle apparaît comme étant un facteur majeur dans les désaccords et tension au sein des dynamiques. Son plus faible impact dans le cas 3 s'explique selon deux composantes. D'une part, l'animateur de l'échange a un pied dans les deux mondes : végétal car il est président de l'AOC locale et animal car il fut berger par le passé. Il permet donc une communication fluide entre les acteurs, qui lui font confiance de par cette double casquette. D'autre part, les échanges précédents s'étant très bien passés, une « réadaptation » des acteurs à la présence de l'élevage a pu se faire, les acteurs étant encore aujourd'hui en train d'apprendre de la présence du berger, rompant avec cet héritage séparatiste.

2. Profils d'acteurs : variation des contraintes et des approches

En croisant les dynamiques, nous pouvons ainsi observer des points communs et des disparités entre acteurs de mêmes types, dans leur capacité/envies d'interagir, de collaborer, dans des contextes plus ou moins similaires. Certains profils apparaissent donc dans ces cas d'études spécifiques au territoire audois et nous permettent de mieux appréhender l'organisation du réseau qui en découle.

i Un constat invariable : les éleveurs/bergers sont en porte à faux

Quelle que soit la dynamique, certaines redondances apparaissent concernant la place des éleveurs/bergers dans les échanges.

La **précarité** du métier et sa **pénibilité** sont ainsi souvent mises en avant par les acteurs. Et c'est d'autant plus vrai pour les bergers des cas 1b et 3 dont l'intégralité de l'alimentation du troupeau est basée sur la mise à disposition de parcelles par un tiers. Ils sont ainsi intégralement dépendants du territoire, tant d'un point de vue politico-économique, avec l'accès aux aides (ICHN, plan loup, ...), que sociale. « *Si demain je me fâche et qu'ils me disent 'maintenant tu viens plus pâturer chez moi', mon système étant uniquement basé sur la pâture, je peux revendre le troupeau. Ce n'est pas comme dans une ferme, où le foncier t'appartient. Tu sais qu'on peut te mettre dehors du jour au lendemain* ». Ce sont les mots d'un des bergers/éleveurs, qui a pourtant une partie des surfaces utilisées sécurisées par un contrat pluriannuel. Cette absence de stabilité et de sécurité autour de la ressource, si elle reste acceptable au début d'une dynamique, en arrive rapidement à poser problème. D'autant plus que ce besoin de contractualisation n'est pas du tout partagé (ni compris) par l'ensemble des acteurs du monde agricole, qui apprécient fortement la liberté de l'accord oral, basé sur un lien de confiance. Cette contractualisation est ainsi souvent à l'initiative des animateurs et permet dans bien des cas de sauver l'éleveur/berger au moins pour un temps, comme dans le cas 1b où le berger maintient une partie de son activité grâce aux fermages négociés dès la première année. A cette incertitude constante s'ajoutent la forte charge de travail, ces systèmes valorisants la production alimentaire en vente directe (VD), et un confort de vie pouvant être pesant sur le long terme, de par l'absence de vacances

ou de week-ends et le travail physique, que le plaisir du travail en pleine nature et au contact des animaux ne compense pas éternellement.

Selon certains acteurs, ces facteurs expliquent la cyclicité de ce type de dynamiques. Si ce mode de vie est attrayant un temps, il peut au final devenir incompatible avec certains choix de vie personnels. A ce stade d'analyse, nous pouvons distinguer quatre types de profils d'éleveurs/bergers selon deux critères : il est propriétaire ou non d'un foncier suffisant pour son troupeau pour au moins la moitié de l'année et il présente ou non des signes d'incompatibilité avec le mode de vie inhérent à son métier.

Deuxième constat, les bergers/éleveurs sont plus ou moins **isolés au sein du territoire** en fonction de l'héritage agricole de la région

Sous l'effet de la spécialisation des territoires et de leur urbanisation, l'élevage a presque disparu de certains coins de l'Aude, comme par exemple sur le littoral. Beaucoup d'anciens témoignent ainsi de la venue annuelle d'Andorrans en transhumances hivernale, se faisant un plaisir de raconter leurs souvenirs d'enfance aux élus et bergers dès qu'ils les croisent. Mais certains viticulteurs soulignent la perte de se savoir au sein des professions agricoles : « *J'ai entendu des mecs partir à la retraite, en viticulture, dire : ici, il n'y a jamais eu d'élevage, si y a des brebis on les tuera. [...] Et c'est quoi la bergerie que j'ai ? L'autre il a une bergerie, on a tous des bergeries.* ». L'absence de reconnaissance d'un patrimoine pourtant omniprésent pointe ainsi du doigt le rôle que pourraient avoir ces pratiques d'ICET d'un point de vue culturel. Les zones où cette mémoire perdure semblent dans nos cas correspondre à celles où les bergers sont encore plus que bienvenus, illustrant ainsi le lien qu'elle fait renaître entre culture et élevage au grès des discussions.

La disparition plus ou moins effective de l'élevage des territoires implique forcément l'isolement des acteurs participant à sa réintégration. Effet pervers de cet isolement, une concurrence existe entre les éleveurs et bergers/éleveurs présents les territoires de nos cas d'études. Cette compétition pour l'accès à la ressource, qui n'est pourtant même pas un problème dans certains cas, insuffle un vent de méfiance : les éleveurs fixes ne font pas confiance aux bergers transhumants, préférant s'assurer une ressource que les itinérants pourront aller chercher ailleurs. Certains voient cependant cet isolement comme un fardeau : « *Comme on travaille tous seul, comme on n'est pas dans une zone d'élevage, on n'a pas de voisins pour pouvoir parler* », parler pour partager un vécu, des savoirs. La rencontre entre bergers/éleveurs audois participants à certaines dynamiques d'ICET par le BioCivam fut ainsi accueillit avec beaucoup de joie et d'intérêts. Mais au-delà d'un isolement social, il s'agit aussi d'un isolement professionnel que beaucoup soulignent, d'abord par rapport à la distance avec les abattoirs (1h30 à 2h de route). Ce facteur détériore ainsi leurs conditions de travail, ne permettant pas une adéquation totale entre leurs pratiques et leur perception de l'élevage et des conditions de mise à mort de leurs animaux.

Les bergers font ainsi déjà partie d'une minorité sociale. Mais plusieurs autres critères de différenciations peuvent entrer en jeu, comme l'a explicité une bergère : « *Parce que je suis une femme, que je ne suis pas d'ici, que je suis une néo[rural] et que j'y arrive : ça ne va pas* ». Elle sous-entend ici qu'en plus de ceux liés à la minorité professionnelle détaillée plus tôt, d'autres facteurs de discriminations participent à son isolation au sein du territoire : être une femme dans un milieu d'hommes, être étrangère parmi les enfants du pays, être néorural quand les autres sont issus du

monde agricole ... Cela se vérifie dans l'ensemble des cas d'études, de façon plus ou moins prononcée, à l'exception du cas 3, où cela n'a jamais été évoqué par aucun des acteurs. Au fil des discussions m'est alors venu le constat suivant : peu importe son fondement, c'est l'étiquette apposée sur l'individu à son arrivée sur le territoire qui déterminera sa place au sein du réseau et la capacité des acteurs de celui-ci à faire des compromis. Ainsi, dans le cas 1b, par exemple, l'étiquette désormais associée au berger verrouille ses chances au sein du territoire. Il est de plus évident que cette étiquette, cette perception du berger/éleveur, est indiscutablement liée à l'historique des initiatives d'ICET au sein de la région comme le constate cet animateur. « *Sur le secteur, on a de mauvaises expériences. Les gens se basent sur ces exemples-là : ils refusent un éleveur parce que pas loin, il y a eu ces exemples, il y a eu des choses qui se sont très mal passées. [...] ça ne facilite pas le travail de négociation et de médiation* ».

Enfin, face à cette distance culturelle et à toutes ces incompréhensions autour de systèmes que l'on ne connaît plus et dont on a des à priori, le responsable de l'échec des initiatives est tout trouvé : c'est la **personnalité du berger** qui pose problème. « *Ce n'est pas pour dénigrer ce métier, mais ...* », mais ils n'ont « *pas le bon état d'esprit* », ce sont des « *chasseurs de primes* ». « *Il râlait beaucoup* », « *était gourmand* », « *ne disait jamais bonjour* ». « *Il est renfermé* », il « *se met tout le monde à dos* », ils ont « *mauvais caractère* », « *ne sont pas prêts à s'investir collectivement* » ... Ce sont les propos des acteurs rencontrés, certains venant parfois des bergers eux-mêmes. Le capital sympathie du berger semble ainsi central dans la volonté que mettront les acteurs à réduire la distance culturelle existante.

Tableau 6 : Profils des éleveurs/bergers par cas d'études tel que ressentis par eux-mêmes (C. Chastagner)

	Cas 1a	Cas 1b	Cas 2	Cas 3
Charge de travail	Faible	Forte	Moyenne	Forte
Confort de vie	Fort	Faible	Fort	Fort
Incertitude autour de la ressource	Faible	Forte	Forte	Moyenne
Dépendance au territoire	Faible	Forte	Moyenne	Forte
Historique de la région	Négatif	Négatif	/	Positif
Distance culturelle	Moyenne	Forte	Forte	Moyenne
Relation avec les éleveurs similaires au sein du territoire	Mutualisation (sur leur site principal, sinon absence)	/	Mutualisation	/
Relation avec les autres types éleveurs	/	Conflit	Concurrence	Entraide et concurrence
Profils	Profil 1 : propriétaire de foncier, compatible aux conditions de vies, soutenu par la profession et le territoire	Profil 2 : non propriétaire, non compatible aux conditions de vie, non soutenu par la profession ni par le territoire	Profil 1	Profil 3 : non propriétaire et compatible aux conditions de vie, partiellement soutenu par la profession et le territoire

/ : absence d'information ; rouge = impact négatif sur la dynamique, vert = positif, jaune = mitigé

Au final, deux niveaux d'analyses permettent de distinguer de nouveaux profils de bergers/éleveurs par rapport à leur isolement au sein du territoire. D'une part, il peut être ou non en contact régulier et positif avec d'autres acteurs de sa profession et d'autre part, il peut être ou non appuyer

par l'ensemble du territoire. Le Tableau 6 à la page précédente nous permet ainsi de faire le bilan de l'ensemble des points abordés jusqu'à maintenant.

Toutes ces contraintes très fortes à l'intégration durable d'un berger/éleveur au sein du territoire sont en opposition directe avec la **centralité** de celui-ci au sein de ce type de dynamiques. Il assume en effet à lui seul tout un pan de la mise en pratique de ces échanges, malgré son isolement culturel relatif, la distance/absence de filières et parfois même sans réelle coordination extérieure, là où communes et viticulteurs se tiennent souvent la main, accompagnés d'un ou plusieurs animateurs. Ce faisant, il rend des services précieux au territoire, comme des services techniques (ouvertures des paysages, entretien des bas-côtés, des inter-rangs, etc.) ou alimentaires. Ils permettent ainsi la création d'une dynamique sociale forte, rassemblant les gens autour de l'élevage pendant différents événements socioculturels (participations aux transhumances, fêtes de villages, visites d'écoles ...).

Le berger/éleveur est donc essentiel à ces dynamiques d'ICET, mais fait face à de nombreux freins qui tendent à l'isoler au sein du territoire. Face à cela, les communes semblent se positionner de deux façons différentes. Certaines perçoivent sa présence comme une opportunité. Elles vont alors avoir une approche plus compréhensive, tournée vers l'apprentissage et la coopération et vont participer à la construction d'une histoire de vie commune. D'autres vont le percevoir malgré tout comme un risque mettant en danger l'équilibre précaire entre les forces déjà en présences. Dans ces cas-ci, les dynamiques d'ICET semblent compromises, tant dépasser les sentiers de dépendances demande de la persévérance et un accompagnement important par différents acteurs satellites.

ii Collectivité : un impact conséquent, pour le meilleur et pour le pire

« *Les communes peuvent être un frein majeur comme un levier important* » : tel est le constat d'un des animateurs du territoire, qui se vérifie particulièrement dans nos cas d'études. La posture des communes face à ces dynamiques est donc un facteur crucial dans la pérennisation de ces dernières. Le Tableau 7 page 43 présente le rôle et le positionnement de chaque commune dans les 3 cas d'études impliquant des communes dans les échanges.

La **place de l'agriculture dans les choix politiques** de la commune constitue le premier facteur d'engagement des élus en faveur des producteurs. C'est ce point-là qui fait la différence entre les dynamiques étudiées. Nous pouvons ainsi distinguer au moins deux niveaux de priorisation à ce sujet : certaines communes lui confèrent une place centrale alors que d'autres travaillent dessus dans l'idée de favoriser leur finalité première.

Ainsi, dans la première catégorie, nous retrouvons la commune du cas 3. L'agriculture y est centrale puisque les élus cherchent à développer l'autonomie alimentaire du territoire en favorisant l'installation d'agriculteurs (porcs plein air, mouton, maraîchage ...) qui fournissent ainsi le restaurant et donnent vie au marché de producteurs qui se diversifie. Ainsi, le berger ne fait pas que fournir un service environnemental, il participe à l'effort territorial, de la même façon que ses voisins. Les intérêts de la commune dans le maintien de cet acteur sont donc directs. C'est d'autant plus vrai dans ce cas précis que l' élu chargé du projet pastoral a lui-même une affinité toute particulière avec le monde agricole mais aussi le pastoralisme : directeur de l'AOP viticole locale, cultivateur et berger par le passé. Cette imbrication de deux niveaux d'intérêts et de compréhension (au niveau personnel et au niveau de la commune, du territoire) est extrêmement motrice et sécurisante pour ces dynamiques. Les acteurs se regroupent ainsi autour d'une entité et d'un individu qu'ils reconnaissent comme référents, en qui ils ont confiance, comme le témoigne le berger : « *c'est lui qui a le plus conscience des enjeux, il a été berger dans sa jeunesse* ». Nous constatons ainsi l'absence d'accompagnement constant d'un acteur extérieur, non nécessaire puisque la commune connaît son sujet.

Cependant, certaines communes ont choisi d'orienter leur économie autour d'une toute autre activité : le tourisme. C'est notamment le cas des communes du Massif de la Clape, dans les cas d'études 1 a/b. La viticulture est ici une opportunité et met un avant un terroir participant au dynamisme locale. Le pastoralisme pouvant participer à l'image de marque, la présence des troupeaux au sein du territoire peut ainsi apporter un atout supplémentaire en plus des services d'entretien des paysages et de production alimentaire. C'est sur ce dernier point que va apparaître une nouvelle divergence entre les communes, puisque la production alimentaire elle-même est une des raisons du rejet de ce type d'échange par la commune 2 (cas d'étude 1b), qui refuse de « faire de la pub pour la consommation de viande » en favorisant l'installation d'un berger. Ainsi, leur perception du pastoralisme s'apparente plus à une mission de service public : l'identité agricole disparaît donc, laissant place à une version urbanisée de l'élevage, au service de l'entretien des espaces verts.

Cette appropriation du pastoralisme, spécifique à une vision de l'agriculture et à la place qui lui est octroyée, impact directement la prise de décision mais aussi la tolérance des acteurs face aux aléas. Et ceux-ci sont nombreux. Structure référente au sein du territoire, bureau des plaintes et porte-parole des usagers, elle possède donc une véritable richesse relationnelle qui reste cependant très orientée en faveur de l'objectif principal de la commune. Celle-ci pourrait ainsi actionner de nombreux leviers pour faciliter les dynamiques d'ICET, étant donné les ressources humaines, techniques ou économiques auxquelles elle a accès mais aussi de par l'autorité qui lui est confiée. Mais mobiliser ces leviers signifie prendre des positions fortes, allant parfois à contre-courant des avis de certains alliés en faveur d'un objectif commun à tout le territoire, et ce, malgré les nombreuses pressions extérieures. Des animateurs parlent ici d'un « *courage politique* » nécessaire, faisant souvent défaut.

Cela explique donc cette forte binarité dans l'impact des mairies sur les dynamiques, qui peut être très dommageable dans le cadre d'innovations de ce type. Un changement de municipalité peut impliquer (et c'est souvent le cas) un changement de convictions politiques, entraînant alors une rupture nette avec les directions prises par le passé. Ce risque est subi par les bergers : « *Pour l'instant, ils sont dynamiques, ils sont à l'écoute tout ça, mais y a quand même un peu de politique dernière. Prochaines élections municipales, il suffit que ça change de mentalité, et que les gens ne comprennent plus les enjeux et je me fais mettre dehors* ». Cette crainte s'est vérifiée dans le cas 1b, qui est ici le meilleur exemple de cette dualité. Le berger en place a alors connu une première municipalité très facilitatrice, lui mettant en fermage beaucoup de surfaces, lui acceptant un permis de construire malgré la pression des vigneron et éleveurs voisins et le mettant en contact avec d'autres acteurs. La rupture fut totale avec la nouvelle municipalité, qui rejeta complètement les décisions précédentes pour les raisons « *d'équité* ».

Certains animateurs restent cependant plutôt optimistes, gageant qu'il fait partie de leurs missions de faire évoluer les communes dans le bon sens : « *Je crois qu'avec de la communication et de la sensibilisation, on peut faire avancer les choses, même si c'est très long de communiquer avec les élus et les communes [...]. Il suffit qu'il y ait volonté politique pour favoriser les liens et engager des concertation et discussion* ».

Tableau 7 : Bilan de la place des communes dans les échanges et de leur perception (Source : C. Chastagner)

	Cas 1a	Cas 1b		Cas 3	
		Commune 2*	Autres		
Place de la commune au sein de la dynamique à l'initiation	Porteuse et animatrice	Porteuse et facilitatrice	Simple prestataires	Porteuse, animatrice, coordinatrice	
Place actuelle de la commune	Porteuse et animatrice	Frein majeur	Simple prestataires	Porteuse, animatrice, coordinatrice	
Facteur d'évolution	/	Changement politique majeur	/	/	
Acteur(s) accompagnant la Commune de façon constante	PNR	PNR, Chambre d'Agriculture (avant la rupture du dialogue)		Aucun	
Changement des acteurs de la commune travaillant sur le sujet	Faible	Total	Inconnu	Nul	
Importance de l'agriculture dans les objectifs de la commune	Secondaire (tourisme, écologie)	Secondaire (tourisme)	Inconnu	Primordiale (autonomie alimentaire)	
Lien des élus avec l'agriculture	Aucun	Proche des viticulteurs	expériences	Agriculteur
	... avec le pastoralisme		Rejet (production de viande)	Aucun	Expérience professionnelle (berger)
Acteur le plus avantage par l'échange	Gagnant-Gagnant	Le berger		Gagnant-Gagnant	

*se base sur un entretien passé (Carrière V., 2020)

Ainsi, nos quatre réseaux d'acteurs se sont spontanément construits en une réponse organisationnelle à un ensemble de profils d'acteurs et de structures. D'un côté, une minorité socio-professionnelle, les bergers, subit de nombreuses contraintes dans la pérennisation de leur activité de par un isolement palpable au sein du territoire. De l'autre, des acteurs mettent à disposition des surfaces sans forcément comprendre les contraintes et besoins des bergers. Ainsi, c'est la gestion et la force de cette distance culturelle au sein des réseaux qui semble être le facteur de différenciation entre nos quatre dynamiques. Les échanges les plus intégrés et en passe d'être pérennisés semblent en effet être le fruit d'un travail d'animation favorisant le lien entre le monde végétal et animal grâce à des acteurs ayant vécu et expérimenté ce lien à l'échelle individuelle et collective.

Face à ces constats, deux niveaux de pérennisation de ces dynamiques semblent se distinguer. D'une part, il s'agit de faciliter l'échange en tant que tel, avec les forces en présence déjà impliquées dans la co-construction d'une histoire et d'une direction commune. Cependant, face aux aléas plus ou moins prévisibles, tous les échanges ne pourront perdurer indéfiniment. Il s'agit donc ici de pérenniser l'apprentissage en lui-même afin de pouvoir reconduire ces échanges malgré le changement d'acteurs dans des contextes plus ou moins similaires. Ces deux points seront donc discutés dans la suite du mémoire.

B. Pérenniser les dynamiques via la facilitation des forces en présences

La durabilité d'une dynamique d'ICET passe ainsi en premier lieu par la pérennisation des acteurs déjà impliqués dans l'échange. Une interrogation persiste cependant autour du lien entre la précarité d'un individu au sein du territoire et sa centralité dans la dynamique. Il semblerait en effet que les acteurs les plus dépendants de leur environnement soient fondamentaux dans la mise en pratique des échanges. C'est le cas des bergers/éleveurs, surtout, mais aussi des vignerons et céréaliers, dans une moindre mesure. Il en va de même concernant les acteurs de l'animation, dont la répartition des missions semble liée à son périmètre d'action. Ainsi, les acteurs ont bien compris qu'il fallait d'une part orienter l'effort de facilitation avant de mettre en place une répartition claire des missions d'animation du réseau, dans l'optique de pérenniser la dynamique telle qu'elle, avec les mêmes forces en présences.

1. Orientation de l'effort de facilitation par les animateurs

i Reconnaître et appuyer le travail du Bergers/Éleveurs

La reconnaissance du service rendu par l'éleveur est cruciale dans ces dynamiques. Seuls ceux qui en sont convaincus continuent de participer aux échanges malgré les échecs et les difficultés rencontrées. Nous parlons d'une part d'une **reconnaissance technique**, professionnelle. Il y a ici la nécessité de connaître l'impact. « Derrière un troupeau, c'est énorme la vie qui suit » reconnaît ici un vigneron. Certains sont même capables de chiffrer certains avantages : 60€/ha d'économisée lié au passage de girobroyeur non-nécessaire, absence de départ de feu dans les zones pâturées contre 50 à 60 dans le reste du Massif ... Cette reconnaissance du service rendu, ne laissant aucune place à l'ambiguïté technique, doit donc déboucher sur une **sécurisation matérielle** du berger via la contractualisation et une **sécurisation financière**.

La contractualisation est l'outil principal pour réellement sécuriser l'accès à la ressource pour le troupeau et donc la présence du berger sur plus ou moins long terme. Il s'agit cependant d'un point difficile à négocier, comme le constate un berger : « *dès qu'on commence à parler fermage, à parler contrat, les gens se ferment aussi, ils sont plus réticents* ». Ce constat est aussi vrai pour les bergers, dont certains n'en voient pas non plus l'intérêt. S'il en existe une grande diversité, trois types de contrats sont particulièrement mis en avant par les animateurs et utilisés dans le cadre des échanges en place. Le Tableau 8 compare ainsi les apports spécifiques à chacun du point de vue de l'éleveur/berger. Le fermage est ainsi le mode le plus sécurisant.

De cette reconnaissance professionnelle doit de plus découler un vrai questionnement autour de la **reconnaissance financière** de ce service, afin de tendre vers une certaine équité, qui est loin d'être atteinte. Les économies faites par ceux qui mettent les terres à disposition sont ainsi rarement, pour ne pas dire jamais, répercutées sur l'activité d'élevage. Les céréaliers du cas 2 récupèrent des aides PAC grâce aux éleveurs et évitent un passage de girobroyeur, les éleveurs perdent de l'argent une année sur deux, ayant l'obligation de faucher malgré des rendements inférieurs au seuil de rentabilité. La commune 7 du cas 3 fait des économies liées à l'entretien du communal, le berger paye un loyer. Face à cette réalité, la prise de position des acteurs est très variée. Si nous aurions pu nous

attendre à voir des bergers/éleveurs contrariés par ces inégalités et des vigneron/céréaliers/com-munes au contraire plutôt satisfaites (et c'est assez souvent le cas), deux témoignages contraires ont retenu mon attention.

Le premier vient d'un berger. Il lui était absolument inconcevable de se voir rémunéré pour faire pâturer son troupeau. Il perçoit l'échange comme « gagnant-gagnant » et estime qu'y introduire de l'argent n'est qu'une source de conflit. Il est payé par l'apport de ressource et les entités mettant à disposition leurs surfaces sont payées par le service. Cette vision de l'échange semble s'expliquer par sa forme. La transhumance inverse est d'une durée de trois mois, il s'agit d'une opportunité, d'une alternative avantageuse à un système de base qui fonctionne, et non du système lui-même. Cette alternative a donc un coût perçut (économique, compromis entre éthique et contraintes environnemen-tales ...) inférieur à celui de l'option de base. Le service ne rentre pas dans la rémunération du pâtu-rage dans le sens où la finalité du berger est l'accès à la ressource et non l'ouverture du milieu.

Le second témoignage illustre une proposition unique en son genre qui méritait d'être présen-tée. Dans un ancien entretien, un vigneron a ainsi présenté sa vision de l'échange idéal. Selon lui, de par la plus-value de la présence d'un troupeau sur le Massif de la Clape, cela serait aux vignerons de l'AOP de soutenir financièrement l'initiative de façon collective, mutualisant coûts et bénéfices. Ainsi, la soixantaine de domaines pourrait selon lui participer à la reconstruction des bergeries en ruines, acheter un troupeau et rémunérer le berger employé à la garde du troupeau. Cela enlève de l'autonomie au berger, qui devient salarié, mais lui confère une sécurité confortable, tant pour la ressource que pour le revenu.

Tableau 8 : Comparaison des différents types de contrats et de leurs avantages pour l'éleveur/berger (informations tirées des entretiens ainsi que du travail de Clara Chambre (2022)) (Source : C. Chastagner)

	Accord Oral	Convention de pâturage	Fermage	Prestation de service
Durée de l'engage-ment	<i>Variable</i>	5ans puis 1 an re-nouvelable tous les ans	9 ans minimum (résiliation diffi-cile)	Spécifique au contrat, souvent à l'année
Sécurisant	<i>Non</i>	Plutôt	Oui	Non
Rémunération	<i>Non</i>	E/B paye	E/B paye	E/B est payé
Engagement de l'éleveur/berger	<i>Aucun</i>	Entretien des par-celles, garde des animaux	Aucun	Entretien rigoureux des parcelles selon des con-traintes définies et garde des animaux
Engagement du Cé-réalier/viticul-teur/élu	<i>Aucun</i>	Mise à disposition de la parcelle et entretien	Mise à disposi-tion de la par-celle	Mise à disposition de la parcelle et rémunération
Risque de requalifi-cation selon cer-taines conditions)	<i>Oui (bail rural)</i>	Oui (sous location prohibée)	Oui (sous loca-tion prohibée)	<i>Inconnu</i>
Condition de requa-lification	<i>Rémunération et répétition sur plusieurs années</i>	Si le céréalier est déjà en fermage	Si le céréalier est déjà en fermage	<i>Inconnu</i>

La question qui se pose ainsi pour beaucoup d'acteurs est de savoir qui doit rémunérer qui, car tous les acteurs ne semblent pas vouloir (ni pouvoir) se contenter d'un échange gagnant-gagnant. Nous pouvons ainsi nous demander s'il n'y aurait pas une façon de monétariser l'échange de façon à respecter les contraintes suivantes : **équité** entre tous les acteurs, **adaptabilité aux pratiques** de productions végétales et animale, **adaptabilité à la variabilité des ressources** en qualité et quantité. Un outil de type barème pourrait ainsi encadrer cet échange et faire ainsi l'objet de travaux futurs. La Figure 9 illustre un exemple d'application (chiffres complètement arbitraires, à visée purement explicative). Ce barème pourrait être découpé en trois parties. Dans un premier temps, il s'agirait de récapituler les coûts usuels liés à l'objet de l'échange : le coût d'alimentation du troupeau pour l'éleveur (production ou achat de foin, complément, etc.), le frais de girobroyage et autres travaux de ce type pour le vigneron, le céréalier ou la commune (main d'œuvre, matériel, ...). Second critère, il faut maintenant prendre en compte les dépenses liées à la mise en place de l'échange : les clôtures, le transport des animaux, le temps de travail investi ... Enfin, chacun des acteurs bénéficie de ces échanges, faisant des économies et même des gains qu'il est intéressant de tenter de chiffrer et de prendre en compte. Ainsi, après une différence entre coûts et bénéfices, nous pouvons donc comparer la somme totale déboursée dans l'échange. L'idée est de partager équitablement le coût final de l'échange (ou les gains s'ils sont supérieurs aux charges) en prenant en compte ce qui a déjà été mis sur la table. La somme la plus faible est ainsi déduite de celle de l'acteur ayant le plus déboursé et ce montant est divisé par le nombre d'acteurs qui se répartissent donc le coût restant. Dans la mise en pratique, cela semble assez compliqué, avec de très nombreux points de vigilances sur lesquels ne nombreuses concertations seraient nécessaires.

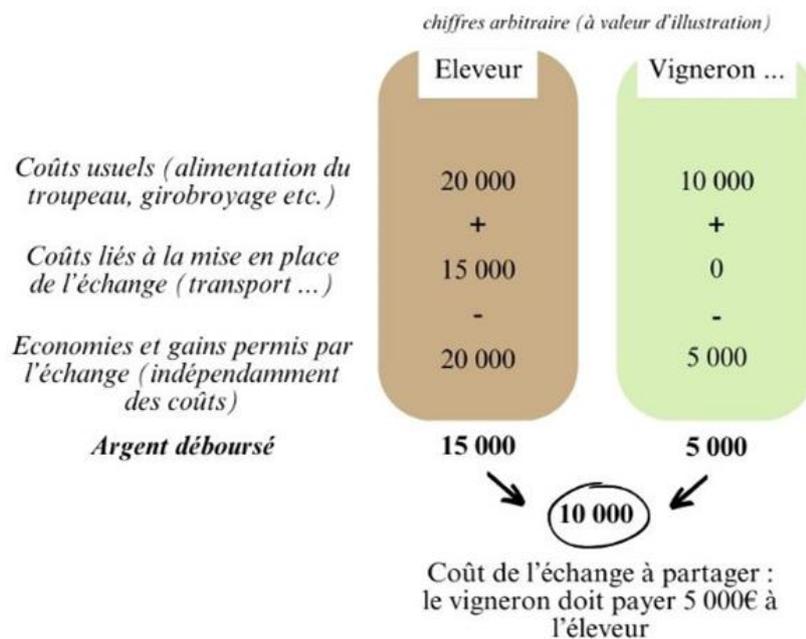


Figure 9 : Schéma explicatif du barème de tarification des échanges (ébauche d'idée)

En réalité, cette question de la reconnaissance financière du service se pose de par la faible rémunération tirée de cette activité pastorale. Les troupeaux sont souvent sous la barre symbolique des 300 brebis, synonyme de seuil de rentabilité pour les instituts techniques. Ils n'y ont pas non plus de labels spécifiques justifiant un prix supérieur par kilo de viande à celui des agneaux de boucherie classiques. La plupart des bergers/éleveurs font de la VD, mais certains aimeraient s'en passer. Une

façon de permettre une meilleure valorisation serait donc d'utiliser la labellisation. Il y a ici deux façons de réfléchir à cette problématique. Un label peut être réfléchi de façon spécifique à la production animale, mettant en valeur le plein air intégral ou encore le service environnemental rendu. Il s'agirait ici d'étendre un label déjà existant en définissant une continuité géographique et culturelle, ou d'en créer un nouveau en attestant d'une identité territoriale réelle et distincte. Du même ordre, une marque pourrait être déposée, amenant moins de contraintes légales, bien qu'elles semblent avoir moins de poids dans l'imaginaire collectif. La seconde façon d'amener cette problématique serait de réfléchir à l'intégration culture-élevage au-delà du système de production, jusqu'à la commercialisation. Intégrer une dimension animale dans les labels viticoles me semble plus qu'intéressant, bien que je n'ai aucune idée de la faisabilité légale d'une telle idée. Nombre de domaines viticoles mettent en avant l'image de marque apportée par la présence d'un troupeau dans leurs vignes. Il me semble juste que les bergers puissent eux aussi profiter des bénéfices indirects induits par leur présence.

ii Impliquer les vignerons et céréaliers

Nous n'en avons pas énormément parlé jusqu'à maintenant mais la mobilisation des vignerons et céréaliers dans le cadre de ces initiatives est absolument essentiel, bien que très difficile malgré les avantages qu'ils peuvent en tirer (surtout pour ces derniers). Dans un contexte où la ressource varie énormément d'une année à l'autre, il est essentiel pour les bergers d'avoir des solutions de secours dans les boucles de pâturage afin d'assurer l'alimentation du troupeau. Cela passe ainsi par des accords avec les propriétaires privés des surfaces pâturables (friches garrigue, ou même inter-rang si possible), qui sont majoritairement des vignerons.

Certaines communes ont tenté de recenser ces propriétaires privés pour les inclure dans les dynamiques, c'est le cas de celle des cas d'études 1a, 1b (avant conflit) et 3. Le succès reste cependant modéré. Nous l'avons par exemple vu dans le cas 1a, avec seulement 1 vigneron mettant à disposition ses surfaces sur les 33 présents dans la commune. Ce sont uniquement 18% des domaines qui par ailleurs participent aux concertations, dans ce cas-ci. Sur d'autres communes, bien que certains aient été ouverts au dialogue, ils restent très méfiants vis-à-vis de ces dynamiques.

Cela s'explique en partie par l'ensemble des expériences négatives du territoire, qui se propagent très vite et sont largement discutés au sein de l'interprofession. La divagation des chèvres dans les Corbières, celle des moutons abandonnés sur l'île Saint Martin (Gruissan), celle des vaches dans le Minervois. Les relations chaotiques avec certains bergers aussi teintes le discours des acteurs. Un vigneron témoigne ainsi des échos qu'il a eus : « Ces bergers, ce ne sont pas des vrais bergers. Ce sont des citoyens qui se lancent dans l'agriculture, de ce qu'[un élu] m'a retranscrit. » Cela illustre ainsi l'importance du discours des communes vis-à-vis de ces dynamiques.

iii Accompagner les collectivités dans la réalisation des échanges

Nous l'avons vue, les collectivités occupent une place centrale dans ces dynamiques, mais n'en ont pas toujours conscience. « *S'ils sont inclus dans les discussions, si on leur montre qu'ils ont leur place, ils peuvent être moteurs* », affirme un animateur au sujet des élus. Cela reflète donc l'effort d'inclusion nécessaire dans la mise en pratique des échanges et leur pérennisation.

Le premier pas pour les collectivités est de comprendre le monde social du berger. En effet, certains animateurs ont constaté les vraies lacunes qu'on beaucoup de mairie en matière de pastoralisme ou d'agriculture, ne se rendant pas forcément compte des besoins pratico-pratiques du berger, à la fois pour son confort personnel et pour son troupeau. Les animateurs se chargent donc de cet accompagnement et sont d'ailleurs en train de réfléchir à un guide actuellement en cours de création et qui mobilise les apprentissages de chacun des animateurs participants. L'objectif est ainsi de présenter le b.a.-ba des connaissances et compétences nécessaires à l'accueil d'un berger. Ce guide reprend donc les différentes étapes nécessaires à son intégration, associé au rôle que doit avoir la mairie et les points de vigilance sur lesquels ils doivent se pencher.

Les communes ont ainsi un rôle de mobilisateur. De par leur carnet de contact, elles ont la capacité de mettre le réseau en mouvement et de mobiliser les propriétaires privées. Ce n'est pourtant pas toujours chose aisée, comme nous avons pu le voir. Elles ont une place réellement importante dans la création et la diffusion de support de communication visant à permettre aux usagers de mieux appréhender ces dynamiques, qui « *n'ont de sens que si les locaux s'en approprient la logique* », comme le souligne un vigneron. De ce fait les communes ont aussi un rôle à jouer dans la gestion des conflits territoriaux, pouvant ouvrir le dialogue avec les différents représentants d'associations, d'interprofession etc.

Enfin, les communes ont un rôle central dans la coordination spatiale des échanges. Elles impulsent grandement les dynamiques en facilitant l'accès au foncier des bergers, absolument essentiel dans le cas d'une présence à l'année. Ces derniers ne peuvent ainsi mener leur activité de production sans un bâtiment d'élevage, au minimum pour la mise en place d'une infirmerie facilitant les soins aux animaux. Ils ont donc besoin d'une surface minimum en propriété ou fermage, avec un permis de construire accordé par la commune. Le cas 1b illustre bien cette problématique, le berger n'ayant officiellement pas de site d'exploitation après la volte-face de la mairie sur le sujet, et ce, malgré les frais engagés.

Ainsi, ce sont bien les animateurs du territoire qui assiste les communes dans la mise en place de ces échanges et qui travaillent à la prise de conscience de leur rôle essentiel dans celle-ci. Cette animation se réfléchit donc à plusieurs échelles, entre complémentarité et partage des tâches.

2. Adaptation du travail d'animation à différentes échelles d'action

Nombreux sont les acteurs de l'animation qui s'accordent à dire que l'Aude est un territoire très particulier dans le domaine de l'accompagnement des initiatives agricoles, de par la « *bonne entente entre les techniciens des différentes structures* ». Il est vrai que tout au long du travail de terrain, j'ai pu constater ces liens réels entre les animateurs, là où nous observons plutôt des concurrences dans d'autres territoires. Or cette coordination qu'ils arrivent à avoir entre animateurs coordinateurs est très importante. Avoir des rôles différenciés et complémentaires est essentiel pour améliorer l'efficacité de l'accompagnement et la visibilité des places de chacun dans les échanges.

Ainsi, tous les acteurs n'ont pas la même portée au sein du territoire. Ils ont des ancrages différents, des perceptions spécifiques sur tel ou tel sujet, ne touche pas les mêmes publics. Cela se répercute donc sur l'animation des échanges qui s'organise donc à différentes échelles.

L'animation débute à l'échelle locale : ils mettent en application la dynamique. Je parle ici des acteurs en première ligne dans l'animation des échanges culture-élevage : les communes, les coopératives, ... Ce sont bien eux qui sont en lien direct avec les acteurs qui les mettent en pratique. Ils sont les premiers en charge du dialogue territorial, communiquent autour de la présence du troupeau, de l'existence de telles démarches. Ils mobilisent le réseau, organisent les concertations, coordonnent et suivent les échanges sur le territoire, offrant ainsi un cadre concret à cette dynamique.

Dans un second temps, une autre catégorie d'acteurs entre en jeu. Ils accompagnent les animateurs de l'échelle locale et sont reconnus au sein du territoire de par des responsabilités spécifiques qui leur sont conférées. Il s'agit là des Civam, BioCivam, PNR, ...

Ils participent à la coordination des dynamiques d'ICET, notamment via leur suivi administratif (gestion de la contractualisation, ...) : « *l'idée c'est de dimensionner, d'accompagner la concertation et de sécuriser le projet.* ». Ils ont aussi un rôle central dans la coordination et l'animation du dialogue territorial, mettent « *tout le monde autour de la table, que ça soit les communes, les porteurs de projets, les associations de randonnée, de patrimoine ou autre, les chasseurs* ». Leur rôle dans la concertation et la médiation est d'autant plus important dans les dynamiques où la distance culturelle entre types d'acteurs est élevée. Dans ces cas de figure, ce sont eux qui sont chargés de « *faire dialoguer les deux mondes et casser les idées reçues* ». La médiation reste cependant très difficile, notamment pour le PNR dans le cas d'étude 1b. Les proportions du conflit sont très difficiles à gérer et impliquent de plus des communes qui composent en partie son comité syndical. Ce conflit d'intérêt les oblige à rester en retrait : ils doivent à leur tour être accompagné par d'autres acteurs du territoire dans leurs missions.

Un des derniers niveaux étudiés dans le cadre de mes travaux est l'échelle départementale, avec le rôle de la Chambre d'Agriculture de l'Aude. Selon leurs propres dires, confirmés par bon nombre d'acteurs, ces animateurs interviennent à « titre d'expert ». Référents de prédilection pour beaucoup d'acteurs, ce sont eux qui ont les ressources adéquates pour fournir un appui technique de qualité à la mise en place des échanges. Du fait de leur ancienneté au sein des territoires et l'effort de capitalisation qui est fait en son sein, les Chambres apportent ainsi une vision globale des territoires et des initiatives évoluant à la fois dans l'espace et dans le temps.

Ces caractéristiques lui permettent aussi de jouer un rôle d'appui à la médiation auprès des animateurs du niveau précédent. Leur parole a plus d'impact. Ils sont aussi plus neutres, n'ayant pas d'intérêt spécifiques directs à défendre dans les différentes dynamiques d'ICET.

Enfin, de nombreux autres acteurs ont évidemment leur rôle à jouer dans la pérennisation des dynamiques d'ICET, que cela soit dans la facilitation, grâce à l'orientation des politiques publiques, ou dans la capitalisation de l'information à une autre échelle, comme le fait l'Inrae. Le sujet ne sera cependant pas creusé, par manque de temps.

Ainsi, cette organisation et cette collaboration sont essentielles pour éviter l'épuisement des porteurs de projet. Cela demande cependant un travail très important et parfois invisibilité par les acteurs du terrain. La pérennisation des dynamiques semble ainsi passer par une connaissance des acteurs qui y participent mais aussi par une reconnaissance de leur apport à celle-ci.

3. Interconnaissance et inter-reconnaissance

Pourtant, tous les efforts de facilitation, d'animation et de coordination qui sont mis en place dans la mise en mouvement d'acteurs du territoire autour d'un projet commun sont obsolètes sans une dynamique de groupe équilibrée. Cela semble passer dans un premier temps par l'interconnaissance des différents acteurs de la dynamique, tant d'un point de vue professionnel que personnel, réduisant ainsi les distances culturelles persistantes et tissant progressivement un lien de confiance. Mais une autre approche semble tout aussi importante : celle de l'inter-reconnaissance. Abordé plus tôt concernant les éleveurs et la prise en compte du service qu'ils rendent au territoire, il semble que ce terme doive être généralisé à l'ensemble des acteurs.

Ainsi, l'**interconnaissance** des acteurs est essentielle et nécessite une sortie de la sphère professionnelle. Elle permet ainsi de solidifier le lien social au sein du réseau en réduisant la distance culturelle qui les sépare par habitude et démythification d'une profession ou d'un personnage. Le caractère très formel des réunions de concertation ne semble pas complètement permettre cette interconnaissance. C'est ce que constate un animateur, qui souligne que « *les échanges intéressants, les constructions, se font en dehors de ce cadre de réunion* ». Sur le terrain, cette démarche se traduit de multiples façons dans nos cas d'études : un coup de main du viticulteur voisin en cas de problème, une discussion hebdomadaire pendant le marché de producteur, une rencontre impromptue avec un randonneur au milieu de la garrigue, ... C'est le temps, la répétition des échanges positifs, leur symbolique, qui vont petit à petit écrire une histoire commune à tout le territoire, dont les personnages centraux sont les acteurs de la dynamique.

Au-delà de l'interconnaissance se pose la question de l'**inter-reconnaissance** : quel est l'apport de cet acteur au groupe et à l'échange ? L'introduction de cette dimension dans l'animation est assez implicite dans nos cas d'étude, les acteurs prenant conscience du rôle de chacun et de son importance de façon plutôt individuelle. Cela rend cette compréhension inégale, incertaine, incomplète. Nous pouvons le constater dans la plupart des cas d'étude. Parmi les acteurs, certains abattent un travail remarquable, dans la mise en pratique des échanges mais aussi dans leur animation. Pourtant d'autres membres de ces mêmes dynamiques ne partagent pas du tout ce constat. Ces divergences ont donc un impact sur la direction commune que prennent les acteurs du réseau, pouvant induire un ou plusieurs verrous. Ainsi, certains animateurs ont évoqué la possibilité d'introduire ce travail d'inter-reconnaissance en routine, soit de commencer certaines réunions en rappelant rapidement cette direction commune, cette « même culture du projet », ainsi que la place de chaque acteur dans celui-ci.

Interconnaissance et inter-reconnaissance semblent donc être des conditions sine qua none de la pérennisation du réseau d'acteurs en place et d'une certaine façon de la résilience de chaque dynamique face aux aléas plus ou moins prévisibles subis au sein du territoire. Pourtant certains faits de vies sont indépendants des échanges et de la volonté du groupe d'acteur. Ces perturbations des forces en présence et de leur organisation menacent donc la pérennisation des dynamiques. Elles sont pourtant inévitables : cette pérennisation doit être pensée au-delà des changements d'acteurs.

C. Pérenniser les dynamiques au-delà des changements d'acteurs

1. Transmission et montée en compétences : co-construction territoriale

Il s'agit à peu de choses près des points les plus fondamentaux dans la pérennisation de n'importe quel projet. Cela semble d'autant plus vrai dans le cas des innovations, qui se construisent souvent de façon empirique, par apprentissage face aux échecs induits par les contraintes de l'écosystème dominant. **La montée en compétences individuelle et collective des acteurs et sa transmission** dans le temps sont donc essentielles à l'installation durable des échanges cultures-élevages.

Le constat qui est fait pour l'instant au sein des cas d'études est que cet apprentissage a été rendu possible par la présence permanente d'un même animateur référent dès les premiers échanges. Ainsi certains acteurs travaillent sur ces échanges depuis 10, 15 ans, les mettent en pratique depuis 6 à 12 ans. Ils ont subi des échecs desquels ils ont tiré des enseignements. Des tensions sociales dû à l'arrivée d'un berger n'étaient pas anticipées, la problématique de l'accès à l'eau ou d'un logement pour le berger non plus. Les variations interannuelles de la ressource étaient parfois mal évaluées, le recensement des propriétaires privés souhaitant participer aux échanges insuffisants.

Cet apprentissage c'est fait à plusieurs niveaux. A l'échelle de l'individu, d'abord, avec l'intégration d'un nouveau monde social dans son référentiel personnel. Certains acteurs ont ainsi découvert le métier de berger et ses contraintes, ce que cela implique sur le territoire : c'est en quelque sorte une « *montée en connaissances* ». Les exemples souvent mentionnés par les acteurs ont ainsi été cités plus tôt, auxquels s'ajoute des savoirs plus techniques, sur la mobilisation de la ressource, la saisonnalité etc. Cette montée en connaissance s'accompagne nécessairement d'une montée en compétences. Il est cependant impossible pour moi d'attribuer l'acquisition de ces nouvelles compétences spécifiquement à ces échanges, aucun acteur ne l'ayant mentionné directement. Je ne pense personnellement pas que les acteurs aient développé des capacités d'animation et de médiation grâce aux dynamiques d'ICET en particulier, mais qu'ils les ont acquises grâce à l'ensemble de leurs missions, dynamiques incluses et ensuite mobilisées dans ce cadre particulier. Pour n'en citer qu'une, cette aptitude qu'ont certains animateurs à « *mettre la petite étincelle, et après ça laisser les gens se débrouiller* » est particulièrement appréciée pour sa subtilité. L'animateur guide ainsi les bergers/éleveurs, céréaliers et autres en leur laissant la responsabilité d'agir, leur laissant cette liberté qu'ils apprécient tellement dans leur métier, ne rentrant pas dans la contrainte. Mobilisée dans le cas 2, c'est bien grâce à cette précieuse compétence que les tensions sont en train d'être désamorçées par l'animateur 1, qui légitime leur sentiment d'iniquité et les responsabilise dans leur recherche de justice.

Les échanges entre même types d'acteurs de différentes dynamiques d'ICET prennent ici tout leur sens dans cette optique de co-construction territoriale, de capitalisation et transmission de savoir. Ces partages d'expériences et de ressentis des bergers/éleveurs tels qu'ils ont été organisés dans le cadre de SagiTerres par le BioCivam et l'Adear de l'Aude, en plus de les sortir d'une forme d'isolement, ont ainsi été très riches en informations. La capitalisation de ces savoirs sert donc à la fois les bergers/éleveurs, qui ont donc plus d'outils en mains pour mener leur activité, renforcés par le groupe, et bien sûr les animateurs qui pourront les répercuter à une tout autre échelle. Idéalement, les collectivités pourraient suivre le même mouvement et elles aussi effectuer ce travail de partage d'information, apprenant les unes des autres.

Cette montée en compétences devient cependant obsolète si elle n'est pas communiquée et que le résultat de ces efforts n'est pas transmis. La cyclicité dans l'apparition et la disparition de ce type d'initiative semble réelle, en atteste la liste d'exemples donnée par la Chambre d'Agriculture lors de notre rencontre. Il y a donc selon moi deux niveaux de transmissions : la transmission des missions et du savoir d'un acteur précis, qui est d'autant plus important si l'acteur a un rôle central dans la dynamique, et la transmission de la dynamique elle-même. Dans le premier cas, il s'agit d'assurer la continuité de la mise en pratique des échanges, ou à défaut, la conservation des savoirs acquis et mobilisés. Cette transmission doit ainsi pallier le départ d'un acteur (retraite, démission, ...) et intégrant son remplaçant dans les meilleures conditions possibles. Il y en a plusieurs exemples au sein de nos cas d'études, tant le turn-over est réel. Des bergers ont par exemple partagé l'activité de production pendant plus d'un mois pour faciliter l'intégration du nouveau par l'ancien, qui l'a directement mis en contact avec les acteurs. Cette question a aussi déjà été abordée dans le cas d'étude 2, où nombre d'initiatives sont en cours pour palier à la prise de distance à venir du gérant de la coopérative. Ainsi, l'anticipation de ces départs est un réel levier à la pérennisation de ces dynamiques. Enfin, nous l'avons vu dans la réflexion autour de la répartition des missions d'animation entre acteurs du territoire, une structure pérenne doit être identifiée au sein du territoire et désignée responsable de la capitalisation des savoirs de l'ensemble des dynamiques. Ce travail presque d'archive semble ainsi avoir une importance d'une part dans la mémoire collective, qui, comme nous l'avons vu, joue un rôle dans la réduction de la distance culturelle entre acteurs, et d'autre part dans la mise en pratique même de la dynamique archivée. Celle-ci aurait ainsi une chance de reprendre, un porteur de projet souhaitant tenter à nouveau l'expérience. Il s'agit ici de pousser la pérennisation un peu plus loin, nombreuses ayant été les dynamiques à être relancées des années après l'échec précédent.

Ainsi certains bergers dans ce cas se considèrent très chanceux : « *On arrive sur un territoire où l'expérience a déjà eu lieu. [...]. Donc si le PNR, la Mairie et les viticulteurs sont encore là c'est qu'ils réalisent bien qu'ils ont tout à y gagner. Tout le monde a tout à y gagner.* » Ils doivent cependant faire face à une problématique bien connue de la profession : le partage du territoire avec les autres usagers. Pouvant mener à des gros conflits, il semble ainsi central de se poser les bonnes questions autour de l'accueil réservé à ce type d'échange dans le territoire concerné.

2. Acceptabilité de la dynamique au sein du territoire

Nous l'avons vu, les acteurs participant aux échanges apprennent à vivre avec le berger, découvrent ses contraintes, échangent avec lui via la communication mais aussi la mise à disposition de surfaces. Leur participation active à la dynamique territoriale leur permet ainsi de mieux appréhender la présence du berger au sein du territoire. Celui-ci est cependant aussi partagé avec des acteurs ne prenant pas parti à ces échanges. « *Je me suis vraiment heurté aux habitudes des gens* ». Ce constat d'un berger, partagé par certains confrères, illustre ainsi la nécessité de permettre à ces acteurs de s'approprier cette présence et d'agir en conséquence. Deux axes de travail se dégagent donc : la sensibilisation des acteurs d'une part et la hiérarchisation de l'utilisation de l'espace de l'autre.

« *Si on leur explique pas aux gens, ils ne le savent pas. Ça fait aussi partie de notre boulot* », explique un berger. Il illustre ici le travail de **sensibilisation** des différents usagers du territoire au monde agricole, cette nécessité de les reconnecter à une ruralité qu'ils ne demandent souvent qu'à redécouvrir. Cela se traduit en pratique de différentes façons. Par l'ensemble des événements culturels

autour des troupeaux organisés par les collectivités : les fêtes de villages, les visites d'écoles, l'ouverture au public des transhumances, ... Cela passe aussi par des discussions inopinées entre les usagers et le berger en cas de rencontre, si celui-ci fait de cette sensibilisation sa responsabilité, comme le berger cité. Parler de cette dynamique, de ce qu'elle apporte au territoire, est ainsi un début. Cette sensibilisation inclue donc l'éducation des usagers aux bonnes pratiques autour du troupeau, comme maintenir les chiens en laisse ou encore ne pas passer au milieu des troupeaux. Les bergers sont ainsi les premiers au front, à subir les conséquences de l'ignorance des usagers et à prendre le temps de répéter les mêmes choses au gens rencontrés. Les communes et le PNR tendant aussi à prendre le relais, via la signalisation et d'autres outils de communication.

Cette sensibilisation implique de façon implicite la reconnaissance de l'élevage et de l'agriculture en général, comme ayant une place importante voire centrale. Or, ce dernier point doit d'abord faire consensus. Au-delà du sens plus profond que doit prendre la sensibilisation des usagers, cela démontre aussi l'importance de la commune de se positionner franchement en matière de priorisation de l'usage du territoire. En ce sens, l'usage qui est fait du territoire (service, alimentation) dans un cadre de travail, semble ainsi plus essentiel qu'un usage lié à une envie personnelle, un loisir. Un des bergers rencontrés l'exprime d'ailleurs très bien : « *Le boulot, ça passe avant les loisirs, en vrai, dans la vie de tout le monde. Mais sauf que les gens, quand ils sont en mode loisir, et bien ils ont envie de faire leur loisir. C'est l'éternelle problématique.* » Ainsi, au-delà des usagers qui ne connaissent pas les bonnes pratiques, il y a ceux qui ne veulent pas en entendre parler, pouvant déboucher sur des situations dangereuses, en particulier en cas d'implication de chasseurs. Et c'est aux communes, ici, de prendre leurs responsabilités en permettant une sanction de ces comportements nuisible au-delà des simples dynamiques d'ICET.

3. Questionnement du rôle des politiques publiques

Ainsi, nous l'avons vu, les politiques publiques doivent apporter des réponses quant à la priorisation de l'activité agricole de production alimentaire au sein des territoires. C'est d'autant plus d'actualité au vu des incendies estivaux, parfois catalysés par le mauvais entretien des propriétés privés. Nous pouvons donc légitimement nous demander s'il ne faudra pas en arriver à contraindre et orienter la gestion du foncier privé, avec un durcissement autour des OLD (Obligations légales de débroussaillage) et de leur contrôle. Les surfaces non utilisées, bordures, etc. pourraient ainsi être réquisitionnées dans le cadre des campagnes de gestions de l'embroussaillage, posant toutefois question quant au respect de la notion de propriété privée. Celle-ci reste cependant déjà remise en cause dans bien des projets d'aménagement, il n'y aurait donc pas de raison qu'il y ai une exception dans ce contexte particulier.

Par ailleurs, et de façon très indirecte, la PAC a appuyé le développement d'initiatives d'ICET. En respectant certaines conditions, comme la distance (géographique) entre éleveurs et céréaliers et la rationalité entre surface de fauche attribuée à l'éleveur et son nombre d'UGB, ce dernier peut donner son numéro de pacage au céréalier. Grâce à cela, celui-ci va en effet se voir attribuer une aide à la production de légumineuses fourragères à destination des éleveurs. Ce fut ainsi un facteur important pour les céréaliers, bien que les éleveurs, eux ne se voient pas rétribuer par ce biais. Au travers des discussions et des échanges, un constat semble cependant sans appel. De par sa complexité, le manque de transparence et les réformes récentes, un flou persiste autour de la PAC. Ce

flou alimente les fantasmes qui planent autour des aides PAC et ne semble qu'accentuer la distance entre les différents acteurs du territoire.

Finalement, comme toutes les innovations, les dynamiques d'ICET semblent avoir suivi un « *effet d'opportuniste financier* », comme le sous-entend un animateur. Il fait ainsi le lien entre le turn-over de ces dynamiques et les différentes aides publiques : les coupures vertes de la DFCI, les PAEC/MAEC du FEADER, ... Ainsi, « cela revient dans les préoccupations, donc dans les politiques publiques et donc dans les financements », financements plus que nécessaires pour maintenir les dynamiques d'ICET du territoire audois.

4. Anticiper de grosses problématiques à venir

Enfin, la pérennisation de ces dynamiques d'ICET se réfléchissant à long terme, il semble important d'aborder deux enjeux majeurs à venir sur le territoire audois et sur lesquels il faudra un jour se pencher afin de limiter leurs conséquences qui s'annoncent désastreuses.

Nous l'avons vu, l'accès au foncier et à la ressource constitue un frein majeur à la pérennisation de ces dynamiques. Nous pouvons d'ores et déjà affirmer que cela n'ira pas en s'arrangeant dans ce territoire qui commence déjà à subir le **changement climatique**. Est entre autres attendu un appauvrissement de la ressource, avec les sécheresses et canicules estivales impactant la pousse de la végétation, avec pour conséquence une augmentation de la compétition autour de l'accès aux différentes ressources. Plus de surfaces seront nécessaires pour produire la même quantité de fourrage (ou autre), l'accès à l'eau sera sous tensions. Or ces points sont parfois déjà problématiques à l'heure actuelle. Dans le cas 2, par exemple, les éleveurs travaillent à perte une année sur deux, les rendements étant trop faibles pour être rentable. Cette question reste donc en suspens et mettra en jeu l'apparition de nouvelles pratiques pour palier à ces problématiques (agroforesterie, ...).

Cette pression sur la ressource risque aussi d'être indirectement accentuée par un autre facteur : la **prédation**. Cela a par ailleurs déjà été observé dans le cas d'étude 2 : le berger/éleveur 3 souhaite participer aux échanges car il manque de ressources. Et il manque de ressource de par son départ prématuré d'estive, à cause des nombreuses attaques subies sur son troupeau. Le loup pousse ainsi les bergers à redescendre dans les plaines, y augmentant la pression sur l'accès aux fourrages. Dans l'Aude, sa présence est actuellement avérée dans la Montagne Noire, les bergers pouvant toucher les aides à la mise en place de pratiques de protections des troupeaux, comme les patous. Différents conflits apparaissent en réponse au sein du territoire. C'est déjà le cas dans nos cas d'études, la plupart des bergers passés par ces secteurs ayant ou ayant eu des chiens de protection (patous ou Kangal). Nous pouvons donc penser que ces tensions vont s'accroître, l'activité touristique étant centrale dans le développement économique du territoire en particulier sur le littoral. Il est probable qu'il s'agisse là d'un frein majeur à l'intégration de bergers dans ces zones. L'absence de patous était déjà un critère de sélection du berger dans le cas 1a. Or sans patous, la protection du troupeau par rapport au loup s'annonce difficile. Nous pouvons espérer une probabilité très faible des attaques en plein jour, de par l'urbanisation de ces zones et la densité de population. De nuit, une adaptation serait nécessaire. Cela reste complètement possible via la restauration et mobilisation des anciennes bergeries, que l'on retrouve dans les différents domaines viticoles, offrirait ainsi une belle opportunité, pour les troupeaux, qui aurait ainsi des abris nocturnes à disposition, mais aussi pour les domaines viticoles, avec une valorisation commerciale du patrimoine régional. Mais au vu des difficultés actuelles

rencontrées, alors même que la prédation est quasi-inexistante et que tous les bergers/éleveurs n'ont pas de chiens de protections, il semble que l'installation définitive du loup dans l'Aude signe l'arrêt total de ce genre de dynamique tant il semble improbable de voir les communes prendre le parti des éleveurs.

D. Limite de l'étude et perspectives

De la phase réflexive au travail de terrain, cette étude aura été confrontée à de nombreux défis. Le premier point à soulever est la faiblesse de l'échantillon au sein des cas d'études. La contrainte principale a été de ne pas sur-solliciter certains des acteurs participant aux initiatives. Parmi eux, il y a des porteurs de projets fatigués, ayant déjà beaucoup discuté de ces échanges. Il y a ensuite beaucoup de verrous et de tensions au sein de certains cas d'études, avec parfois des acteurs fermés au dialogue et avec qui échanger nécessiterai des compétences que je n'ai pas. Malgré tous les efforts déployés pour mobiliser des acteurs, j'ai aussi dû essuyer de nombreux refus, par manque de temps, d'intérêts, à cause des turn-over au sein des équipes et donc l'absence de l'interlocuteur qui était concerné. Les discussions avec certains acteurs manquent ainsi à mon analyse tant ils auraient pu apporter un autre point de vue aux sujets débattus, me permettant d'avoir une vision plus transversale des liens sociaux mis en jeu. Un flou persiste ainsi par exemple autour des communes du cas 1b ou les vigneron du cas 3. Car même si certains anciens entretiens remobilisés m'ont permis de combler certaines lacunes, la méthodologie était différente et j'ai n'ai pu me baser que sur des comptes-rendus datant de l'année passée : les choses ont vraiment évolué depuis.

Face au nombre modéré de personnes rencontrées (11), deux solutions avaient été proposées. L'idée d'étudier les entretiens passés avait été conservée (tel que décrit dans la partie matériel et méthode). Avait aussi été proposé d'élargir le nombre de cas d'études analysés. Cela aurait ainsi permis d'apporter une plus grande diversité d'arguments et d'exemple au sein du territoire audois. L'exclusion de Corbières fait d'ailleurs débat, tant les exemples d'ICET sont nombreux sur ce secteur. Cette prise de position de conserver les mêmes cas d'études malgré le peu de disponibilité des acteurs est justifiée : le but était réellement d'éviter de retomber dans les mêmes redondances que par le passé et d'analyser les prises de positions plus en profondeur.

Et ce dernier point fut justement un enjeu tout aussi grand que de mobiliser les acteurs. De par mon manque d'expérience en matière d'entretiens, il ne fut pas toujours aisé de mener les discussions de la façon la plus juste. La montée en compétences fut ainsi réelle et visible entretien après entretien. J'ai pu apprendre de mes erreurs, développer une meilleure intuition. J'ai ainsi été confronté à différents cas de figures. Certains acteurs étaient assez perturbés par l'enregistrement, malgré ce que je mettais en œuvre pour les rassurer. D'autres étaient très portés sur l'exagération, sur du second degré assené avec le plus grand sérieux. Le plus délicat fut cependant de discuter des conflits. La pudeur et discrétion de certains rendaient difficile l'analyse de l'ampleur d'une problématique. A l'inverse la détresse de quelques autres posait question quant à la véracité de certains points. Cela n'aurait été que plus riche si j'avais pu m'appuyer réellement sur les points de vu opposés, pouvant rebondir entre les témoignages avec plus de solidité. Ainsi, les analyses faites ici sont le reflet de mon imprégnation de ces conflits, de ces acteurs. Et malgré une prise de recul évidemment nécessaire, une part de subjectivité subsiste dans la présentation des résultats, avec des réseaux d'acteurs peut être incomplets et des liens sociaux plus complexes que ceux formalisés. Ils représentent ainsi le plus fidèlement possible la perception qu'en ont les acteurs malgré leurs propres biais.

Pour aller plus loin dans mon travail, il aurait été intéressant d'avoir un retour des acteurs rencontrés sur ces réseaux et d'avoir une seconde discussion autour des problématiques observées. Je reste aussi convaincu qu'une cartographie plus rigoureuse et complète, avec un outil comme Gephi, aurait permis d'analyser ces réseaux dans une autre dimension, à la fois géographique, en mettant en relations l'ensemble des acteurs et cas d'études à l'échelle du département. Cela permettrait d'offrir un panorama d'initiatives, de personnes et structures ressources en analysant d'une part leurs liens

sociaux et la prévalence de tel ou tel acteur dans le réseau, et d'autre part leur répartition géographique sur le territoire. Au-delà de l'analyse de réseau, il serait intéressant d'approfondir l'histoire de vie de certains acteurs clef et de s'immerger plus en profondeur dans les échanges. Il reste évident que quelque chose nous échappe encore quant à l'échec de ces dynamiques. Il pourrait être intéressant de se tourner vers aux acteurs ne souhaitant pas ces échanges, les viticulteurs, les communes, etc. ce virage ayant tenté d'être pris sans grand succès.

CONCLUSION



Un patou au milieu des brebis dans la garrigue du littoral audois (Crédits : Clara Chastagner)

Ainsi, les réseaux sociaux étudiés se sont formés en réponse à des profils spécifiques. Les bergers font face à un isolement certain au sein du territoire plus ou moins soutenus par les acteurs qui leur mettent des surfaces à disposition, selon leur niveau de compréhension mutuelle. Les échanges les plus intégrés et susceptibles de perdurer résultent souvent d'un travail d'animation favorisant la connexion entre le monde végétal et animal grâce à des acteurs ayant une expérience personnelle et collective de cette connexion. Ces réseaux et échanges doivent donc continuer de se structurer, d'une part, mais aussi se densifier, en renforçant les liens déjà existant et en en créant de nouveaux.

Dans la perspective de la pérennisation de ces dynamiques, deux niveaux se distinguent. D'une part, il s'agit de faciliter les échanges avec les acteurs déjà impliqués dans la co-construction d'une histoire commune. Il s'agit ici de se focaliser sur les acteurs plutôt que sur les dynamiques, dans une démarche d'interconnaissance et d'interreconnaissance. Cependant, au vu des problématiques à venir, il est également essentiel de pérenniser l'apprentissage lui-même afin de maintenir ces échanges malgré les changements d'acteurs dans des contextes plus ou moins similaires. Pour ce faire, il est plus que nécessaire pour certains acteurs de prendre leur responsabilité : la pérennisation des initiatives d'ICET semble difficile sans courage politique.

BIBLIOGRAPHIE²

Agreste, 2022. Aude : La viticulture prédominante malgré son recul. Recensement agricole 2020, Etudes, n°10, p.6

Asai M., Langer V., Frederiksen P., Jacobsen B.H., 2014. Livestock farmer perceptions of successful collaborative arrangements for manure exchange: A study in Denmark. *Agricultural Systems*, 128, pp.55-65.

Barbieri P., Dumont B., Benoit M., Nesme T., 2022. Opinion paper : Livestock is at the heart of interacting levers to reduce feed-food competition in agroecological food systems. *Animal*, 16, 3p.

Carrière V., 2022. Comment intégrer une activité d'élevage pastoral dans le Minervois ? [Mémoire] Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse, Toulouse. p.75

Chambre C., 2022. Rapport de stage de l'action 1 concernant la partie juridique du projet Inter AGIT +, Université de Poitiers (droit de l'activité agricole et de l'espace rural).

Chatellier V., Gagné C., 2012. Les logiques économiques de la spécialisation productive du territoire agricole français. *Innovations Agronomiques*, 22, pp.185-203

Charneau, A., Ryschawy, J., 2017. Pourquoi développer des complémentarités entre céréaliers et éleveurs.

Christiansen G., Simonneaux J., Hazard L., 2023. The human being at the heart of agroecological transitions: insights from cognitive mapping of actors' vision of change in Roquefort area, *Agriculture and Human Values*, p.22

Darré J.-P., 1996. L'invention des pratiques dans l'*agriculture*. Vulgarisation et production locale de connaissance. Paris, Karthala, Collection "Hommes et Sociétés", pp.1-194

Davis K., Christodoulou J., Seider S. & Gardner H., 2011. The theory of multiple intelligences.

Editions R.J. Sternberg & S.B. Kaufman, Cambridge Handbook of Intelligence. Cambridge University Press, pp. 485-503

Denzin, N. K., 2012. Triangulation 2.0. *Journal of Mixed Methods Research*, 6(2), pp.80-88.

Duru M., Le Bras C., Grillot M., 2021. Une approche holistique de l'élevage, au cœur des enjeux de santé animale, humaine et environnementale. *Cahiers Agriculture* 30(26), p.11

Geels W. F., 2002. Technological transitions as evolutionary reconfiguration processes : a multi-level perspective and a case-study. *Research Policy*, 31, pp.1257-1274

Kaufmann J.-C., 2016. L'entretien compréhensif. Edition Armand Colin 4eme éditions, Collection 128, pp.1-128

Lallement M., 2003. Capital social et théorie sociologique. *Cellule GRIS*, n°10, pp.4-17

Lucas V. 2021. A "silent" agroecology: The significance of unrecognized sociotechnical changes made by French farmers. *Review of Agricultural, Food and Environmental Studies*, 102, pp.1-23

Lucas V., Gasselin P., 2022. An intensive and collective style of farm work that enables the agroecological transition: A case study of six French farm machinery cooperatives. *Front. Sustain. Food Syst.* 6:862779. doi: 10.3389/fsufs.2022.862779

Lucas V., Gasselin P., Thomas F., Vaquié P.-F., 2014. Coopération agricole de production : quand l'activité agricole se distribue entre exploitation et action collective de proximité. *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre*, EDP Sciences, 382 p.

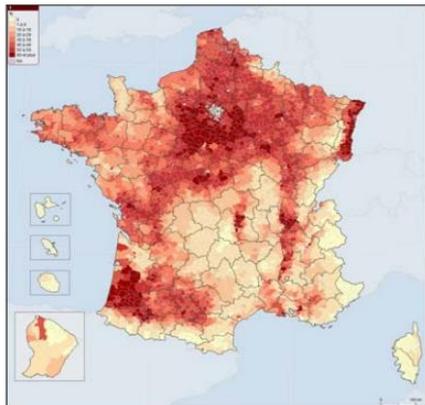
Mancel L., 2022. Étude des freins et leviers à la mise en place et au maintien d'initiatives collectives visant à reconnecter productions animales et

² Si toutes les sources présentées dans cette partie ne sont pas citées dans le présent mémoire, elles ont bien été mobilisées au cours de mes travaux, facilitant ma compréhension du sujet et mon analyse.

- végétales. [Mémoire] Ecole Supérieure d'Agricultures, Angers. p.91
- Martin G., Moraine M., Ryschawy J., Magne M.-A., Asai M., et al. 2016. Crop–livestock integration beyond the farm level: a review. *Agronomy for Sustainable Development*, 36 (3), pp.53.
- Mettauer R., 2021. Intégration culture élevage territoriale : quelles stratégies et quels potentiels de développement pour les échanges entre éleveurs, céréaliers et viticulteurs dans le Minervois ? [Mémoire] Ecole Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques de Bordeaux, Bordeaux. p.74
- Moraine M., Duru M., Therond O., 2016. A social-ecological framework for analyzing and designing integrated crop–livestock systems from farm to territory levels. *Renewable Agriculture and Food Systems*, 32(1), pp.43–56
- Moraine M., Ramonteu S., Magrini M.-B., Choisis J.-P., 2019. Typologie de projets de complémentarité culture – élevage à l'échelle du territoire en France : de l'innovation technique à l'innovation territoriale. *Innovations Agronomiques, INRAE 72*, pp.45-59
- Moraine M. Ryschawy J., Napoleone M., Ramonteu S., Choisis J.-P., 2020. Complémentarité culture-élevage à l'échelle territoire : facteurs de déverrouillage et de pérennisation des projets collectifs, *Innovations Agronomiques, INRAE, 80*, pp.99-112
- Mottet A., de Haan C., Falcucci A., Tempio G., Opio C., 2017. Livestock : On our plates or eating at our table ? A new analysis of the feed/food debate. *Global Food Security*, 14, pp.1-8
- Olivier De Sardan J.-P., 1995. La politique du terrain : Sur la production de données en anthropologie. *Enquête*, 1, pp.71-109
- Petit M., 2010 The benefits of modern agriculture: a reassessment following recent controverses. *Global Harvest initiative*, 3(16), pp.29.
- Pigford A.-A., Hickey G., Klerkx L., 2018. Beyond agricultural innovation systems? Exploring an agricultural innovation ecosystems approach for niche design and development in sustainability transitions. *Agricultural Systems*, 164, pp.116-121
- Ramonteu, S., Gaigné, C., Martel, G., Choisis, J.P., 2019. chapitre 20 – Quelles opportunités de reconnexion entre animal et végétal à l'échelle des territoires ? *Pratiques d'élevages et Environnement : Mesurer, Évaluer, Agir, Savoir Faire*. Editions Quae, 376 p.
- Ramos E., 2015. L'entretien compréhensif en sociologie : usages, pratiques, analyses. Editions Armand Colin, pp.7-84
- Ryschawy J., Benoit M., Hostiou N., Delfosse C. 2017. Quelles consurrences et synergies entre cultures et élevage dans les territoires de polyculture-élevage ? *Productions Animale ; INRAE 30(4)*, pp.363-380
- Scheromm, P., Laurens, L., Rixen, A. & Hasnaoui Amri, N. (2021). Restaurer le pastoralisme autour des villes: L'exemple de Montpellier Méditerranée Métropole. *Études rurales*, 207, 100-119
- Therond O., Duru M., Roger-Estrade J., Richard G., 2017. A new analytical framework of farming system and agriculture model diversities. A review. *Agronomy for Sustainable Development*, 37(3), p.24
- Thiery E., Chedly H. B., Pierret P., P. Veysset P., Brunschwig G. 2019. Caractérisation du fonctionnement de systèmes de polyculture-élevage au niveau du territoire : approche par l'analyse de coûts de transactions. *Innovations Agronomiques*, 72, pp.15-29
- Williamson O.E., 1985. *The Economic Institutions of Capitalism: Firms Markets and Relational contracting*. The Free Press, A Division of Macmillan, INC., New York

ANNEXE I : Cartes de la spécialisation du territoire français

Carte 1-5. Céréales en % de la SAU



Carte 1-6. STH en % de la SAU

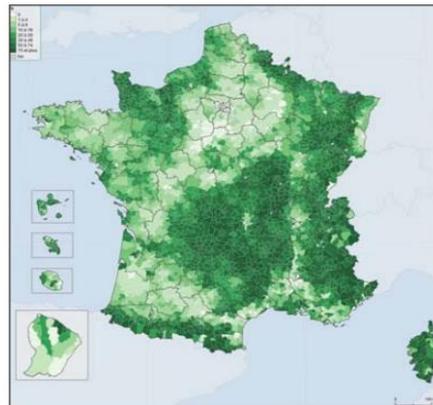
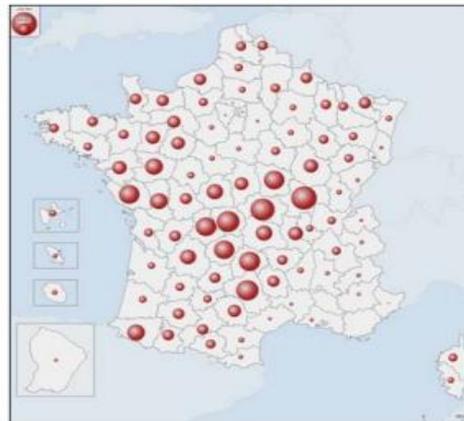


Figure Ia : Occupation du territoire français en 2010, zoom sur les céréales et la STH (Source : MAAF-2012- IGN Géo Fla 2010 - Agreste - Recensements agricole 2010 / Traitement INRA SMART-LERECO)(issue de Chatellier V. et Gaigné C., 2012)

Carte 2-1. Vaches laitières



Carte 2-2. Vaches allaitantes



Carte 2-3. Brebis nourrices et laitières



Carte 2-4. Porcin

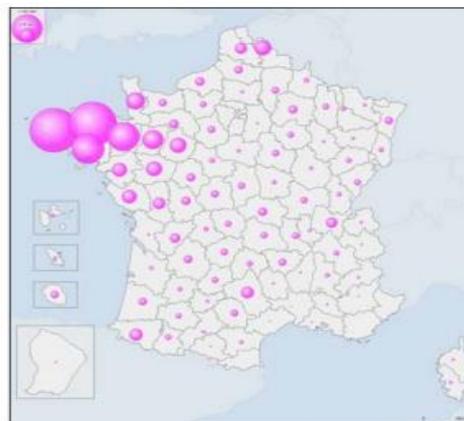


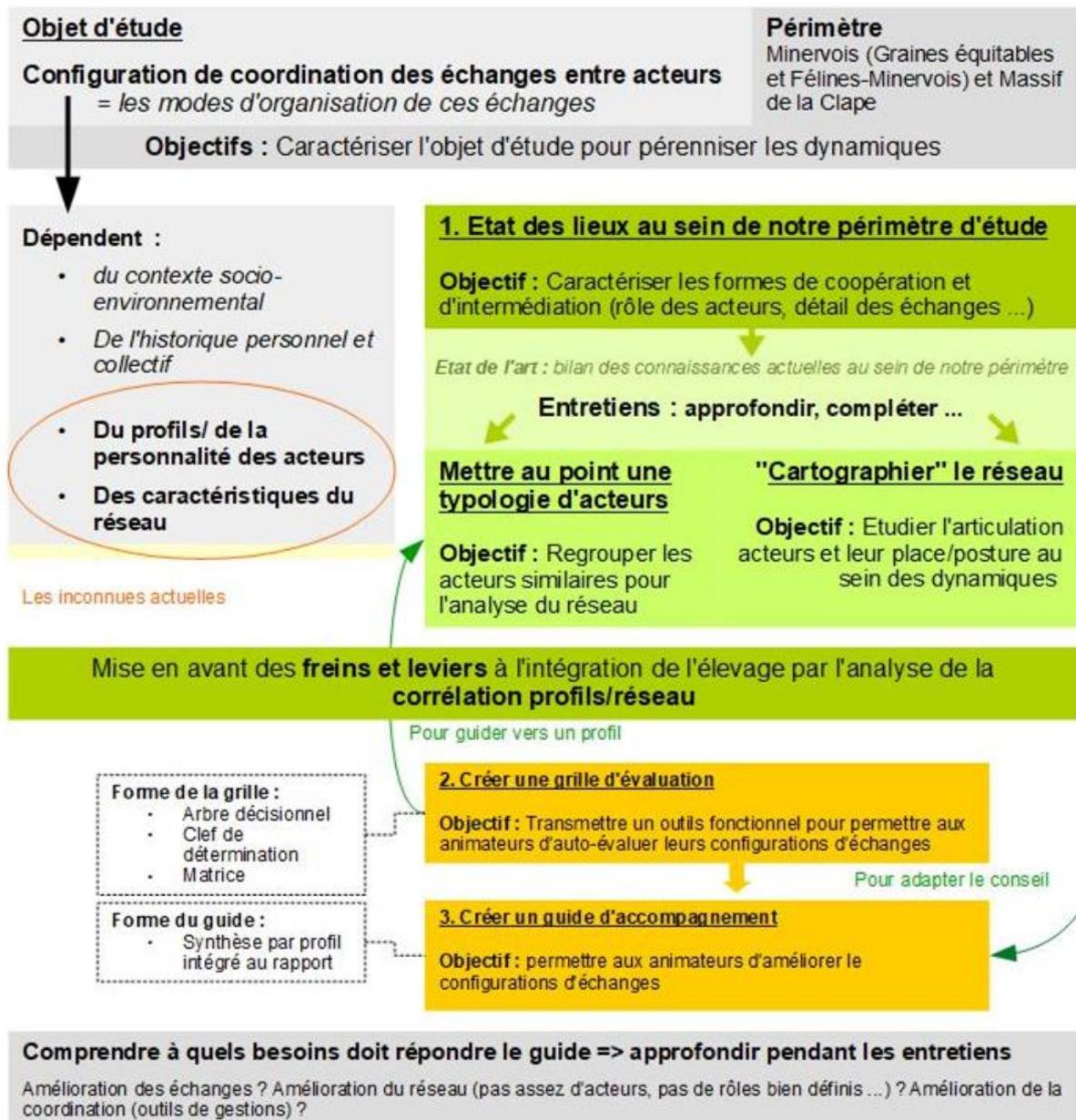
Figure Ib : Répartition des effectifs de quatre filières d'élevage en France en 2010 (Source : MAAF-2012- IGN Géo Fla 2010 - Agreste - Recensements agricole 2010 / Traitement INRA SMART-LERECO) (issue de Chatellier V. et Gaigné C., 2012)

La **Figure Ia** présentée ci-contre reprend deux cartes issues de Chatellier V. et Gaigné C. (2012), qui illustrent l'occupation du territoire Français dans les années 2010, comparant les parts de Céréales, représentant les systèmes de grandes cultures, et de Surfaces toujours en herbe (STH), associées à l'élevage, de la Surface Agricole Utile totale du pays. On y observe bien cette spécialisation des territoires telle qu'on la connaît encore aujourd'hui, avec des zones de plaines dédiées aux grandes cultures et des zones de montagnes, de reliefs, plus propices aux prairies et donc à l'élevage de ruminant.

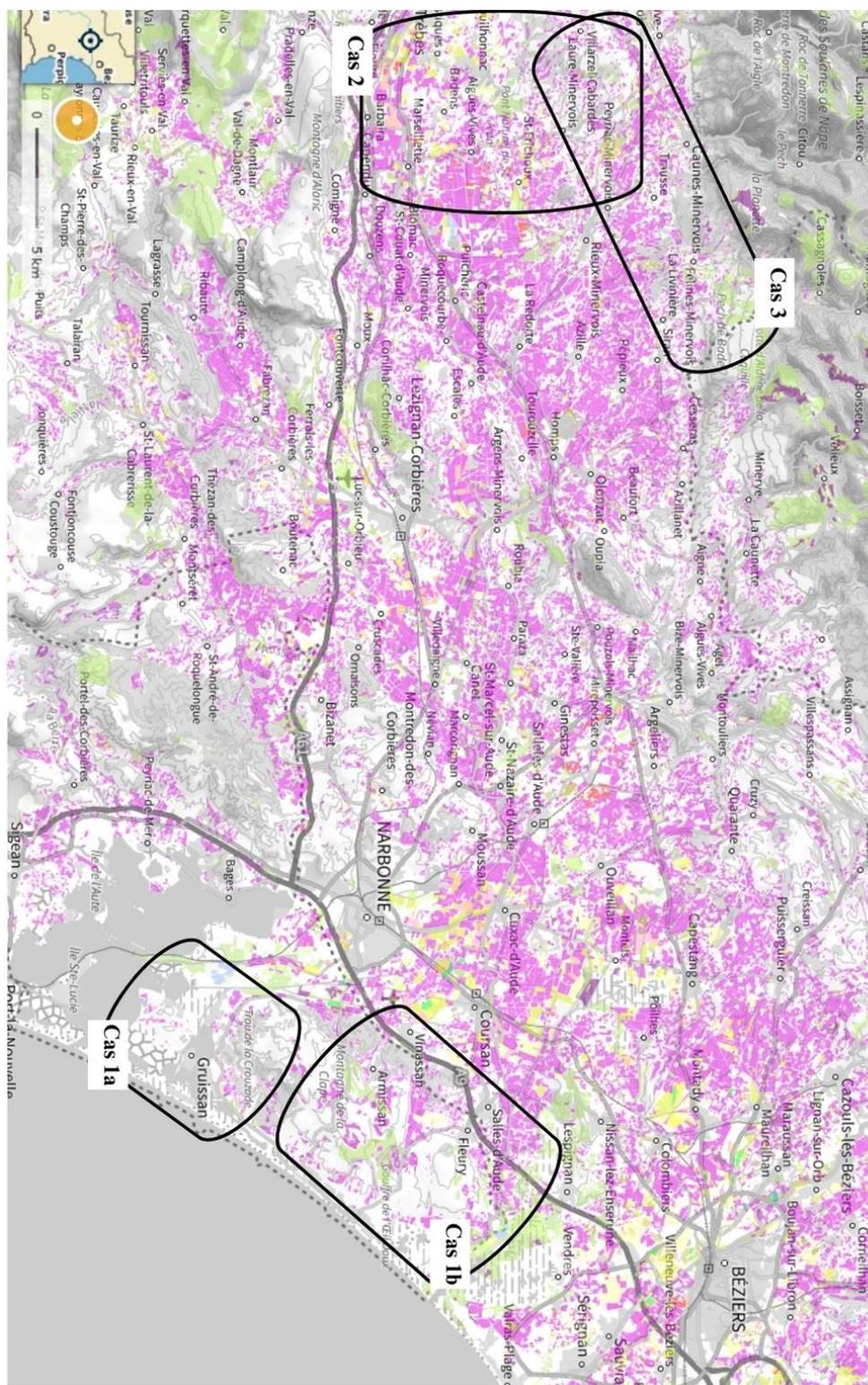
Au-delà de la fracture végétale/animale, les filières elles-mêmes se sont concentrées au sein de certains territoires, augmentant ainsi leur niveau de spécialisation : c'est particulièrement vrai pour l'élevage, ce qu'illustre la **Figure Ib** ci-contre, comparant la répartition de quatre filières au sein du territoire en dehors des bassins de grandes. Prenons par exemple le cas de la filière laitière bovine. Malgré une diminution du cheptel français, la production n'a cessé de croître jusqu'aux quotas laitiers des années 1970, grâce à une augmentation de la productivité des animaux permise entre autre par l'avènement du maïs fourrage et la sélection génétique. Ce type d'élevage a alors nettement diminué au sein des zones céréalières, entraînant la spécialisation des territoires sur la zone du « croissant laitier », allant du Pays de la Loire au Massif Central. Par ailleurs, cette augmentation des performances par animal a ainsi réduit les besoins en foncier du secteur, ce qui a indirectement contribué au fort développement de la filière porcine à proximité des zones portuaires bretonnes, points d'entrée des importations de soja en France dont beaucoup de filières dépendent (Chatellier V. et Gaigné C., 2012). La production de viande bovine, elle, se concentre en grande partie dans le Centre de la France, valorisant les prairies dont certaines en zones défavorisées où peu d'autres productions seraient possibles. C'est d'autant plus vrai concernant les systèmes ovins, que l'on retrouve en majorité en zones de montagne et de cause.

ANNEXE II : Schéma de la démarche globale du stage

Ce schéma présente les réflexions autour des objectifs, missions et livrables à mettre en œuvres à l'issus de la première semaine de stage. Elles ont depuis été recadrées pour correspondre aux attentes des partenaires du projet.



ANNEXE III : Carte des 4 dynamiques d'ICET (Registre parcellaire graphique 2020, géoportail)

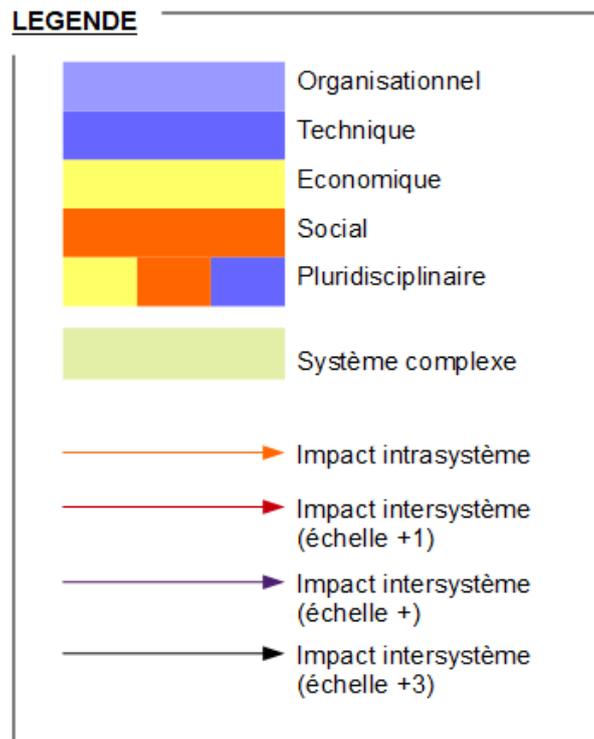


Légende (registre parcellaire graphique 2020, Géoportail)

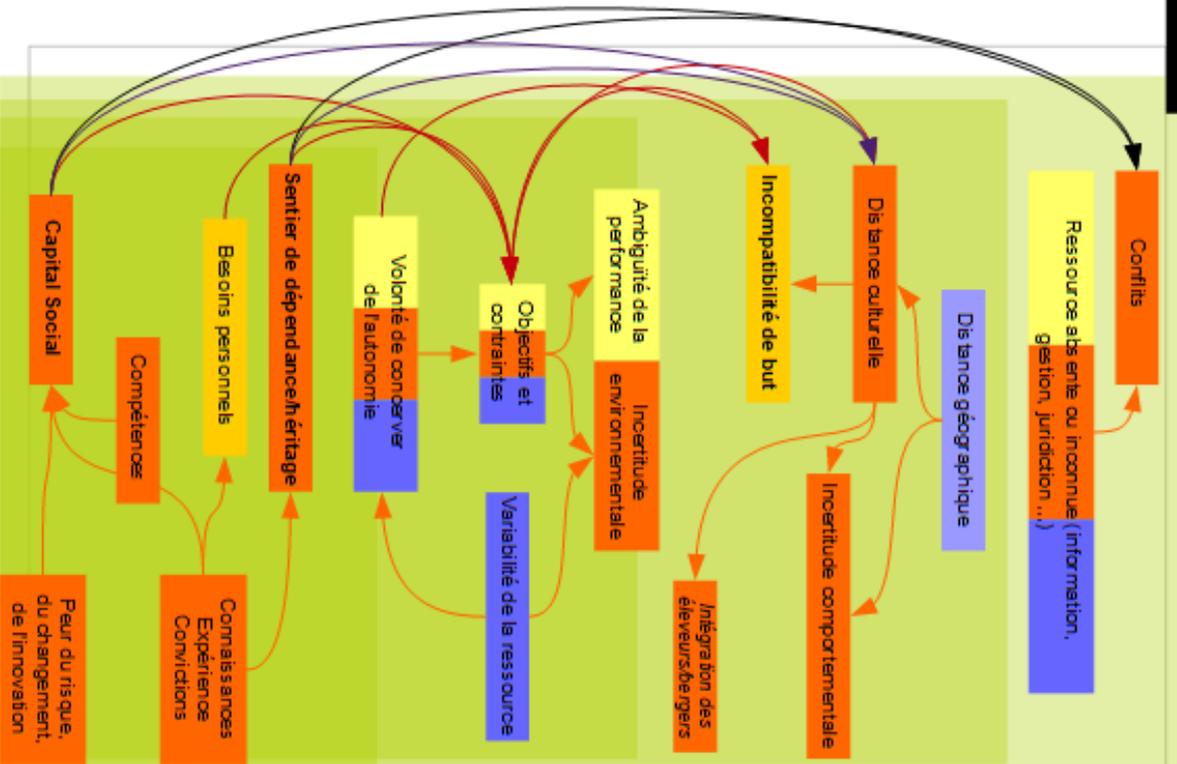
- Blé tendre
- Mais grain et ensilage
- Orge
- Autres céréales
- Colza
- Tournesol
- Autre oléagineux
- Protéagineux
- Plantes à fibres
- Semences
- Gel (surface gelée sans production)
- Gel industriel
- Autres gels
- Riz
- Légumineuses à grains
- Fourrage
- Estives et landes
- Prairies permanentes
- Prairies temporaires
- Vergers
- Vignes
- Fruit à coque
- Oliviers
- Autres cultures industrielles
- Légumes ou fleurs
- Canne à sucre
- Arboriculture
- Divers
- Non disponible

ANNEXE IV : Schéma reprenant les différents verrous sociotechniques à la pérennisation des dynamiques

Ce schéma a été construit à l'issu de la phase exploratoire et met en avant les liens perçus entre les différents verrous sociotechniques que l'on retrouve dans la littérature.



Freins



A l'échelle du territoire

Outils de communication

A l'échelle du projet d'ICET

Outils de gestion de projets

Outils juridiques types contrats

Outils sociaux type CUMA

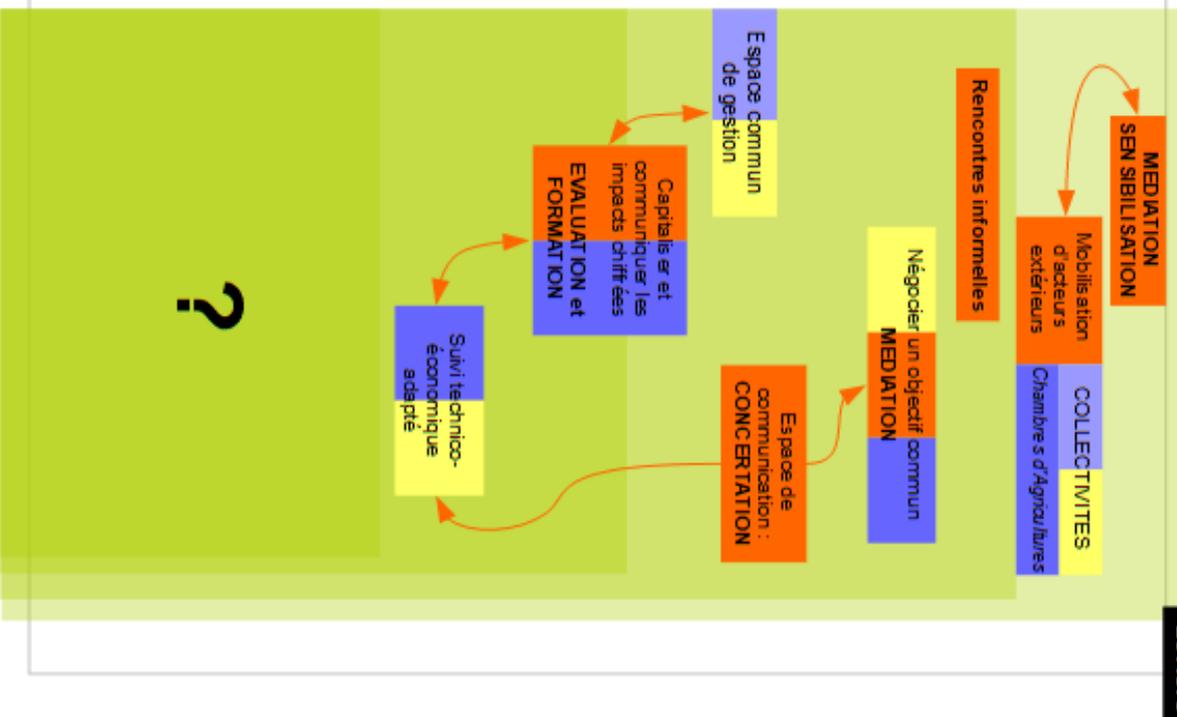
Jeux sérieux

Analyses de résultats

Jeux sérieux

A l'échelle de l'humain

Leviers



ANNEXE V : Guide d'entretien type Eleveur

GRILLE D'ENTRETIEN ELEVEUR

Caractéristiques connues (entretiens de V. Carrière, 2022)

Freins et leviers évoqués

Abréviations :

C = Céréalière ou Culture, E = Eleveur ou Elevage, V = Vigneron ou Viticulture

ICET = intégration culture-élevage à l'échelle territoriale, Ch Ag = Chambres d'Agriculture, Rs = réseaux sociaux

I. Caractérisation du profil

- ***Historique personnel***
 - D'où il vient, quelles études, expériences professionnelles (et extra-pro ?)
 - Pourquoi ce choix de profession
- ***Systèmes d'E***
 - Historique de l'explot, pourquoi ces choix,
 - Objectifs et contraintes économiques et techniques
 - Ressentis sur son système, perspectives, craintes
 - Quels sont ses appuis de référence, les interlocuteurs privilégiés et pourquoi (Ch Ag et/ou Civam, Coop et/ou GIE, ...), fréquence à laquelle il les mobilise, pour quels sujets, est-il satisfait, que lui manque-t-il
- ***Connexion avec les autres professions de l'ICET***
 - Quel contact avec les C et V, quelle vision de ces systèmes (ce qu'il aime ou pas ...), pourquoi (origine de ces idées etc.)
 - Echanges réguliers avec eux ?
 - Manque-t-il d'un acteur autour de lui

I. Caractérisation du projet au sein du territoire donné

a. Zoom sur la dynamique dans laquelle il s'inscrit

- ***Perception de la dynamique***
 - Comment décrirait-il ces dynamiques ? (si vous deviez poser des mots sur ...)
 - PK : Quels avantages il en tire (=motivation initiale),
 - COMMENT : Ce qu'il fait, quels inconvénients/contraintes
 - Ce que ça lui permet de faire sur son système, ce que ça l'empêche de faire
 - Quelles craintes il a concernant le projet, quelles perspectives il imagine
- ***Son rôle au sein de la dynamique***
 - Quelle est sa mission, que voudrait-il faire de plus ou de moins, qu'est ce qui lui manque, se sent-il outillé pour sa mission ?
 - Se sent-il reconnu, validé, **entendu**
- ***Le rôle des autres***
 - Connaît-il et approuve-t-il le rôle et la place de chacun, que manque-t-il dans la dynamique du projet

- Qui il mobilise : pour le conseil technique, le soutien social (confiance ...)
- Qui le mobilise, pourquoi
- Le rôle de la commune (connaissez-vous ces objectifs, l'importance de l'agriculture pour elle ...), du biocivam,
- Implication des Ch Ag
- **Le groupe en lui-même :**
 - Comment se déroule les concertations,
 - Quelle est la fréquence, le lieu, le déroulé
 - Qui est présents : qui anime, qui organise, qui mène les débats,
 - Quelle place prend-t-il pendant celles-ci, comment se sent-il
 - Quels sont les contraintes des autres acteurs, ce qu'il en pense
 - Quels compromis ont été faits : par eux par rapport à ses contraintes, par lui par rapport aux leurs
 - Se sent-il intégré au groupe, perçoit-il des conflits/méfiances ..., se voient-ils souvent même en dehors du projet, ...
 - A-t-il l'impression qu'ils vont tous dans la même direction ?

b. Influence du territoire

Relation avec les consommateurs

Relation avec les autres usagers : touristes/randonneurs/vététistes/chasseurs

⇒ Comment ils s'approprient sa présence, sont-ils facilitateurs, source de conflits ...

I. BILAN des Freins et Leviers évoqués dans la discussion

But : discuter de la prévalence de tel ou tel freins/leviers évoqués

Freins	Leviers associés	
Personnalité de l'E		Création d'un lien de confiance extra pro
V/ C ne perçoivent pas le service rendu par l'E (bcp sont contre la rémunération de service)	Concertation, compromis, dynamique commune	
V/C ne comprennent pas les contraintes de E (et inversement)		
Concurrence entre E pour l'accès à la ressource		
Conflits d'usages	Médiation animé par un acteur neutre, communications (rs, journaux ...)	
Corrélation difficile entre calendrier de vignes et de pâturage	Concertation, révision des attentes	
Manque de ressource	Intégration de nouveaux V/C	

Place de la contractualisation :

⇒ Souvent mis en avant comme un levier pour sécuriser parfois présentée comme une contrainte (obligation d'action) : quelle est sa perception ?

Fin : Quelles craintes il a concernant le projet, quelles perspectives il imagine (si pas abordé + tôt)

ANNEXE VI : Fiche RGPD

Consentement pour l'enquête « Configuration de coordination des échanges cultures-élevages : quels freins et leviers à leur pérennisation ? »

Ce formulaire est destiné à recueillir votre consentement pour l'enquête « Configuration de coordination des échanges cultures-élevages : quels freins et leviers à leur pérennisation ? » (projet SagiTerres, coordonné par Marc Moraine, INRAE, UMR Innovation et Fabien Stark, INRAE, UMR SELMET).

Nous vous demandons de bien vouloir donner votre consentement explicite (entourer les mentions correspondantes) :

- J'ai lu et compris la fiche d'information sur l'enquête « Configuration de coordination des échanges cultures-élevages : quels freins et leviers à leur pérennisation ? » qui m'a été remise. J'atteste ainsi avoir pris connaissance des informations sur l'enquête et le projet SagiTerres, et avoir obtenu les réponses à mes questions.

OUI NON

- J'ai eu le temps nécessaire pour réfléchir à mon implication dans cette étude et je suis conscient que ma participation est entièrement libre et volontaire.

OUI NON

- J'accepte que mes propos soient enregistrés sur un support audio et exploités par l'unité mixte de recherche Innovation dans le cadre du projet SagiTerres. J'ai noté que cet enregistrement sert uniquement de support pour la réalisation du compte-rendu de l'entretien et ne vise pas à être diffusé, et qu'à la fin du projet SagiTerres et de ses valorisations, il sera détruit. J'ai noté la possibilité de demander à tout moment l'interruption de l'enregistrement

OUI NON

- J'accepte que certains de mes propos puissent être cités pour venir illustrer un point d'analyse dans les publications scientifiques ou de vulgarisation, et si oui dans les conditions suivantes (**cocher la case** correspondant à l'option choisie) :

OUI NON

- Anonymisation (toute donnée personnelle permettant d'identifier l'enquêté est supprimée, ex. entretien réalisé auprès de M. X de l'entreprise Y).
- Pseudonymisation (remplacement des données directement identifiantes (ex. nom, prénom) par des données indirectement identifiants (pseudonyme, numéro..., ex. entretien réalisé auprès de M. Jean Dupont de l'entreprise xxx (avec le nom réel de l'entreprise)).
- Sans anonymisation

- J'accepte que les informations collectées lors de cette enquête puissent faire l'objet d'un archivage pour des travaux ultérieurs à finalité similaire, par l'unité mixte de recherche Innovation, dans les mêmes conditions de confidentialité et de sécurité.

OUI NON

J'ai noté que je pouvais retirer mon/mes consentement(s) à tout moment en recontactant le responsable du projet mentionné ci-dessous.

Fait en deux exemplaires originaux, dont un remis en main propre au volontaire.

Date :

Signatures :

ANNEXE VII : Attestation de stage

① Attestation de stage

INRAE

ATTESTATION DE STAGE

à remettre au stagiaire à l'issue du stage

ORGANISME D'ACCUEIL

Nom ou Dénomination sociale : **Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement**
Adresse : **UMR Innovation**
2 Place Pierre Viala - 34060 Montpellier
04.99.61.22.60

Certifie que

LE STAGIAIRE

Nom : **Chastagner**, nom : **Clara** Sexe : F M Né(e) le :
Adresse : **villa ASF 3 la féraudie 46 200 Souillac**
tél : mël : **06.47.65.11.88 clara.chstgnr@gmail.com**

ETUDIANT EN (intitulé de la formation ou du cursus de l'enseignement supérieur suivi par le ou la stagiaire) :

FORMATION D'INGENIEUR AGRONOME

AU SEIN DE (nom de l'établissement d'enseignement supérieur ou de l'organisme de formation) :

Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse

a effectué un stage prévu dans le cadre de ses études

DUREE DU STAGE

Dates de début et de fin du stage : du **1er mars** au **1er septembre**
Représentant une durée totale de **6 mois** (Nbre de Mois / Nbre de Semaines) (rayer la mention inutile)

La durée totale du stage est appréciée en tenant compte de la présence effective du stagiaire dans l'organisme, sous réserve des droits à congés et autorisations d'absence prévus à l'article L.124-13 du code de l'éducation (art. L.124-18 du code de l'éducation). Chaque période au moins égale à 7 heures de présence consécutives ou non est considérée comme équivalente à un jour de stage et chaque période au moins égale à 22 jours de présence consécutifs ou non est considérée comme équivalente à un mois.

MONTANT DE LA GRATIFICATION VERSEE AU STAGIAIRE

Le stagiaire a perçu une gratification de stage pour un montant total de **4.04** € /h

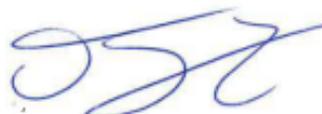
L'attestation de stage est indispensable pour pouvoir, sous réserve du versement d'une cotisation, faire prendre en compte le stage dans les droits à retraite. La législation sur les retraites (loi n°2014-40 du 20 janvier 2014) ouvre aux étudiants dont le stage a été gratifié la possibilité de faire valider celui-ci dans la limite de deux trimestres, sous réserve du versement d'une cotisation. La demande est à faire par l'étudiant dans les deux années suivant la fin du stage et sur présentation obligatoire de l'attestation de stage mentionnant la durée totale du stage et le montant total de la gratification perçue. Les informations précises sur la cotisation à verser et sur la procédure à suivre sont à demander auprès de la sécurité sociale (code de la sécurité sociale art. L.351-17 – code de l'éducation art..D.124-9).

FAIT A **Montpellier**

LE... **01/09/2023**

Nom, fonction et signature du représentant de l'organisme d'accueil

Marc Moraine, Ingénieur de Recherche



ANNEXE VIII : Evaluation de stage

Evaluation des compétences professionnelles à l'issue du stage de fin d'études à remplir par le maître de stage entreprise

Date **01/09/2023**

Signature et tampon

Nom et Prénom de l'étudiant **Chastagner Clara**

Entreprise **INRAE**



Éléments appréciés	Degré d'acquisition				Sans objet dans le stage de l'étudiant	A	B	C	D
	A - Expertise	B- Maîtrise	C- Acquis	D- Non acquis					
Aptitude à rechercher et mobiliser des connaissances et ressources d'un champ spécifique	Excellente mobilisation des connaissances	Bon niveau de connaissances	Peu de lacunes	Trop de lacunes			X		
Maîtrise des outils et méthodes rattachés aux sciences de l'ingénieur	Excellente maîtrise des méthodes	Bonne utilisation des méthodes	Peu de lacunes	Trop de lacunes			X		
Capacité à traiter des sujets complexes, à les analyser et les synthétiser	Excellente capacité à analyser et traiter de sujets complexes	Bonne capacité à analyser et traiter de sujets complexes	Sait analyser et traiter des sujets complexes	A des difficultés à analyser des sujets complexes				X	
Qualité et rapidité d'exécution	Est en avance par rapport aux délais impartis	Respecte toujours les délais impartis	Tient compte des délais	Ne tient pas compte des délais				X	
Prise en compte des problématiques propres de l'entreprise (compétitivité, productivité, qualité des produits, ...)	Très bien	Bien	Moyen	Insuffisant				X	
Prise en compte des enjeux sociétaux	Très bien	Bien	Moyen	Insuffisant				X	
Aptitude à travailler en contexte international	Très bien	Bien	Moyen	Insuffisant	X				
Assiduité, Ponctualité	Ne ménage pas son temps	Présence régulière	Quelques retards ou absences	Retards très fréquents				X	
Motivation, dynamisme	Se montre enthousiaste et persévérant	Se montre très intéressé	Se montre intéressé	Semble manquer d'intérêt				X	
Capacité d'organisation personnelle	Très bien	Bien	Moyen	Insuffisant				X	
Aptitude à communiquer	Très bien	Bien	Moyen	Insuffisant				X	
Autonomie	Très bien	Bien	Moyen	Insuffisant				X	
Sens des responsabilités	Les accepte même dans des situations difficiles	Les accepte volontiers	Les accepte sans les rechercher	Ne les accepte pas				X	
Aptitude au travail en équipe, collaboration	Excellent collaborateur	Bon collaborateur	Accepte de collaborer	Doit être incité à collaborer				X	

Observations :